

USAGES ET PERCEPTIONS DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE PAR LE CITOYEN: AMÉNAGER, VALORISER, RESTAURER





USAGES ET PERCEPTIONS

DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE PAR LE CITOYEN: AMÉNAGER, VALORISER, RESTAURER

COORDINATEUR

Armani Gilles¹

AUTEURS

Moussard Stéphanie³, Bellenger Marie Cheree, Féminias Damien, Machemehl Charly, Sirost Olivier²

CONTRIBUTEURS

Lévêque Christian⁴

OCTOBRE 2015

(1): Consultant, chercheur associé au CREA, Université Lyon 2.

(2): CETAPS Université de Rouen

(3): GIP Seine-Aval

(4): Directeur de recherche émérite IRD; ancien président du Conseil scientifique du GIP Seine-Aval

Sommaire

■ INTRODUCTION	5
Encart n° 1 Éléments de méthodologie	
I LA STRUCTURATION DE L'ESTUAIRE PAR LE TRAVAIL	10
1 Développement industriel, portuaire et extension démographique de l'estuaire (une métamorphose liée au monde économique)	10
Encart n° 2 Les métiers de l'estuaire	
Encart n° 3 La pêche professionnelle dans l'estuaire de la Seine	
2 Des combats pour préserver les espaces naturels et lutter contre les pollutions	19
3 Vers un nouveau regard sur l'estuaire comme « objet de nature »?	22
II PAYSAGES ET PERCEPTIONS DE L'ESTUAIRE	25
1 Imaginaires symboliques des paysages	25
2 Découpage territorial en différentes entités paysagères d'aval en amont	31
3 Place du paysage dans la perception du cadre de vie dans l'estuaire	37
4 Paysage idéal	41
Encart n° 4 Reconquête paysagère et environnementale de la Boucle d'Anneville-Ambourville	
III RÉHABILITATION SOCIALE DE L'ESPACE ESTUARIE	45
1 Socio-diversité de la construction de l'estuaire par les loisirs	45
Encart n° 5 La chasse au gabion liée au monde du travail	
Encart n° 6 Les jardins ouvriers ou le lien fort entre travail et loisirs	
2 Mise en scène et reconquête des rives de Seine et de l'estuaire	62
■ CONCLUSION et perspectives	68
■ BIBLIOGRAPHIE	70
■ GLOSSAIRE	75
■ ABRÉVIATIONS	76

INTRODUCTION

Ce fascicule rend compte des résultats de différents projets de recherche en sciences humaines réalisés principalement dans le cadre du programme Seine-Aval 4 du GIP Seine-Aval. D'autres travaux [notamment Cloarec, J., 2008, Lévêque C., 2011, Sirost. O, 2011 (1)] sont venus compléter la teneur du document.

Les 4 rapports de recherche Seine-Aval sont les suivants :

EVALES, Evaluation économique des Aménités paysagères de l'Estuaire de la Seine (Amalric M., Bonnet E., Chevê M., Travers M.), 2011 ;

SEQUANA, Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine [Sirost O. (Dir), Evrard B., Féménias D., Machemehl C., Letourneur O., Bouillon D], 2012 ;

Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine (Sirost O. (Coordinateur), Féménias D., Evrard B.), 2011 ;

Les enfants du fleuve. Paysages vécus et paysages perçus de l'estuaire de la Seine [Sirost O. (Coordinateur), Melin H., Gilles S., Lecoœur M., Bouillon D.† 2014, Bloin A.], 2012.

De nombreux extraits de ces quatre rapports ont été directement inclus dans le corps de texte. Ils ont toutefois été articulés et remaniés pour les besoins de cohérence d'ensemble du document. Certains éléments ont été ajoutés pour renseigner des compartiments de la vie sociale et culturelle de l'estuaire qui n'avaient pas été enquêtés dans les différents programmes de recherche et qu'il importait d'introduire ici.

Il convient de préciser que l'estuaire de la Seine, appréhendé ici du point de vue des sciences humaines et dans une démarche volontairement et nécessairement pluridisciplinaire (la sociologie, l'ethnologie, l'histoire, la géographie, la science économique, les sciences du paysage...), est un objet de recherche particulièrement complexe et passionnant dont l'analyse et la description, à ce stade des travaux de recherche, ne rendent que partiellement compte. L'estuaire de la Seine est en effet une conception intellectuelle du fleuve, qui ne prend en considération que sa partie soumise à la marée, c'est-à-dire en aval du barrage de Poses. Sa définition ne fait pas l'unanimité parmi les scientifiques et n'est pas nécessairement en usage dans le vocabulaire courant où l'on parle plus volontiers d'embouchure ou de fleuve. Le territoire qui s'étend longitudinalement de Poses

à l'embouchure, sur 160 km de fleuve, apparaît comme une mosaïque alternant les occupations urbaines et rurales, industrielles, agricoles et « naturelles ». Ces différentes manières de construire historiquement et socialement un territoire semblent pour le moins contradictoires.

La présente synthèse vise un état de l'art sur les connaissances acquises sur l'estuaire de la Seine (principalement dans le cadre du GIP Seine-Aval) sur la relation entre l'homme et la nature estuarienne, structuré autour des questions suivantes.

- Comment s'articulent les différentes **manières de vivre** l'estuaire ?
- Quelle **perception** de l'estuaire en ont ses usagers et riverains ?
- Quelles **relations** entretient-on avec l'estuaire en tant qu'objet dit de « nature » ?
- De quelles natures s'agit-il et quels **désirs** de nature s'expriment-ils dans cet espace spécifique ?
- Enfin, comment se **fabrique** actuellement l'estuaire de la Seine ?

Ces connaissances en sciences humaines et sociales pourront ensuite être plus facilement mobilisées pour éclairer certaines décisions qui touchent à l'aménagement des milieux naturels estuariens et à poser de nouvelles questions de recherche.

Pour répondre à ces questions, nous abordons l'estuaire du point de vue de ses usages et usagers et partons du constat de sa trajectoire. Nous remontons le cours du temps afin de décrire succinctement le processus de changements engendré par l'activité humaine. Les 19^e et 20^e siècles, ceux de l'industrialisation, de la mondialisation et du développement de l'activité portuaire sont particulièrement importants : ils marquent fortement la physionomie du fleuve aval dans ses dimensions hydraulique, écologique et socio-économique. Émerge alors les questions de la compatibilité des usages entre eux et avec le milieu naturel et, de la perception de la Seine en tant qu'objet « naturel » très largement anthropisé*. Si l'industrie et les usagers de l'eau modèlent le territoire et aménagent l'estuaire, certains souhaitent par contre le ménager et préserver sa « naturalité » dans des espaces protégés et valorisés.

Dans ce mouvement de conquête, délaissement, reconquête de l'estuaire, la question du paysage est omniprésente et transversale. On la retrouve dans notre constat initial d'un estuaire métamorphosé et segmenté, objet hybride alternant ou intégrant les zones industrielles avec celle d'une « nature » relativement préservée. Mais le paysage renvoie irrésistiblement à l'imaginaire, à la subjectivité et pour la Seine, les références sont nombreuses et évocatrices. Il convient ensuite, dans une perspective d'analyse objectivante, de proposer un découpage territorial estuarien sous formes d'entités paysagères. Le paysage est également constitutif du cadre de vie, du bien-être et par conséquent, s'impose comme un thème d'intérêt, d'accord ou de désaccord entre tous les citoyens. Il est donc un point d'accroche pour construire de nouvelles relations à la fois sensibles et rationnelles avec l'estuaire et penser les modalités de restauration hydrauliques et écologiques nécessaires pour son devenir et sa durabilité.

Enfin, comment appréhende-t-on l'estuaire pour les activités de loisirs ? Ces derniers sont parfois organisés par les activités professionnelles mais cette multitude de pratiques plus ou moins institutionnalisées présente autant de formes d'expression d'un besoin de nature, de liberté et de détente. Le rapport au fleuve évolue dans sa forme et dans le temps. Des contraintes physiques (usines, routes...) et réglementaires empêchent les accès au fleuve et distendent les liens entre les hommes et le cours d'eau ; des initiatives favorisent de nouvelles formes d'usage de la Seine. Des événements festifs et populaires dynamisent régulièrement un processus d'appropriation du fleuve et de ses berges ; processus alternatif et complémentaire à l'approche utilitariste et dominante de la sphère économique et industrielle, tantôt lié aux paysages, à l'ambiance ou aux ressources naturelles. Des projets urbains prennent corps et repensent la manière d'intégrer la nature en ville pour rendre cette dernière plus humaine et moins oppressante...

ENCART N° 1

Éléments de méthodologie

1) Les méthodes des sciences sociales

De manière générale ces méthodes font l'objet d'une préparation préalable par le chercheur (avec l'enquêteur s'il est accompagné ou remplacé dans cette tâche), d'un test, d'un réajustement puis d'une mise en œuvre sur le terrain. On utilise des méthodes dites « qualitatives » qui privilégient le contact direct avec les personnes enquêtées pour comprendre leur point de vue de manière précise (entretiens semi-directifs et observations de terrain) et les méthodes « quantitatives » qui permettent d'enquêter auprès d'un nombre plus important de personnes pour un traitement statistique des « données de terrain » dans une perspective de généralisation de la démarche analytique (questionnaires).

Les entretiens « semi-directifs » : l'enquêteur s'appuie sur une « grille », qui sert de guide à l'exploration des thèmes et sous-thèmes à aborder avec la personne interrogée dans une situation de face-à-face. Les entretiens semi-directifs sont réalisés de façon à ce que la personne puisse s'exprimer le plus librement possible et de manière exhaustive sur l'ensemble des thématiques de la grille proposées par le chercheur.

Par exemple, à partir de questions, d'hypothèses identifiées, les acteurs sont interrogés pour comprendre quelles sont leurs représentations du fleuve, leurs motifs d'action et le sens qu'ils donnent à leur(s) pratique(s).

Les entretiens sont généralement enregistrés, avec l'accord des participants. Les discours (note, enregistrement audio) sont ensuite retranscrits et analysés de façon individuelle et transversale dans le cadre de la problématique d'enquête.

L'observation de terrain reste un outil indispensable à la compréhension de l'objet d'étude. Cette méthode vise à la description, par l'enquêteur, des espaces et des situations sociales étudiés au regard d'une grille d'analyse construite en fonction de la problématique. L'observation peut être plus ou moins participante, le chercheur pouvant prendre part à l'action qu'il observe pour la comprendre de l'intérieur par sa propre expérience. Des éléments complémentaires à la grille d'analyse peuvent être relevés également.

Le questionnaire relève des méthodes quantitatives. Il s'adresse à un nombre suffisamment important de personnes enquêtées pour être statistiquement pertinent ; personnes qui doivent être représentatives de la population étudiée. Il permet, à partir d'une série de questions plus ou moins fermées, de répondre aux thématiques proposées dans un ordre préalablement défini par l'enquêteur. Le croisement de certaines questions permet de préciser les réponses et d'affiner leur analyse. Le questionnaire peut être rempli par l'enquêté ou par l'enquêteur en présence de son interlocuteur. L'ensemble des questionnaires est ensuite analysé de façon globale à l'aide de logiciels spécifiques et par les moyens de système de codage. Les résultats sont statistiques, le chercheur en propose une interprétation sur la base des hypothèses qui ont servi à la construction du questionnaire.

Le recueil de documents produits par les acteurs (documents d'informations, nombre d'adhérents ou d'inscrits à une manifestation, documents de promotion, etc.) complète la boîte à outil du chercheur. Il apporte un ensemble d'information, dont il convient d'analyser leur mode de production, leurs objectifs communicationnels et leurs méthodes de diffusion.

La combinaison de ces différents outils permet de multiplier les prises sur l'objet de recherche et d'obtenir des données complémentaires. Elle favorise la précision des informations et leur vérification par le croisement des sources et des méthodes d'information.

2) Présentation méthodologique des programmes de recherche

EVALES

Programme qui consistait à évaluer **la place du paysage dans la perception du cadre de vie des habitants** de l'estuaire de la Seine et à y associer une **analyse financière liée à une valeur monétaire accordée à ce paysage** (prix hédonique de l'immobilier). La recherche a reposé sur la combinaison des méthodes de l'économie et de la géographie, spécialités des chercheurs engagés dans ce projet. Un Système d'Information Géographique (SIG)¹ a été dédié notamment à l'analyse des représentations mentales du risque et des paysages. Les cartes et autres éléments de l'enquête sont systématiquement retranscrits dans un SIG permettant leur traitement spatialisé. Des entretiens qualitatifs et des groupes de discussion ont été réalisés avant la mise en place d'un questionnaire (ils ont notamment permis de bâtir l'énoncé des questions) comprenant en outre la réalisation de cartes mentales à deux reprises. Une première fois pour que la personne situe les lieux de promenade qu'elle fréquentait. Une seconde fois, en fin de questionnaire pour tracer sur la même carte les zones qu'elle estimait à risques. Au cours de la dernière phase du projet, la méthode des prix hédoniques est utilisée pour proposer une évaluation marchande des caractéristiques de l'environnement estuarien : prix que les individus sont prêts à payer pour leur logement en fonction d'avantages ou inconvénients comme par exemple, la vue sur la Seine, sur un parc arboré ou à proximité d'une zone à risques.

Les trois projets qui suivent, ont cherché à renseigner avec des éléments issus des sciences humaines et sociales, les trois axes thématiques de recherche du GIP Seine-Aval dans sa phase 4 :

- L'observation et la compréhension des perceptions et des connaissances profanes de la nature estuarienne, des formes d'appropriation ou non du fleuve, des logiques historiques et territoriales qui sous-tendent ces questions.
- L'exposition de certaines populations aux risques chimiques, bactériologique...
- Les attentes ou besoins des usagers face à l'aménagement de la nature et les logiques de projets susceptibles d'y répondre au moins partiellement.

Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine

Le projet consistait à réaliser **une analyse spatiale des usages récréatifs en Seine**, de Poses à l'embouchure du fleuve et de fournir un regard sur **les formes d'appropriations sociales de la Seine** : vie et activités sur l'eau, mise en spectacle du fleuve et aménagements des berges. L'enquête prend en compte deux zones géographiques :

- 1) le lit et les berges du fleuve de Poses à Tancarville ;
- 2) l'embouchure (le Havre, Ouistreham).

Pour chacun de ces secteurs, il s'agissait d'étudier les pratiques ludiques et les représentations du fleuve selon 3 axes :

- 1) les activités nautiques instituées comme la voile, le kayak etc., et les usages non institutionnels comme la baignade ou le ski nautique en Seine ;
- 2) la mise en spectacle du fleuve (Armada 2008) pour saisir les perceptions et représentations du fleuve à partir de ce type d'événement ;
- 3) les loisirs sur les berges et le littoral en focalisant l'analyse sur les usages et les aménagements récréatifs : promenades, vélo, pauses contemplatives (déjeuner sur l'herbe, guinguettes, etc.) en bord de Seine, les plages, les promenades et les sites du littoral.

Les chercheurs ont réalisé des entretiens semi-directifs, des questionnaires, de l'observation de terrain et ont recueilli des documents produits par les acteurs, afin de les intégrer dans le corpus de données à analyser.

Les enfants du fleuve. Paysages vécus et paysages perçus de l'estuaire de la Seine

Partant du postulat que **le paysage occupe une grande importance dans la relation homme-nature**, ce projet avait pour objectif **de saisir ce qu'est un paysage** pour celui qui aménage, habite, travaille, circule, réalise ses loisirs sur la Seine ou en bord de Seine, de saisir la place de la nature dans ces paysages. L'analyse paysagère a porté la plus grande attention au fleuve, aux berges, aux éléments de naturalité (faune, flore, îles, zones humides...) et aux aménagements humains. Il s'agissait à la fois de fournir aux aménageurs de la nature estuarienne des éléments sur les perceptions et les utilisations par les habitants du paysage et de la nature et, pour les scientifiques de comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les unités paysagères de la Seine Aval.

La recherche a été découpée en quatre temps :

- 1) **La description des unités paysagères des usagers** : il s'agissait de comprendre comment des limites physiques et fonctionnelles (maison, arbre, berge) définissent un potentiel d'images et d'usages, c'est-à-dire une représentation esthétique subjective d'un espace objectivement défini et borné ?
- 2) **Les éléments de nature dans les paysages** : cette phase s'attachait à questionner les usagers dans un souci de prospective (répondre en partie à la question très générale : « quel estuaire voulons-nous ? ») pour savoir s'ils perçoivent, intègrent (ou non) et comprendre comment certaines formes caractéristiques de la nature : marais, îles, mascaret, jardins potagers, chemins de halage*, faune, flore, eau de Seine ?
- 3) **Les zones d'effervescence dans les paysages** : il s'agissait d'éclairer les attractions (densité humaine et activités multiples) et les discussions (conflits d'usages, législation...) liées aux paysages. Comment la mise en esthétique du fleuve génère-t-elle des zones délaissées et d'autres surinvesties ?
- 4) Un diagnostic paysager sur trois zones caractéristiques de l'estuaire et très contrastées retenues comme zones pilotes pour étudier une restauration du lien Homme-Nature estuarienne (Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Le Trait, Caudebec-en-Caux). Ce diagnostic devait permettre de comparer pour mieux comprendre les spécificités, les regards et attentes des habitants et usagers, des spécialistes et des visiteurs.

Ces analyses ont été amorcées par une vingtaine d'entretiens semi-directifs avec des experts du paysage (artistes, scientifiques, institutionnels) qui ont permis de constituer les items des questionnaires à venir. Ensuite plusieurs enquêtes quantitatives et qualitatives ont été menées sur une période de trois ans :

- 1) les paysages promus et les désirs d'aménagement saisis à l'issue de l'Armada 2008 par un choix de photos issues des revues institutionnelles (Villes, Agglomération, Départements, Région), questionnant les visiteurs sur leurs désirs d'aménagement des bords de Seine et leurs images idéales de l'estuaire ;
- 2) les paysages vécus/ressentis en questionnant les usagers de la forêt de Roumare sur la manière dont ils font (sensoriellement, par leur exercice physique, par leurs imaginaires) paysage ;
- 3) les paysages découpés scientifiquement et administrativement en trois zones : Poses-Rouen, Rouen-Le Trait, Le Trait-Villequier pour mesurer l'hypothèse d'unités paysagères administrées.

SEQUANA

Le programme cherchait à comprendre **les appropriations ordinaires de l'estuaire** en s'interrogeant sur les territoires et les activités promues, les activités par lesquelles l'estuaire s'invente au quotidien, ceux qui fréquentent l'estuaire, ce qu'ils y font, ce qu'ils en disent, les décalages, les recouvrements, les effets d'entraînements qui existent entre les images qu'on propose et les usages établis.

L'étude se découpe en trois actions :

- 1) L'invention de l'estuaire de la Seine au quotidien ;
- 2) La « nature » comme indicateur des mutations de l'estuaire de Seine ;
- 3) Attractivité et structuration des territoires de l'estuaire de Seine par l'innovation récréative.

L'analyse a focalisé sur quelques activités récréatives particulières jugées riches d'enseignements assez généraux : les bases de loisirs et plans d'eau, la chasse dans la réserve naturelle de l'estuaire, les jardins associatifs. Elle montre comment l'estuaire de la Seine se construit au quotidien à travers des objets socio-naturels (des natures bricolées), mais renseigne aussi sur les manières multiples de faire territoire en estuaire de Seine ou de désigner (inventer, protéger) des espaces dits de nature. Cette recherche a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire regroupant sociologues, historiens et paysagistes. Les méthodes qualitatives et quantitatives ont été utilisées de façon complémentaire et en fonction des caractéristiques de chaque objet d'étude.



I LA STRUCTURATION DE L'ESTUAIRE PAR LE TRAVAIL

1. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL, PORTUAIRE ET EXTENSION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ESTUAIRE (UNE MÉTAMORPHOSE LIÉE AU MONDE ÉCONOMIQUE)

Si la Seine conserve jusqu'au 15^e siècle une fonction première de ressource nourricière, elle constitue dès l'antiquité un axe de développement économique des communes riveraines de l'estuaire. Strabon (vers 58 av. J-C et vers 25 apr. J-C) affirme qu'elle « est une des plus belles voies de commerce formées par la nature » (cité par David, 1999). La ville de Rouen est alors au cœur des relations entre les grandes cités, les marchandises venant de la Méditerranée remontant le Rhône puis la Saône rejoignent la Seine par la voie terrestre pour descendre jusqu'à l'embouchure et atteindre l'Angleterre. Des fouilles archéologiques ont mis en évidence des traces d'équipements pour l'accès au fleuve à Rouen (atterrissements, pontons, quais...) qui témoignent d'activités déjà anciennes : les vestiges d'un quai découverts place de la Haute vieille tour proviendraient d'un aménagement portuaire de l'époque gallo-romaine (fin du 1^{er} siècle, époque à laquelle la Seine coulait aux abords du quartier de la cathédrale). La navigation maritime s'arrêtait pourtant à l'embouchure de la Seine, les hauts-fonds empêchant la progression des embarcations gallo-romaines les plus lourdes et chargées, un transbordement des marchandises était alors nécessaire au niveau d'Harfleur.

En revanche, les Vikings équipés de drakkars, embarcations à faible tirant d'eau, ont pu remonter jusqu'à Rouen et ses villages alentours qu'ils pillèrent à plusieurs reprises (Repliés sur une île à Oisel, ils attendaient le temps nécessaire au remplissage des greniers entre deux pillages organisés). Pour lutter contre leur progression sur la Seine, l'empereur Charles le Chauve fit édifier un point fortifié au niveau de Pitres (après 860). Ce barrage fut efficace pour un temps mais une flottille réussit à passer en 885 et remonta jusqu'à Paris pour y tenir un long siège. En 876, Rollon le chef viking établissait sa base navale à Pont-de-l'Arche et Rouen lui servait de quartier général ; il en fit sa capitale en 911 quand le traité de Saint-Clair-Sur-Epte concéda la future Normandie aux Vikings. Affaibli sur le plan militaire, Charles dut en effet négocier avec Rollon. Ce dernier obtint les terres riveraines de la Basse-Seine constituant les prémisses du Duché de Normandie (911 à 1469) à la condition de les défendre au nom du roi des Francs. Ainsi l'estuaire

fut-il appréhendé comme un couloir de civilisation, une porte d'entrée pour les conquérants vers de nouveaux territoires.

Bien que Rouen s'impose comme la capitale économique de la région au début du 16^e siècle, la construction d'un nouveau port à l'entrée de l'estuaire devient une priorité. La navigation toujours plus difficile sur la Seine et l'ensablement des ports existants (Honfleur et Harfleur) sont un obstacle à l'augmentation du trafic maritime avec le continent américain. De plus, les côtes françaises sont sous la menace d'attaques guerrières des voisins anglais. C'est donc en 1517, que François 1^{er} fait construire le nouvel équipement à l'emplacement nommé à l'époque le « Havre de Grâce ». Ce port marque la naissance de la ville du Havre. Suivra en 1524, l'implantation du premier chantier naval qui participe de l'expansion de la cité. Le territoire reste à cette époque, principalement rural, mais Rouen est une capitale déjà très peuplée. La ville se développe autour des échanges commerciaux, la Seine s'imposant comme une voie stratégique du Royaume. Le transport et les échanges internationaux se développent vers et depuis Paris via le fleuve. Les navires maritimes déchargent leur cargaison dans les ports du Havre et de Rouen, qui assurent essentiellement une fonction d'entrepôt jusqu'au 18^e siècle. Le chargement est ensuite transbordé sur des embarcations fluviales pouvant remonter la Seine jusqu'à Paris. Les rives sont accaparées par diverses activités économiques dont les carrières, tourbières*, chantiers navals (en autres, construction de nefs de Rouen), moulins. On peut affirmer qu'au 16^e siècle le paysage estuarien est déjà modelé par le travail.

L'estuaire situe l'homme à la croisée des terres et de la mer et le riverain a du mal à se soustraire à l'appel du grand large : « pêcheurs de Fécamp et de Dieppe, pilotes de Dieppe, d'Harfleur et d'Honfleur, armateurs et marchands de Rouen, on les rencontre dans les expéditions les plus aventureuses, où ils engagent leur vie et leurs capitaux » (Venard, 1987 p.5). Entre le 16^e et le 18^e siècle, le Proche-Orient, les Indes orientales, l'Afrique, l'Amérique du nord font l'essentiel des destinations exotiques imprimées dans

les livres de voyages à Rouen. On notera que Rouen et Le Havre sont aussi impliqués dans un commerce international bien peu glorieux : celui de l'esclavage, Rouen est officiellement désigné comme le 4^e port (après Nantes, La Rochelle, et Bordeaux) de départ du commerce triangulaire, Le Havre et Honfleur prenant ensuite sa place à cause des difficultés de navigation sur la Seine. Si la quête de la terre sainte et le commerce restent les motivations essentielles des voyages, ils n'en développent pas moins une curiosité scientifique, une recherche d'altérité et une esthétique qui perdurera jusqu'au 20^e siècle avec le commandant Charcot qui choisit Rouen comme base de départ pour les expéditions de son « *Pourquoi pas ?* » en Antarctique.

À côté de l'esprit des Terre-Neuvas, il y a le cloaque des gens de la terre, des vasières* et des marais. Ce sont les traditions et les croyances païennes (Cf. Alexandre, 1988) qui prévalent sur la religion chrétienne et la modernité. Les fées et les diables arpentent ce rapport à la terre, et expliquent la division des lieux, les récoltes, les crises sociales. L'eau de la Seine permet de développer la coupe de roseaux, la chasse, la pêche. On fait pâturer les troupeaux sur les îles. Lors des fortes marées, de temps à autre on peut trouver des poissons dans le champ ou le jardin. La culture du lin, du blé, du colza, de la betterave, de la pomme – au couteau et à boire –, l'élevage bovin et ovin composent pour partie ce terroir en bord de rivière.

ENCART N° 2

Les métiers de l'estuaire

L'histoire de l'estuaire est liée à celle de nombreuses professions, qui s'y expriment, se développent et participent de sa construction.

L'élevage est longtemps pratiqué au bord de la Seine. Au marais Vernier, à partir du 18^e siècle, pour reconnaître les troupeaux envoyés dans les pâturages communaux les bovins et chevaux sont marqués au fer rouge. C'est l'étampage des bestiaux, qui se fait tous les 1^{er} mai. De cette tradition, il reste aujourd'hui, la fête de l'étampage organisée à la même date chaque année dans le village du Marais Vernier. Un autre métier était lié à l'élevage dans l'estuaire : celui des « cacheux d'vaques » qui

menaient les bêtes aux abattoirs au Havre depuis Tancarville en suivant au pas le cours du canal. Aujourd'hui, l'élevage a presque disparu dans le marais mais il continue sur le territoire estuarien avec quelques troupeaux de bovins.

On trouvait des entreprises de **couverture de chaume** pour les toitures des maisons. Le roseau des marais était exploité à cette fin. La chaumière typique de Normandie voyait également le sommet de son toit recouvert de terre et planté d'iris. Trois exploitants continuent d'exploiter les roselières dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine et participent de la gestion du milieu.

La pierre a été transportée par eau pour la construction d'édifices à Rouen et la région notamment pour la construction d'église à partir du 11^e siècle. La voie d'eau était la plus pratique pour le transport de ce type de matériau. À l'arrivée à Rouen, des ouvriers étaient spécialisés dans le déchargement. De nombreuses carrières ont été exploitées en bordure de Seine. On en trouvait à Caumont, Bardouville, Biessard, Duclair, Villequier, Tancarville, Heurteauville, Dieppedalle et Sandouville. Les pierres extraites ont été largement utilisées pour l'édification des digues et des ports. Les matériaux étaient transportés sur des gribanes* (bateaux à fonds plat pouvant supporter de fortes charges). Ce type de construction a employé de nombreux ouvriers. Ensuite leur entretien a nécessité de la main-d'œuvre, les « Ratacos » étaient les hommes qui s'en chargeaient. Les travaux d'endiguement ont fait vivre des milliers d'hommes et de très nombreuses gribanes pour transporter la craie des carrières par voie d'eau jusqu'au pied des digues. Les terrains conquis sur les zones humides grâce à la construction des digues ont permis d'augmenter la production agricole essentiellement par l'élevage et de libérer des terres pour l'implantation d'industries sur les berges du fleuve. D'ailleurs, la Seine est utilisée pour l'acheminement de leurs matières premières : bois, métal, charbon puis pétrole.



La tourbe* était également extraite du sol estuarien, dès le 12^e siècle dans le marais Vernier et à Heurteville. Elle servait de combustible et était utilisée au 19^e siècle dans les fourneaux pour l'industrie et les teintureries. **L'argile** de la vallée de Seine était utilisée pour la poterie et la confection de briques et de tuiles.

La construction d'embarcations marque l'histoire de l'estuaire. Cette activité se développe d'une manière « industrielle » dès la période gallo-romaine et au Moyen-Âge dans chaque village tout au long de la Seine on construit des bateaux. Si l'on s'en tient à l'époque moderne, entre 1830 et 1944 on construit 135 gribanes* dans 16 chantiers différents et c'est au Val-de-la-Haye et à la Malleraye qu'elles sont construites en grands nombres entre le 18^e et le 19^e siècle. D'autres embarcations ont également été construites dans des ateliers artisanaux. Au 20^e siècle des entrepreneurs prennent la relève des chantiers traditionnels qui disparaissent. De grands chantiers voient le jour. Celui du Trait réalise 200 navires (charbonniers, cargos, pétroliers, minéraliers, chalutiers pour la Marine marchande, bacs, chaland, ponton grue pour les ports et divers types de bateaux militaires pour la Marine nationale, ceci entre 1917 et 1972. Ce chantier fournira du travail pendant une cinquantaine d'années, il occupait 1 102 personnes en 1936 et jusqu'à 2 000 employés pendant la période la plus faste. D'autres chantiers, ceux du Grand-Quevilly construisent 458 navires entre 1893 et 1987.

L'estuaire de la Seine a vu également la **construction d'hydravions**. Le chantier Latham s'était installé dans une large boucle du fleuve à Caudebec qui permettait l'envol et l'accueil des appareils dans de bonnes conditions. L'usine fut inaugurée en 1917, reconstruite après un incendie en 1921, rachetée en 1929 pour la construction d'avions en alliage léger puis suite à une baisse de commande dédiée à la construction d'embarcations de sauvetage et de chalutiers de pêche.

La traversée du fleuve a nécessité pendant longtemps, faute de pont, des passages d'eau. Ce sont des barques ou bachots propulsés à la rame qui sont utilisés avant leur remplacement par des bacs à vapeur au 19^e siècle dans les communes de Caudebec, Duclair, Quillebeuf et La Mailleraye. À partir de 1930 l'hélice remplace la roue à aubes et en 1960 apparaissent les premiers bacs à moteur diesel. Le **passer** faisait traverser des gens, des ouvriers, cultivateurs, pêcheurs, chasseurs, des promeneurs du dimanche, des marchandises et des animaux. Des plateaux ou des barques à fond plat pouvaient embarquer chevaux, vaches ou autres troupeaux de moutons. Les chevaux qui transportaient du matériel sur les rives devaient fréquemment traverser car le chemin de halage* passait d'une rive à l'autre en fonction de la configuration de la Seine et de ses courbes. La traversée avec des animaux était relativement dangereuse en raison de leurs possibles mouvements sur le bac. La limite du nombre de personnes ou de bestiaux était estimée en fonction du niveau de la ligne de flottaison. On traversait le fleuve en direction de Duclair pour se rendre au marché ou pour rejoindre la gare de chemin de fer. Des commerces, bars et auberges s'installaient à proximité des bacs profitant de l'attente pour offrir leurs services aux passagers. Les bars et auberges étaient de véritables lieux de sociabilité dans lesquels les gens se rencontraient en attente de la traversée.

Jusqu'en 1959, le seul moyen de traverser la Seine entre Rouen et la Manche était le bac. La construction du pont de Tancarville conduit à la suppression de celui du Hode devenu inutile. **Aujourd'hui, il reste huit passages, six bacs de catégorie fluviale** (jauge en dessous de 50 tonneaux) à Dieppedalle, Val de la Haye, la Bouille, le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges et Yainville et **deux bacs maritimes** (plus de 50 tonneaux) à Duclair et Quillebeuf-sur-Seine. Le bac fluvial est conduit par deux personnes : un capitaine et un matelot marinier. Sur le bac maritime, l'équipage comprend un capitaine, un chef mécanicien et deux matelots. L'ensemble des bacs transporte plus de 10 millions de personnes par an (habitants de la région et touristes) et participe de la construction territoriale de l'estuaire.

La Seine a été longtemps un fleuve difficile à naviguer à cause des hauts-fonds, des crues, des marées, du mascaret et du fait des conditions météorologiques changeantes, la brume et le vent étant particulièrement redoutés par les marins. Avant les aménagements du chenal, les accidents étaient fréquents et les épaves abandonnées dans le lit du fleuve formaient des obstacles supplémentaires. C'est pourquoi **les pilotes de Seine** se sont imposés pour guider les bateaux au fil de l'eau. La première mention écrite sur cette institution remonte au deuxième siècle après Jésus-

Christ et c'est au 14^e siècle qu'on utilise le mot laman pour désigner le pilote. Celui-ci a pour mission à cette époque d'aider les nefes à entrer et sortir du port du Havre en les accompagnant avec une barque et parfois en organisant le halage. Il utilise de simples perches ou sondes pour évaluer la profondeur du chenal et choisir les meilleurs passages (Aujourd'hui, le lamaner est la personne chargée à terre d'assurer l'amarrage ou le désamarrage des navires avec les aussières*). Les pilotes étaient recrutés parmi les marins locaux qui connaissaient bien les lieux. Les changements les plus notables se produisent au moment de la révolution industrielle qui voit les premiers travaux de chenalisation d'importance, le balisage du parcours qui permet la navigation de nuit en 1890, l'arrivée des bateaux à vapeur en coque d'acier et transportant des volumes de marchandises de plus en plus importants. Des services d'annonce téléphonique permettent de renseigner les bateaux sur l'état de navigation et d'anticiper les éventuels obstacles ou difficultés. Enfin, les pilotes commencent à utiliser des bateaux-pilotes d'abord équipés de moteur à vapeur puis de moteur à explosion. En 1902, les pilotes s'organisent en Syndicat professionnel et ils recrutent des capitaines au long court depuis 1900, ce qui permet de répondre à un trafic en forte expansion sur le port de Rouen à partir de la 1^{re} guerre mondiale. Ensuite, ils utilisent des vedettes rapides pour rejoindre les navires qu'ils doivent guider dans l'estuaire qui sont de plus en plus longs et volumineux atteignant des dimensions record. En 2012, la station de la Seine compte 59 pilotes répartis en deux sites, amont et aval. Deux pilotes sont nécessaires pour parcourir les 120 kilomètres de navigation entre Rouen et la mer. La relève est effectuée à Caudebec-en-Caux afin de limiter la durée de pilotage à un maximum de 5 heures (www.pilote-seine.fr).

Beaucoup d'autres métiers sont liés à l'estuaire et aux activités fluviales. Les marins, dockers commerciaux, et toutes les personnes chargées de la maintenance des digues et autres aménagements fluviaux. Ce panorama non exhaustif montre des spécificités locales comme la construction de gribane, embarcation adaptée aux conditions de navigation dans l'estuaire pour transporter les matériaux lourds (pierres) que l'on extrait dans la vallée de la Seine. On découvre que l'estuaire est pourvoyeur de matières premières qui sont travaillées sur place comme les minéraux ou la tourbe. L'aménagement de la Seine fournit également du travail mais il ouvre également des perspectives de développement économique. L'endiguement en asséchant des zones marécageuses permet l'expansion de l'agriculture et de l'élevage mais aussi l'implantation de nouvelles industries qui trouvent sur le fleuve la meilleure voie de communication et de transport des marchandises. Les changements observés dans l'estuaire ouvrent la porte à de nouveaux métiers. Ainsi, une place est faite dans le secteur de la gestion de l'environnement et de sa valorisation au sein des parcs. Les métiers du tourisme et du loisir ont également leur place dans l'estuaire. Enfin, le monde de la recherche est particulièrement impliqué, la complexité de son fonctionnement et les enjeux contemporains engageant de nombreuses équipes. Les métiers du fleuve révèlent des modes d'appropriation de l'estuaire et les valeurs qu'on lui accorde.



Jusqu'au 18^e siècle, la « rivière » reste sauvage et sa navigation périlleuse pour les gribanes, ces bateaux plats utilisés pour la pêche, le transport et le franchissement. L'eau constitue en effet un obstacle au passage malaisé pour ceux qui vivent autour. Une seigneurie d'eau dépendante des nombreux châteaux et abbayes rend complexe la gestion du territoire. La vie entre deux rives oppose une population rurale (en rive gauche) et une population plus dense et moderne (en rive droite). En outre, les nombreux méandres du fleuve engendrent des presqu'îles et des lieux à forte identité comme Jumièges, le Marais-Vernier ou la boucle de Brotonne. Le paysage est ainsi très changeant, avec des îles qui se déplacent ou disparaissent, des bancs de sables vagabonds. Le déplacement de méandres, laisse certains bras morts se combler au fil du temps, faisant émerger des zones marécageuses et modifiant le cours de la Basse Seine. Cette Seine livrée à elle-même fut propice aux populations riveraines : « il en résultait au-delà de Rouen, avant que l'homme s'en mêle, un cours d'eau très large, au débit lent, étalant – parfois sur plusieurs kilomètres – une faible épaisseur d'eau. Dans ces eaux généralement calmes croissait une abondante population de poissons, alimentant une florissante activité de pêche professionnelle » (Musée de la Marine de Seine, p. 8). En 1882 on peut observer 257 pêcheurs professionnels en Basse-Seine répartis entre Elbeuf et Villequier, profession aujourd'hui disparue. Un certain nombre d'entre eux est des occasionnels ou saisonniers allant en Seine aux saisons des poissons migrateurs, alternant avec le tissage, l'exploitation fruitière, la chasse ou le petit commerce (Joubert, 1986 ; HCE, 2001). En outre, la plupart des bateliers pratique la pêche comme passe-temps dans l'attente de leur service. De nombreuses villes au bord de l'eau (Caudebec, Duclair par exemple) ont encore dans leurs armoiries le symbole de poissons comme le saumon ou l'éperlan (Rochard *et al.*, 2006).

Aux 18^e et 19^e siècles, ce sont les bacs et passages d'eau (on en recense une quarantaine entre Rouen et Quillebeuf-sur-Seine) qui règlent l'animation de la vie sur la Seine. Ces derniers sont créés et maintenus par leurs usagers. Ils permettent dès le 15^e siècle d'emmenner le bétail à vendre sur les marchés comme à Jumièges, au Trait ou à la Maille-roye (Derouard). Pour les hommes et les femmes qui fréquentent ces foires, on laisse sa voiture de l'autre côté de l'eau. Plusieurs noyades liées à des bateaux surchargés ou à des mouvements maladroits de passagers témoignent de ce rapport inquiet à l'eau. Les bras des ouvriers agricoles font également l'objet de fréquents échanges d'une rive à l'autre lors de la saison des moissons ou encore pour l'usage des moulins à eau (par exemple à Saint Wandrille).

La traversée de l'eau entretient les rivalités, la rive droite étant mieux pourvue en écoles et en travail les positions et techniques de passage restent ainsi un objet privilégié des stratégies sociales et conflits d'usages autour du fleuve. On s'enrichit grâce au halage des bateaux en faisant payer les points d'amarrage (Croisset ou la Bouille par exemple), et on insuffle une vie portuaire de vallée. Le fleuve étant par endroits difficile à naviguer (*Le Sueur*), les bateaux sont halés à la corde depuis la terre par des équipages d'hommes et des attelages d'animaux sur les 8 mètres de « larges » entre terre et eau laissés libres par les riverains (chemins de halage). Dans ces tâches délicates et stratégiques de rapport à la Seine, ce sont souvent des mariners, pêcheurs ou agriculteurs qui rendent service et font le métier. Ainsi, bateliers, pilotes, haleurs, pêcheurs et constructeurs de navires deviennent peu à peu les figures incontournables de l'estuaire. Dans les années 1870, ce sont progressivement les bacs à vapeurs, puis motorisés qui prendront le relais à l'heure où le fleuve devient corridor industriel entre ses deux grands ports : Rouen et le Havre.

Au début du 19^e siècle, les innovations techniques vont permettre le passage de l'artisanat à l'industrie des filatures mécaniques favorisant ainsi le développement économique des vallées de l'estuaire (Cailly, Commerce) et les villes à tradition drapière comme Elbeuf. Par exemple, les trois petites rivières rouennaises, le Robec, l'Aubette et la Renelle (petit ruisseau aujourd'hui disparu) accueillent jusqu'à 237 établissements industriels au milieu du 19^e siècle et les usines implantées à Elbeuf emploient 10 000 personnes pour cette activité en 1837 (Guilmeth, 1842 ; Hugo, 1835). Il en découle une forte augmentation du trafic fluvial pour l'importation de matières premières et l'exportation de produits textiles manufacturés. De nouvelles industries s'implantent également comme une fabrique de verre à vitre, des usines de produits chimiques et de papier. Le fleuve en tant que voie de transport, mais aussi pour la force motrice hydraulique et comme moyen de dilution et d'épuration des produits évacués par les teintureries et tanneries est un élément structurant du développement industriel et territorial.

Harfleur perd de son importance au profit du Havre qui dès 1820 connaît un important développement économique grâce à ses activités portuaires (construction navale, armateurs, maisons d'assurances maritimes, trafic maritime), elles-mêmes entraînées par le succès des voyages transatlantiques des prestigieux paquebots (notamment le « Normandie » puis le « France »). Ces derniers témoignent du prolongement de l'estuaire de la Seine. L'embouchure

du fleuve est alors considérée comme une porte ouverte sur l'infini des océans. C'est en 1855 que les frères Péreire créent La Compagnie Générale Transatlantique (cf images sur internet) inaugurant des grandes lignes de transports maritimes de voyageurs (Haugel et al., 2006).

Le transport de passagers se développe progressivement sur le fleuve notamment grâce aux progrès techniques. Il faut attendre 1816 pour voir l'*Elise*, premier bateau à roues à aubes, naviguer dans l'espace fluvial français. Mais c'est surtout avec leur établissement au Havre en 1818, puis le service régulier entre Rouen et le Havre de « *La Duchesse de Berry* » à partir de 1821 que le voyage à vapeur s'impose sur la partie aval de la Seine. On compte à la même époque quelque 1 200 bateaux de voyageurs et marchandises qui transitent entre l'estuaire et Paris. Les routes étant mal entretenues, le voyage sur l'eau est d'autant mieux apprécié. Ce moyen de transport commence alors à se généraliser, le « *Neptune* » ralliant Rouen à Elbeuf est capable de transporter 1 000 passagers à 20 km/h (Gauthier, 1996). On estime à près de 34 500 le nombre de voyageurs transportés sur cette destination en 1853. Plusieurs compagnies comme *L'entreprise Générale des Bateaux à Vapeur de la Basse Seine* ou la *Compagnie Anonyme des Paquebots sur la Seine* organisent le trafic. On dénombre 60 bateaux pour 9 compagnies entre 1835 et 1860. Si Rouen reste la plaque tournante, Elbeuf et La Bouille sont des destinations fréquentes.

Les transports fluviaux et maritimes prennent de l'ampleur avec le développement économique et industriel auquel ils sont liés. Afin de laisser passer des transporteurs de plus en plus gros et de plus en plus nombreux, à partir de 1836, la Seine fait l'objet de nombreux aménagements qui consistent notamment à édifier des digues, creuser le chenal, araser îles et bancs de sable, construire des canaux. En 1922, 30 % des berges de la Basse-Seine sont aménagées (contre 15 % en 1867) (Foussard, 2009 ; Guézennec, 1999).

À partir des années 1860, l'industrie pétrolière s'installe et s'accroît dans l'estuaire (Le Dez, 2009). Pendant la première guerre mondiale, le trafic de charbon augmente et Rouen devient le premier port pour cette marchandise. Par ailleurs, la position géographique de l'estuaire s'avère stratégiquement intéressante pour répondre à l'effort de guerre et aux nouveaux besoins en matière d'énergie. La métallurgie, l'industrie chimique, l'aéronautique, la construction navale, la production électrique se développent sur le territoire (Grogennec, 2012). En novembre 1917, le Trait est choisi par le gouvernement pour implanter un chantier naval parce que c'est un lieu situé loin à l'intérieur des

terres, à l'abri des attaques maritimes et sous-marines. Le village du Trait qui ne compte alors, guère plus de 300 habitants est situé entre Rouen et le Havre sur une boucle de la Seine. L'eau y est suffisamment profonde et l'effet de la mer s'y fait sentir, ce qui permet d'envisager le lancement de navire d'assez grand tirant d'eau. Par sa proximité avec des ports importateurs de pétrole brut américain, la Seine permet d'alimenter l'agglomération parisienne par voie d'eau, par le raiet l'estuaire de la Seine devient dans les années 1930 le premier centre français de raffinage avec ses quatre usines. Cette ascension est brutalement freinée par la guerre puisqu'une bonne part des installations portuaires de Rouen sont détruites est celle du Havre sont complètement anéanties ainsi que 350 bateaux. Les travaux de reconstruction de l'après-guerre dynamisent l'activité d'extraction de granulats alluvionnaires. De nombreuses carrières se développent pour exploiter les sables et graviers déposés par le fleuve. Les deux ports sont reconstruits, celui de Rouen se déplace vers l'aval et au Havre un nouveau plan est élaboré. L'activité de transport reprend rapidement ; elle est facilitée par l'ouverture d'un nouveau chenal en 1960 : « le grand canal ». La reprise des travaux après la seconde guerre mondiale contribue à poursuivre la métamorphose du fleuve : certaines de ses manifestations comme le mascaret disparaissent (années 1960).

De 1950 à 1970, l'industrie liée au pétrole occupe une place prépondérante dans l'activité des deux grands ports estuariens mais les chocs pétroliers des années 1970 vont ralentir son développement. Toutefois, le port du Havre garde une part majoritaire dans ce domaine d'activité et en 1971 l'État décide d'implanter un nouveau terminal pétrolier à Antifer. Inauguré en 1976, il est aménagé pour accueillir des supertankers de 500 000 tonnes au sein du complexe havrais. Par ailleurs, le transport de conteneurs s'accroît à partir de la fin des années 1970 pour le conduire progressivement à la place de leader des ports français. L'utilisation croissante des oléoducs dans l'approvisionnement des raf-



Port pétrolier d'Antifer

fineries et les difficultés d'accessibilité du port de Rouen pour les plus grosses unités lui font perdre sa qualification de port pétrolier. De fait, sous l'impulsion des politiques agricoles successives, le port de Rouen s'oriente vers les échanges de produits agro-alimentaires pour devenir le premier port céréalier européen.

Dans les années 1960-1970, les espaces disponibles en bord de Seine permettent l'implantation d'un tissu industriel de production et d'équipement automobile et 200 000 véhicules transitent chaque année dans les ports de Rouen ou du Havre. Le trafic de bois pour les papeteries, l'agro-alimentaire, et la métallurgie en liaison avec les grandes filières régionales automobile, de la pharmacie ou de l'aéronautique, sont également des secteurs importants dans l'estuaire. Les entreprises se sont ainsi installées près des sites de production, de transformation ou d'approvisionnement dans le but de réduire les coûts, de pouvoir bénéficier de la main-d'œuvre disponible et d'un savoir-faire spécifique. L'ouverture aux échanges internationaux des ports de Rouen et du Havre peut également être considérée comme un facteur de réduction des coûts, attractif pour les industries. (DRIRE-HN & INSEE, 2006; Laroutis, 2006). Actuellement, **l'industrie manufacturière** est le premier secteur pourvoyeur d'emploi pour les communes riveraines de l'estuaire de la Seine, avec plus de **55 000 salariés** dans plus de 2 100 établissements. Les sous-secteurs de l'automobile, de la chimie, de la réparation et de l'installation de machines, de la fabrication de produits métalliques, de la cokéfaction et du raffinage représentent plus de 50 % des effectifs salariés. Le secteur **des transports et de l'entreposage** est également important avec près de **35 000 salariés** dans 1 700 établissements. Ces activités sont réparties tout le long de l'estuaire, avec une prédominance des régions rouennaise et havraise (INSEE, 2010).

Dans ce contexte, les deux ports de l'estuaire continuent de se développer et jouent un rôle moteur dans l'expansion économique du territoire. Celui du Havre poursuit son agrandissement et sa modernisation afin de rester concurrentiel face aux plus grands ports européens (Rotterdam, Hambourg, Anvers). En outre, le projet Port 2000 d'extension du port de Havre, mis en service en 2006 et dont les travaux ont été initiés en 2001 vise à augmenter la capacité d'accueil des conteneurs. Le nouvel équipement peut en effet accueillir en permanence et sans la contrainte des marées des navires de 16 mètres de tirant d'eau et l'équipement des postes à quai doit permettre *in fine* une augmentation considérable du nombre de conteneurs. Le port du Havre est aujourd'hui le 1^{er} port français pour le com-

merce extérieur et les conteneurs, et au niveau mondial il est classé à la 50^e place pour le trafic total de marchandises et à la 52^e place pour les conteneurs. Le port de Rouen est le 5^e port français pour les marchandises, le 1^{er} port européen pour les céréales (environ 2,25 Mt en 2014) et le 1^{er} port français pour les engrais et la farine. Entre les installations de Rouen et du Havre, l'activité portuaire à terre se répartit ponctuellement en quelques sites importants (Saint-Wandrille, Radiactel, Honfleur...) sur environ 120 km de rives de Seine.



Aujourd'hui, les trois ports du Havre, Rouen et Paris sont alliés dans un projet commun HAROPA en cours de réalisation. Réunis depuis janvier 2012 au sein d'un GIE (groupement d'intérêt économique), les trois ports de l'axe Seine sont reconnus comme le 1^{er} ensemble portuaire de France, et se portent à la 5^e place européenne. HAROPA propose un système de transport touchant les offres maritimes, douanières, foncières et multimodales. L'axe Seine est aussi considéré comme « un système logistique intégré majeur en Europe, compétitif, durable, au service des entreprises et des territoires. Ce nouveau « guichet unique » génère aujourd'hui près de 120 millions de tonnes de trafics maritimes et fluviaux, touche 500 ports à travers le monde, accueille près de 50 armements conteneurs et conro (conteneurs/rouliers), propose chaque semaine près de 120 escales fluviales et 50 liaisons vers une dizaine de terminaux ferroviaires, dispose de plusieurs milliers d'hectares de terrains et de réserves foncières tout au long de l'axe Seine et affiche ses performances au regard de la rapidité et des facilités douanières » (www.haropaports.com). Selon l'INSEE le complexe industrialo-portuaire du Havre mobilise en 2010 près de 32 000 emplois salariés.

On peut affirmer que les équipements portuaires ont largement organisé les polarités urbaines, les développements économique, démographique et territorial. HAROPA 2030 semble vouloir s'imposer comme un acteur majeur du territoire et pourrait jouer un rôle considérable dans le développement futur de l'estuaire de la Seine et plus largement de « l'axe Seine » de Paris à la mer.

ENCART N° 3

La pêche professionnelle dans l'estuaire de la Seine



La Seine a gardé longtemps une fonction nourricière et accueillait de nombreuses familles de pêcheurs dans ses villages riverains, ceci jusqu'à la fin du 19^e siècle. Une distinction était faite entre pêcheurs professionnels, qui pratiquaient toute l'année, et pêcheurs occasionnels ou saisonniers qui étaient, pour nombre d'entre eux, des pluriactifs et qui se limitaient aux saisons des poissons migrateurs. Enfin, les bateliers et pilotes, entre deux navigations pouvaient pêcher et vendre du poisson (Joubert, 1986). Le même auteur signale que l'on trouvait trois catégories

de pêcheurs professionnels en fonction de leur situation géographique dans l'estuaire. Les pêcheurs d'en haut situés en amont de Rouen où l'eau est peu salée et la marée a peu d'effet. Les pêcheurs d'en bas exerçant leur travail entre Rouen et Le Havre. Les pêcheurs d'estuaire dans la zone de l'embouchure effectuant une pêche maritime et fluviale dans cet entre-deux aquatique géographique. Cette activité demandait une forte expérience et la connaissance fine du cours d'eau et du comportement des poissons en fonction des configurations locales de la Seine. Le matériel et les techniques de pêche très divers étaient adaptés au type de pêche, aux poissons recherchés et aux lieux qu'il s'agissait d'exploiter. Les techniques « passives ou actives » comptaient de multiples outils : filets, lignes, pièges avec de nombreuses variantes pour chacune des catégories (Cf. Joubert pp. 138-151). Les poissons recherchés étaient le saumon, l'alose, l'éperlan, l'anguille, la lamproie, le flet, le mulot parmi les migrateurs ; le brochet, la carpe, la brème, la perche, l'ablette, le goujon parmi les poissons de rivière. La pratique de pêche fluviale a baissé progressivement pour disparaître complètement avec le départ à la retraite du dernier professionnel en 1980 et depuis 1975 la pêche professionnelle est interdite en amont de la limite administrative de la mer par arrêtés interministériel et inter-préfectoral. Seule une dizaine de professionnels travaillait encore entre le Pont de Normandie et le Pont de Tancarville avec des canots de petite taille jusqu'en 2008. Depuis cette date, la pêche est interdite en Seine à cause des PCB* présents dans les sédiments. Avant les interdictions, les causes principales de la réduction de cette activité professionnelle étaient liées à la diminution de la population piscicole dans l'estuaire. Celle-ci résulte des dégâts subis par les habitats naturels des poissons suite aux nombreux aménagements du cours d'eau, aux obstacles à la circulation des espèces migratrices, à la dégradation de la qualité de l'eau et à la surpêche. Le trafic fluvial des bateaux de taille de plus en plus imposante a par ailleurs largement gêné la pratique halieutique obligeant les pêcheurs à retirer leurs filets ou les mettant parfois en danger à cause des effets de batillage* (Morel, 1984). Enfin les habitudes alimentaires ont changé, les consommateurs délaissant les poissons blancs pourvus d'arêtes au profit des espèces marines plus faciles à cuisiner (notamment la morue puis la civelle).

Aujourd'hui la pêche professionnelle de l'estuaire est tournée vers le milieu marin, la pêcherie en baie de Seine comptant environ 150 bateaux de petite taille (moins de 16 mètres), elle est essentiellement inscrite en petite pêche (marées de durée inférieure à 24 heures). Les espèces les plus exploitées sont la coquille Saint-Jacques (43 %), le maquereau (25 %) et la sole (7 %). La crevette grise est par ailleurs très appréciée. La pêche aux anguilles et aux sardines est interdite en baie de Seine (à cause du PCB) et celle des tourteaux et étrilles a été momentanément interdite jusqu'à la fin de l'année 2011.

La qualité écologique de l'estuaire est un enjeu fort pour la pêche professionnelle, activité qui recèle des dimensions historiques, culturelles et économiques.

L'estuaire comme réseau urbain et comme système territorial

L'évolution démographique des communes riveraines de l'estuaire est liée au développement de l'axe Seine à travers les multiples fonctions qu'il assure. La proximité de la capitale, le poids des ports et le développement industriel et agricole de la Normandie sont autant de facteurs à prendre en compte pour tracer cette évolution démographique et les pressions qu'elle fait subir au milieu estuarien. La mise en place d'infrastructures pour le transport des biens, la fourniture d'énergie et l'élimination des déchets (Billen *et al.*, 2009) sont à la fois une réponse à la croissance démographique et une source de son développement. Sur les deux derniers siècles, l'évolution de la population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine est relativement constante jusque dans les années 1950 puis on observe un très fort accroissement et une urbanisation intense jusque dans les années 1990. La population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine est ainsi passée d'environ 200 000 habitants au début du 19^e siècle à environ 800 000 aujourd'hui. L'estuaire de la Seine accueille une population à 93 % urbaine concentrée dans deux agglomérations principales, Rouen (Métropole Rouen Normandie : 495 000 habitants répartis sur 71 communes) et Le Havre (Communauté d'Agglomération du Havre : 250 000 habitants sur 17 communes), qui abritent les deux ports maritimes dont on a vu plus haut le processus de développement et leur inscription à l'échelle internationale. L'estuaire de la Seine se présente comme un système de villes, qui a vu sa population multipliée par 4 au cours des deux derniers siècles (Brocard et Lévêque, 1996). Le réseau urbain de l'estuaire s'inscrit dans l'histoire du développement de l'activité portuaire. Ainsi, la ville-port historique de fond d'estuaire (Rouen) a-t-elle conservé son rôle de capitale régionale, bien que la ville du Havre plus récente ait pris l'ascendant sur les activités portuaires du fait de sa position à l'entrée de l'estuaire (Lecoquierre, 1996). Ce dernier a subi les mêmes phénomènes migratoires – d'exode rural/urbanisation puis de rurbanisation* – que ceux qui ont été observés par ailleurs en France : les deux agglomérations se sont développées en s'étalant, Rouen vers l'aval, Le Havre vers l'amont, alors que des villes moyennes ont émergé entre ces deux pôles urbains, notamment sous l'effet d'industries nouvelles (Communauté de Communes Caux Vallée de Seine : 68 000 habitants). Initialement périurbain, le phénomène de rurbanisation* (Thomsin, 2001) s'étend tou-

jours davantage dans l'espace. Avec la montée en puissance des agglomérations, l'espace urbain sort de la ville. L'échelle pour appréhender cet étalement prend pour référence les zones portuaires élargies et cette tendance ne peut que se confirmer avec les projets HAROPA et Grand Paris.

Pour l'heure, l'estuaire de la Seine constitue un système territorial dont la complexité prend des formes multiples et qui tiennent à deux lignes de fracture principales : à la domination économique et politique de l'amont (Ile de France) sur l'aval (deux régions normandes soumises aux intérêts parisiens) s'ajoute une fracture sociale et culturelle entre la rive droite (industrielle et prolétaire) et la rive gauche, agricole et récréative pour Paris. S'y joue donc « la confrontation des intérêts locaux et de l'influence parisienne, de la grande agglomération industrielle et des espaces touristiques haut de gamme. C'est la coexistence de la principale plate-forme pétrochimique française et des espaces naturels d'intérêt écologique au niveau européen » (Brocard et Lévêque, 1996 p. 7). Les communes de la rive droite présentent une densité de population plus forte, concentrée sur les agglomérations de Rouen et du Havre, avec une part de résidences principales supérieure à 95 %. La rive gauche traditionnellement plus rurale est caractérisée par un habitat plutôt dispersé. Les communes de cette rive sont moins peuplées et la part des résidences principales y est plus faible (< 85%). Ce phénomène est accru à l'embouchure de l'estuaire, avec moins de 75 % de résidences principales pour les communes riveraines de la Seine entre Aizier et Trouville-sur-Mer, ce qui montre l'attrait touristique de ce secteur (INSEE, 2009). En 2006, l'écart de population entre les communes des deux rives atteignait 30 % contre 40 % en 1800. Ce timide rééquilibrage, s'opérant depuis le début des années 1970, est lié à un flux de population des zones urbaines vers les campagnes proches (rurbanisation). Grâce au développement des réseaux de transport, les espaces ruraux deviennent beaucoup plus accessibles et permettent d'habiter à la campagne et de travailler en ville. Cette tendance reflète sans doute l'intérêt croissant porté vers un cadre de vie de qualité qui privilégie la présence d'éléments de « nature ». Choix qui permet de concilier les impératifs relevant du monde du travail (urbanité, industrie, compression du temps et de l'espace) avec le désir de détente, de repos associés à des lieux moins contraignants pour l'homme et l'environnement. Un atout, peut-être, pour intéresser davantage de citoyens à la restauration des milieux ?

2. DES COMBATS POUR PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

Le militantisme naturaliste

Depuis les années 1960, la Seine et son estuaire font l'objet d'une surveillance accrue. Du 19^e siècle jusqu'aux années 1950, elle est un égout à ciel ouvert qui recueille les déchets, liés aux activités des Parisiens détériorant petit à petit la qualité des eaux. L'image de ce mélange des boues et des eaux usées marquera durablement les mémoires. La chaleur de l'été 1955, couplée au bas débit du fleuve engendre une forte mortalité des poissons. L'hécatombe est relayée par la Fédération de pêche de Seine-Maritime, qui porte plainte auprès des Ponts et chaussées. L'émotion collective suscitée par l'incident déclenche les premières campagnes systématiques d'analyse de la qualité de l'eau. Outre l'oxygène dissous, la température et la salinité, ces premières campagnes s'intéressent à la quantité de matières solides en suspension. Dans les années 1980, ce sont 22 stations de prélèvement sur lesquelles on analyse les éléments dissous dans l'eau de Seine. Les enjeux sont nombreux puisque chaque année on dénombre « quelques 300 000 à 600 000 tonnes de matières solides » qui « transitent en basse Seine et vont enrichir en limons les vasières* de l'estuaire où elles constituent un milieu nutritif pour de nombreux oiseaux migrateurs ou sédentaires. Elles se déposent aussi dans le chenal de navigation, où il faut les draguer pour maintenir l'accès à Rouen » [Sirost O. (Coord), 2011 (2)].

Les années 1970 marquent la prise de conscience généralisée des conséquences écologiques désastreuses de l'anthropisation de l'écosystème, qui se dévoilent notamment par des pollutions des eaux visibles par les riverains (mousses, nappes, poissons morts) et par la mise en place de mesures de compensations écologiques (notamment restauration de milieux naturels endommagés). Si la question de la qualité de l'eau a été le premier élément mobilisateur, l'intérêt pour le milieu naturel s'impose peu à peu. Cette décennie voit la thématique des zones humides* et de l'hydro-sédimentologie monter en puissance (convention RAMSAR, 1971-1986). C'est donc dans un contexte de crise économique (le choc pétrolier) et d'émergence du paradigme écologiste qu'est créé le 17 mai 1974 le Parc naturel régional de Brotonne. Il convient de préciser que la première étude de reconnaissance pour la création d'un Parc naturel régional de Brotonne est lancée en mai 1966 par la Mission d'Études pour l'Aménagement de la Basse Seine. L'enjeu est alors de sauvegarder un espace naturel enserré entre les deux grands pôles urbains et industriels de

Rouen et Le Havre. La pression industrielle menace des éléments patrimoniaux nombreux et diverses qu'il s'agit alors de préserver : des abbayes, l'architecture traditionnelle, trois forêts domaniales, la richesse écologique des milieux naturels constituent des paysages singuliers et contrastés pris dans un étau industriel et urbain. Le territoire du Parc s'est progressivement élargi : la plupart des communes riveraines de la Seine entre le Havre et Rouen sont intégrées au Parc où coexistent la navigation maritime, les activités industrielles liées à la Seine et un patrimoine naturel, paysager et culturel très riche. À travers la signature d'une charte, le schéma de développement de ce territoire allie les enjeux d'aménagement et de préservation des ressources par leur gestion (PNRBSN, 2001). D'ailleurs, le Parc naturel régional de Brotonne a été, à l'occasion de la signature de la Charte 2001-2011 (révisée tous les 10 ans), rebaptisé Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande : une manière d'acter les liens forts du parc avec le fleuve et ses enjeux. Initié avec 35 communes dans le périmètre de la boucle de Brotonne, ce sont aujourd'hui (charte 2013-2025) 82 communes dont 3 villes-portes (Canteleu, Yvetot et Pont-Audemer) et une commune associée (Sandouville) dont la majorité borde le fleuve qui sont impliquées dans ce dispositif. Un quart de son territoire est recouvert de forêts alors que 22 % est constitué de zones humides préservées pour leur biodiversité.

Portée par le développement de la sensibilité écologique, l'idée s'est imposée chez les différents usagers de la réserve et membres d'associations écologistes que la vallée de la Seine est un territoire menacé par l'industrialisation. La création du pont de Normandie déclenche un mouvement de réaction de 18 associations qui se réunissent le 4 janvier 1988 et fondent le 14 novembre 1991 une fédération qui porte le nom de *SOS Estuaire*. Elle reçoit l'agrément de la région Haute-Normandie le 20 décembre 1998 au titre « protection de l'environnement ». Des associations de chasse participent au mouvement de contestation et ensemble, ils obtiennent des mesures compensatoires (agrandissement d'une filandre* « la vasière artificielle ») aux atterrissements de zones intertidales* attenantes au pont et issue de l'aménagement de la route d'accès sur des vasières. L'association *SOS Estuaire* s'implique ensuite dans des actions militantes contre la construction de port 2000 et le remblaiement d'une centaine d'hectares de vasières par le port autonome du Havre. L'association propose un

projet alternatif de port intérieur qui n'est pas retenu par les autorités. L'aménagement est néanmoins réalisé détruisant des zones d'intérêt écologiques. Cependant, la mobilisation contribue à la création d'une réserve naturelle nationale de 3860 ha, instaurée par décret le 1^{er} janvier 1998. Par ailleurs, le 18 mars 1999 la Cour de Justice européenne condamne l'État français pour insuffisance de mesures de protection et de gestion au titre de la Directive « Oiseaux » dans l'estuaire de la Seine. Les actions entraînent l'extension de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) en mai 2000, qui se réalise effectivement en 2004. Ainsi, la réserve naturelle finit-elle par recouvrir une surface de 8528 hectares, dont 2165 hectares terrestres, répartis sur les deux rives de la Seine et depuis les portes du Havre jusqu'au pont de Tancarville, des vasières, rose-lières et prairies humides sont ainsi protégées. Une île artificielle de galets et de sable est également aménagée pour héberger des colonies d'oiseaux. Les associations écologiques se mobilisent également pour lutter contre d'autres risques de pollution graves. SOS Estuaire prend ainsi le relais des pêcheurs professionnels qui dénonçaient des pollutions issues d'un pipeline rejetant à la mer des produits dangereux de l'usine Thann et Mulhouse puis contre l'implantation de ses dépôts chimiques. Des batailles juridiques sont ouvertes avant l'effondrement économique de cette entreprise. D'autres actions sont menées par un ensemble d'associations naturalistes (Écologie pour le Havre, SOS Estuaire, LPO Haute Normandie, Estuaire Sud, Chene, GRAPPE...) contre l'extension des décharges au cœur du marais du Hode, le prolongement du grand canal maritime qui menace des zones humides, le retard dans les mesures environnementales compensatoires de Port 2000, la pression cynégétique et le braconnage, l'approfondissement du chenal de la Seine et les dépôts de boue de dragage qui



menacent des zones humides, le refus de cession de terrains situés dans la réserve naturelle au Conservatoire du Littoral par les deux ports, le projet de construction de centrales thermiques à proximité de la réserve. Cette liste incomplète suffit pour démontrer l'implication des militants, la multiplicité des conflits et la complexité du territoire.

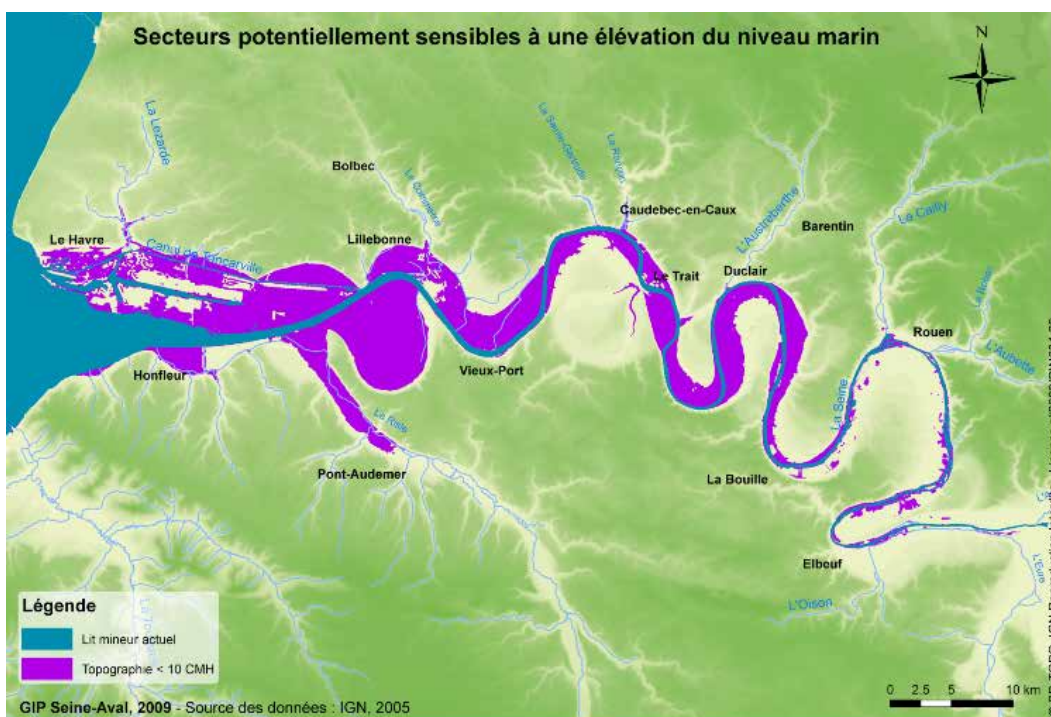
De quelques enjeux d'un estuaire aménagé

Si les associations naturalistes ont obtenu la mise en œuvre de dispositifs de conservation et des mesures compensatoires, il n'en reste pas moins que le fonctionnement de l'estuaire est d'un point de vue écosystémique*, très largement modifié. Ce phénomène concerne de nombreuses instances institutions, aménageurs, scientifiques, gestionnaires. Elles tentent de réfléchir aux solutions d'avenir pour limiter les impacts négatifs de ces modifications. Les sciences sociales ne sont que très rarement sollicitées dans cette recherche de solution qui pourtant concerne à plusieurs chefs le citoyen : contribuable, riverain, employé etc.

La nouvelle morphologie de l'estuaire liée principalement aux aménagements du 20^e siècle (endiguements, ponts, routes, remblaiements...) est en partie responsable des tendances actuelles d'évolution du fonctionnement estuarien comme la descente du bouchon* vaseux et la réduction des surfaces intertidales qui entraîne les vases sur les fonds immergés, dans la baie, sur les plages, ou en dehors de l'estuaire. Il s'agit là d'un **bon exemple d'une préoccupation partagée entre les élus locaux, les écologistes, les pêcheurs, les scientifiques, les riverains et touristes...** En effet, le déplacement des sédiments dans l'estuaire n'est pas sans impact sur le paysage balnéaire de la côte bas normande et le risque de dégradation de l'activité touristique associée, la richesse des zones de pêche, le risque de comblement accéléré de l'estuaire, la réduction de la capacité épuratoire de l'estuaire (Pour un hydrogéologue interrogé, « un estuaire c'est une station d'épuration ». En effet, les particules fines jouent un rôle d'adsorption et de transformation des contaminants déversés dans le fleuve: bactéries, biphénylespolychlorés, hydrocarbures aromatiques polycycliques - HAP -, produits pharmaceutiques...).

Les conséquences possibles du changement climatique sur l'hydrologie de l'estuaire de la Seine pourraient se traduire par l'augmentation du niveau marin induisant l'augmentation du niveau d'eau en Seine et certains secteurs de la vallée seraient menacés par l'inondation (El Abida, 2010). Sans changement de paradigme dans l'aménagement de l'estuaire, on peut s'attendre à une amplification du phénomène par lui-même. Dans un tel scénario, une partie de la réserve naturelle par exemple serait envahie par l'eau et perdrait ainsi une portion de son territoire terrestre ou intertidal. Cela aura inévitablement des conséquences sur la perception du territoire (risque, paysages...) mais également la manière d'y vivre (bassins de vie, déplacements).

Les solutions préventives qui relèvent de la restauration du fonctionnement écologique de l'estuaire sont très complexes à identifier et à mettre en œuvre pour un préjudice diffus dans l'espace et le temps. S'il paraît nécessaire d'avoir une vision globale, systémique et long terme du système estuarien afin d'anticiper les mesures à prendre pour s'adapter à ces différents changements, la place du citoyen dans cette vision reste à définir et à ne pas négliger semble t'il. Qu'il s'agisse **1/** de son ressenti (désagréments, craintes, désertion,...) ; **2/** de sa capacité d'observation et de compréhension des phénomènes (« expertise profane ») ; **3/** de sa capacité de soutien ou blocage dans les décisions publiques notamment celles impliquant des choix budgétaires drastiques ; **4/** de son appropriation des solutions concrètes mises en œuvre (dénigrement, saccage, valorisation, gestion, soutien politique...), la place du citoyen peut en effet s'avérer plus ou moins importante à considérer.



Secteurs sensibles à une élévation du niveau marin (ce qui ne signifie pas secteurs sous-l'eau car les nombreux obstacles à l'écoulement ne sont pas pris en compte (digues, buses, routes,...). Il s'agit juste d'une comparaison du niveau topographique de la vallée (altitude) avec un scénario virtuel de hauteur d'eau en Seine.

Les plages du Calvados, éléments du patrimoine touristique français et européen, leur population est multipliée par 10 en période estivale. Si les vasières restent pour les écologues une matrice de vie, leur éclatement est une menace potentielle de santé publique pour les estivants et sur l'image du littoral comme objet d'attraction touristique. Par ailleurs, certains préleveurs du milieu (chasseurs, pêcheurs, jardiniers) et certains sportifs s'exposent à des risques de contamination par consommation de produits naturels et, dans tout l'estuaire, au contact avec l'eau polluée.

Le recours à l'arbitrage européen a favorisé une politique de mesures compensatoires. Toutefois, pour les naturalistes, le **génie écologique a des limites** et il ne remédiera jamais complètement aux dégâts causés à l'estuaire. Aux deux extrêmes, une **logique technicienne de création de nature, issue des aménageurs et une vision d'une nature originelle quasi sacrée des naturalistes** s'opposent. L'image d'une vase accumulant les pollutions industrielles et urbaines et celle de la disparition de zones vaseuses emportant avec elles un conservatoire de biodiversité parcourt l'essentiel des discours ou des brochures d'information. Dans la pratique, les discussions sur les remèdes à la dégradation de l'estuaire ouvrent plus largement le spectre des possibilités, auquel prennent part aussi

des acteurs professionnels (agriculteurs, pêcheurs, carriers, industriels, techniciens de collectivités...), des élus et, dans lequel, le discours des riverains, des praticiens de loisirs est parfois relayé. Dans ce jeu d'acteurs, chacun tente de s'approprier l'estuaire en fonction de ses attentes et des représentations qu'il s'en fait. Ainsi, les chasseurs au gibier d'eau – pour partie dockers au Port du Havre – se voient autorisés à pratiquer leur loisir en pleine réserve naturelle, ce qui donne lieu à des confrontations violentes avec des naturalistes et des scientifiques. Face à ces tensions entre groupes de pression, la gouvernance est difficile.

Dans les années 2000, la Communauté de communes d'Honfleur dépose plusieurs plaintes contre l'activité industrielle du Havre. Des tuyaux de drague mal positionnés, des choix d'aménagements et endiguements jugés trop rapides en réponse à la pression économique, donnent le sentiment d'une avancée irrépressible de l'industrie. L'oubli du « contexte naturel » explique la crainte emblématique de l'envasement des plages touristiques du Calvados. Le développement économique du territoire estuarien révèle une transformation qui donne un sentiment à la fois d'impuissance et d'irréversibilité conduisant « fatalement » à la disparition progressive des composantes naturelles de l'estuaire.

3. VERS UN NOUVEAU REGARD SUR L'ESTUAIRE COMME « OBJET DE NATURE » ?

3.a Le basculement anthropologique des loisirs dans l'estuaire de la Seine

Historiquement le littoral s'est modifié et a été rendu **célèbre** par ses aménagements balnéaires. Rappelons que le demi-frère de Napoléon 3, le duc de Morny a créé Deauville, ville organisée pour les loisirs de l'aristocratie et de la bourgeoisie avec ses établissements de bains de mer, son casino, son



champ de courses, ses clubs de yachting, golf, équitation, sa promenade. Parallèlement, le terroir normand et ses paysages brumeux aux lumières changeantes, consacrés par les impressionnistes, a également véhiculé ses loisirs faits de chasses, pêcheries, promenades en barques, bains en Seine, randonnées à travers marais, champs, grèves et forêts, observation du mascaret. Les écrivains du 19^e siècle tels que Maupassant ou Flaubert font de la Seine en sa partie avale leur terrain de jeu. À partir des années 1860, la mode parisienne du canotage, de l'excursion amoureuse, ou de la guinguette transforme les usages et fréquentations de la Seine. Le rite bourgeois de la partie de campagne, comme le thème pictural impressionniste du déjeuner sur l'herbe animent le fleuve. Ce passé coloré a été ravivé ces dernières années dans les opérations culturelles régionales ou nationales mettant en scène le fleuve et son estuaire (Armada impressionniste de 2013).

Aujourd'hui, le tissu associatif dense et riche continue à **dynamiser** les rapports ludiques au fleuve et à ses abords. Les associations sportives et de loisirs pour partie héritées

de l'activité industrielle (chantiers navals du trait, industrie automobile, cheminots et PTT, par exemple) sont encore bien présentes sur le territoire. Elles permettent l'expression d'une sociabilité familiale et amicale, qui se superpose aux dispositifs mis en place pour les populations à vocations multiples 1/ corporatiste, hygiéniste (jardins collectifs et associatifs, sentiers) 2/ de sensibilisation au patrimoine environnemental (actions pédagogiques envers les scolaires, musées, PNR, réserve...) ou culturel (monuments, parcours thématiques et historiques), 3/ de loisirs péri-urbains (bases de loisirs et aires de jeux). Ce foisonnement de loisirs, pourtant encore assez confidentiel, se conjugue aujourd'hui avec une politique ludique de l'urbain qui vise notamment à réaffecter d'anciens sites industriels et portuaires (carrières, quais, entrepôts, usines) en espaces récréatifs ainsi qu'à remettre le fleuve au cœur de la ville.

L'estuaire de la Seine, s'il reste marqué dans l'organisation de l'espace, par les endiguements et la balnéarisation littorale, a été également touché par une transformation dans ses usages. En effet, des activités comme la cueillette, la pêche (à pied et à la ligne), la chasse d'abord nourricières ont muté pour se **convertir en activités récréatives et de gestion des milieux naturels**. Ces conversions ont progressivement participé également à la modification du paysage (multiplication des mares à gabions, régression très forte des marais communaux, des linaires de haies, multiplication des ballastières entretenues comme bases de loisirs ou lieux de pêche associative récréative...).

L'élevage pratiqué autrefois dans le marais Vernier a aujourd'hui quasiment disparu, mais chaque 1^{er} mai on fait venir des bovins de l'extérieur pour la fête de l'étampage qui perpétue le marquage de bestiaux destinés aux pâturages communaux. Dans le PNR, ce sont des chevaux camarguais et des bœufs highland qui ont été installés pour gérer la coupe des prairies. Ils ont été choisis pour leur caractère rustique qui renvoie à une forme de sauvagerie ancestrale : une manière de marquer symboliquement un lieu visité par des touristes.

La présence de résidences secondaires, qui se manifeste notamment par la restauration des chaumières ou les anciens corps de ferme convertis en unités d'habitation; d'anciennes exploitations agricoles transformées en espaces d'hébergement (gîtes, camping), en loisirs hippiques (centres d'équitation et haras), terrains de jeux et de sports (bases de loisirs, golfs, sentiers de randonnée) témoignent tous d'un tel changement. Cette conversion des espaces touche également des sites industriels abandonnés (quais aménagés pour les loisirs, friches converties en

espaces culturels, événementiels). Les anciens gestionnaires informels de la nature (cueilleurs, chasseurs et pêcheurs) ont aujourd'hui partiellement disparu, laissant place à une activité ludique plus structurée dans son organisation et plus compartimentée dans l'espace (zones de chasse au gabion, d'étangs de pêche, de jardins ouvriers, chemins de randonnées). Cette mutation de la société autour des loisirs estuariens se fait également sentir chez les plus jeunes, y compris en milieu rural, qui demeurent moins sensibilisés à ces divertissements familiaux qui recourent à la nature, que par des initiatives pour l'éducation à l'écocitoyenneté (semaine du goût, chantiers nature, tri des déchets, jardiniers en herbes, classes eau ou marais, partenariats pédagogiques avec le PNR, la réserve naturelle.)

Dans ce processus d'inflexion d'un estuaire industriel nourricier vers un estuaire industriel des loisirs, les loisirs nautiques sont gênés à cause de la navigation et de la qualité de l'eau. Par ailleurs, l'attrait pour les loisirs de nature reste toutefois largement **conurrencé par le patrimoine culturel**, que représentent les monuments et les musées. Si l'estuaire possède quelques sites de pédagogie et d'observation de la nature (marais Vernier, phare de la Roque...), notamment d'observation animalière (observatoires d'avi-faune, passe à poisson), les plus fréquentés restent éloignés de la problématique estuarienne : forêt de Roumare (grands herbivores, sangliers, oiseaux forestiers). À l'inverse la forte présence d'abbayes, de monuments et sites remarquables (château Robert Le diable) confirme ce que le promeneur ou l'arpenteur de la Seine peut constater de visu : une archive géologique et historique à ciel ouvert. Les pontons, cales de mises à l'eau, chaumières, corps de fermes, maisons de maître, vestiges de navigants se conjuguent avec un tourisme de mémoire entretenu (route des écrivains,



Salicorne (cueillette dans l'embouchure)

route des chaumières, vestiges vikings par exemple) et de nombreux ethno-musées (corderie, sabot, marine, batellerie, Victor Hugo...) qui jouxtent le lit du fleuve jusqu'à son embouchure. Cependant, il importe de prendre acte de certaines initiatives en faveur du lien entre patrimoine culturel et naturel : Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande cherche à mettre en avant les aspects culturels de son territoire tout en préservant la richesse naturelle. On retrouve cette volonté de faire se rencontrer ces deux aspects du patrimoine notamment avec les actions de l'association du Four à Pain de La Haye de Routot. Ce petit village du parc est devenu un lieu touristique important. Il regroupe aujourd'hui un four à pain traditionnel en fonction, une église classée monument historique et devant laquelle se trouvent deux ifs millénaires, un musée du Sabot, un jardin de plantes sauvages comestibles et médicinales, ainsi que la Chaumière aux Orties : lieu d'exposition et boutique de produits locaux et d'ouvrages de référence sur le territoire normand, sa faune et sa flore. À l'initiative de passionnés du village, aidés par l'ethnobotaniste Didier Bouillon, des études ont permis de mettre en valeur le lien entre culture et nature dans le paysage du parc. Les haies anastomosées, les arbres têtards ou les arbres insolites ont fait l'objet d'expositions à la Chaumières aux orties. Chaque année la fête des Légumes oubliés et les Orties Folies sont l'occasion de réunir des centaines de participants autour des produits naturels du terroir. Par ailleurs, à Elbeuf, la Fabrique des savoirs joue le rôle de Muséum d'Histoire Naturelle et propose également de nombreuses expositions sur la mémoire industrielle de la ville et de la

région. S'amorce donc une dynamique de valorisation des patrimoines croisés qui apporte une plus-value de sens au territoire et qui mériterait d'être encouragée à l'échelle de l'estuaire.

3.b Les trajets quotidiens domicile travail en bord de Seine

Si certaines activités autrefois considérées comme « laborieuses » sont passées dans le domaine des loisirs, les déplacements domicile/travail offrent également une occasion quotidienne pour instaurer une vraie relation sensorielle à l'estuaire (fleuve, marais, falaise). Les bacs, les ponts, la RD 914 le long de la Seine, l'autoroute entre Tancarville et le Havre, les lignes de chemin de fer sont autant de points de vue, d'observation et d'imprégnation d'un cadre spécifique construit avec le cours d'eau, les bateaux, la faune et la flore. C'est un paysage changeant d'un élément vivant qui est donné à voir en fonction de la météorologie (vagues produites par le vent, couleur de l'eau, brume, luminosité) ou de l'activité humaine (passage de bateaux, sports nautiques et de berges, métiers du fleuve) et qui attire l'attention et provoque des émotions... Un grand nombre de travailleurs sont ainsi concernés par l'estuaire (par exemple, environ 18000 véhicules par jour empruntent le pont de Tancarville dont une bonne part de camions (CCI Le Havre)) de manière plus ou moins consciente et l'on peut s'interroger sur la place de l'estuaire dans leur vie. À quel niveau l'apprécient-ils en se rendant sur leur lieu de travail ou au cours d'un déplacement professionnel ?



II PAYSAGES ET PERCEPTIONS DE L'ESTUAIRE



Dans la première partie, nous avons déroulé l'histoire de la construction de l'estuaire par ses aménagements au service de l'activité économique, des conséquences écologiques et les engagements militants pour sauvegarder ses richesses environnementales. L'estuaire a été largement transformé et offre une variété de paysages. La notion de paysage apparaît comme subjective et transversale. Elle est polysémique et dépend largement des points de vue qui la mettent en œuvre dans la mesure où elle résulte de regards posés sur une réalité concrète (fleuve, montagne, prairie, etc.) à travers divers filtres culturels situés dans le temps et l'espace. Aussi, la connaissance de ces constructions sociales est un éclairage sur les relations entretenues par les hommes avec l'estuaire. Nous nous intéressons maintenant à la perception de l'estuaire en examinant dans un premier temps la production d'un imaginaire paysager à partir de l'expression littéraire et la peinture et, ensuite, aux différentes entités géographiques paysagères. Suit l'étude des paysages perçus et vécus par les usagers et habitants de l'estuaire. Enfin, nous terminons par une approche du paysage en termes de réappropriation et de renaturation du milieu estuarien.

1. IMAGINAIRES SYMBOLIQUES DES PAYSAGES

1.a Mythologie

Comme l'indique l'INSEE dans ses portraits normands, la Haute-Normandie est encore sujette à l'image d'Épinal des vaches dans les champs. C'est le paysage agricole et surtout terrestre, qui est mis en avant. Quant à l'embouchure, elle reste cantonnée dans la tradition aristocratique des bains thérapeutiques et du tourisme haut bourgeois, qui a transformé radicalement le littoral. Il convient donc de donner quelques pistes historiques de la généalogie des paysages de l'eau et du bord de l'eau, souvent oubliés de prime abord dans l'imaginaire collectif.



La déesse *Sequana*, personnification mythique de la Seine et ses sources raconte la naissance des eaux douces et calmes. La nymphe *Sequana*, fille de *Bacchus* se fit enlever



Chanceaux à St Seine l'Abbaye - Statue de Sequana, déesse de la Seine (rando21.free.fr)

par *Neptune* alors séduit par sa beauté. Elle finit par échapper au dieu de la mer au cœur de la Bourgogne en se métamorphosant en rivière aux eaux couleur émeraude. Elle est rejointe dans cette grande transformation cosmogonique par les autres nymphes gauloises qui formèrent l'Aube, l'Yonne, la Marne, l'Oise et l'Eure. À l'opposé, se déploie son contraire qui cède à une autre mythologie : celle des eaux tumultueuses et dévastatrices. Les imaginaires de l'estuaire restent dynamisés par la vision romantique du fleuve au régime maritime, et le projet napoléonien de chenalisation des eaux créant ainsi une route commerciale privilégiée entre la mer et la capitale, le paysage estuarien devenant un espace frontière flou, qui reste à conquérir.

1.b À l'heure de l'écologie, ce que nous disent les paysages (stéréotypes, formes et matériaux)

Habiter le fleuve comme habiter l'estuaire renvoient inexorablement à l'*oïkos* qui repose certes sur un assemblage d'éléments composant un milieu, mais aussi et avant tout sur le liant poétique qui fait tenir l'ensemble (Heidegger, 1980). Les pionniers de l'écologie savaient parfaitement allier leur connaissance du vivant en les replaçant dans une perspective esthétique. L'un d'entre eux – Ernst Haeckel – voyait dans l'organicité de la nature et des plantes des formes esthétiques et leur faculté de croître. Sur le plan strictement écologique, le paysage de la Seine estuarienne repose avant tout sur une logique d'interconnexion et d'assemblage à différentes échelles spatiales (un écosystème).

Les coteaux et les méandres du fleuve favorisent la perspective insulaire, même si pour des raisons de navigation la plupart des îles estuariennes ont été arasées et une majorité de bras morts comblés. La succession des 13 pays de Haute Normandie suit d'ailleurs la logique topographique des boucles où la forme de presqu'île tout comme la vacuité du large et des falaises incitent à l'irruption paysagère.



Boucle de Jumièges

Les trois principaux pays qui suivent les méandres de la Seine sont des terrains sédimentaires, dont le plateau de craie a longuement été rogné et travaillé pour donner sa morphologie au fleuve. Aussi, se revendiquer du Vexin, du Roumois ou du pays de Caux, c'est décliner une territorialité travaillée par une cosmogonie des eaux, du ciel et de la terre. De leurs alchimies émergent les milieux éphémères et magiques comme les halos de brumes et de lumières, les zones humides des vasières et des marais, les espaces de robinonnades des îles et des bras morts ou encore les clos mesures des hommes du terroir.

Ces milieux trouvent des modalités d'expression variées selon le régime du mélange des eaux. Ainsi, dans l'estuaire amont les îles, les bras secondaires et les bras morts,



Berge (Cléon) face à l'île Legarée



comme le moindre endiguement, sont propices aux lieux cachés.

La grande diversité de ces données socio-naturelles se retrouve à travers la maxime de Maupassant concernant l'estuaire : « un monde entier sur la terre » (Cité par Aubry, 2005). La formule trouve un éclairage certain dans ce qui constitue le terreau mythique du paysage de l'estuaire de la Seine : la vase.

Marais et zones humides composent historiquement 80 % du territoire estuarien. Cette matrice de naturalité est à conjuguer à l'identité populaire d'un terroir devenu fortement industrialisé. La lutte contre la vase au sens large n'est pas une nouveauté sur le littoral normand. Dans le folklore local les anciens découpages administratifs et lieux dits portent encore l'empreinte de la vase. Désormais jumelée avec Honfleur, la commune de Vasouy est enfermée entre l'estuaire de la Seine et le marais de Penne-depie. Aux 14^e et 15^e siècles, la communauté cistercienne aménage le paysage hydrologique du bassin de la Seine, essentiellement pour des motifs alimentaires. Ces travaux qui génèrent de multiples ouvrages tels que les étangs, les moulins ou les canaux d'irrigation, organisent l'économie autour du fleuve. Nombre de marais et zones humides sont alors asséchés à des fins agricoles (Benoît et al. 2004, 235-244). La route des abbayes qui parcourt la route du fleuve en aval jusqu'à l'estuaire témoigne bien d'une telle emprise de la religion sur la nature, à une période où vasières et marais sont considérés par les commentateurs et illustrateurs de la bible comme manifestation terrestre des enfers. On en retrouve des traces dans les descriptions de Dante pour qui la vase et les zones humides sont des objets exemplaires de châtement des damnés. Ainsi, les gourmands sont étendus dans la boue sous la pluie et la grêle. Les avarés et prodigues sont soumis à l'immersion dans la vase du fleuve, tandis que les mélancoliques sont ensevelis sous la boue. Fait d'importance, l'unité romantique française touchant les principaux écrivains de la Seine trouve une partie de son inspiration chez les esprits persécutés qu'ont été Homère, Dante, Milton, Camoens ou Byron (Bénichou, 2004 : 311). Vernier au 6^e siècle, puis Sainte Opportune au Moyen Âge disent l'imprégnation symbolique des marais de l'estuaire. Ces images seront renforcées par la grande campagne d'assainissement hygiénique entreprise par le médecin Le Prieur en 1832 (Aubry, 2005]. La découverte du terroir et du littoral haut normand reste alors propice pour les réactivations littéraires d'une telle mythologie. Une théologie combinant la matière, le peuple et la nature est à l'œuvre chez Victor Hugo, Jules Michelet ou Charles Nodier, pour ne citer qu'eux. Elle se prolonge dans les écrits champêtres d'écrivains familiers de la Seine comme Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Jules Barbey d'Aurevilly, ou à l'occasion Georges Sand. Les fées et démons du terroir surgissant des marais et des bords vaseux des fleuves disent à leur manière une histoire nouvelle de l'enfer et du paradis. Mais dans cette histoire littéraire, les écrivains distinguent bien la vase véhiculée sous forme de sédiments dans l'estuaire des zones humides géographiquement localisées. Si

les marais et vasières relèvent d'une représentation diabolique, la vase se range davantage du côté de la dynamique de la vie et de l'engendrement. Au caractère maléfique et de dégoût esthétique des eaux stagnantes, on oppose une matrice de la vie rurale normande. Ainsi, par-delà des éléments historiques fondés spécifiquement sur le développement agricole, se développe en parallèle une perception plus positive de la vase et des zones humides (Derech, 2006). La matière et le lieu vont être retravaillés entre science et esthétique littéraire.

1. c Entre esthétique du sublime et géographie savante : la Seine de Nodier

En 1885, Gustave Lennier publie un ouvrage considérable « L'estuaire de la Seine : mémoires, notes et documents pour servir à l'étude de "l'estuaire de la Seine" » ; ouvrage composé de deux volumes et un atlas. L'auteur propose une étude globale sur l'évolution de l'estuaire entre 1677 et 1885 à partir de ses propres travaux de recherche sur le terrain et d'un travail conséquent de bibliographie. Différents domaines sont abordés : géologie, topographie, hydrologie, régime des marées et des courants, évolution des rives, faune, flore et enfin les travaux d'endiguements, la navigation, la pêche. Cet ouvrage reste encore de nos jours une référence scientifique classique et permet de rendre compte de certains changements au cours du temps.

Avant lui, Charles Nodier, abreuvé de l'œuvre de Goethe, occupe sans doute une place à part dans sa description précise de la Seine et de son estuaire. Nodier distingue bien les marais de la dynamique des vases et de l'estran. On peut également deviner sous sa plume la conscience et la connaissance de mécanismes d'eutrophisation et de comblement naturel de l'estuaire. Cette science de la nature est confondue avec l'impact psychologique produit par la Seine sur les hommes. Le panthéisme, le sublime ou encore le sensualisme se mélangent aux descriptions savantes et culturelles qui suivent le cours du fleuve jusqu'à son embouchure. L'écrivain, promoteur du préromantisme avec ses Voyages pittoresques dans l'ancienne France (1820), publie en 1836 « La Seine et ses bords ». Dans la zone géographique, où a migré aujourd'hui le bouchon vaseux, Nodier fait prévaloir une esthétique des ruines où la puissance de la nature laisse place à la désolation. Près des ruines des abbayes, le paysage de vase ressemble aux monts affreux décrits par les écrivains spécialistes de la montagne : « Cette presque île n'offre plus maintenant qu'une plaine marécageuse, presque à demi convertie en tourbière, et indigne d'être mentionnée, si elle ne possédait

les ruines de la magnifique abbaye de Jumièges » (2005 (1836) : 76). Nodier insiste sur l'omniprésence des vestiges religieux et des propriétés foncières ou agricoles, qui n'ont pu domestiquer le fleuve en sa partie aval. À mi-chemin entre Rouen et le Havre, la Seine et ses bords sont alors sujets de manière spectaculaire au régime marin. Régulièrement, à la vitesse d'un cheval au galop, la marée génère une vague qui engloutit tout sur son passage et démontre le règne de la nature dans l'estuaire.



Carte postale: le mascaret à Caudebec-en-Caux

Ce « mugissement » qui travaille les coteaux bornant la Seine sensibilise les populations locales au régime de la maritimité. L'écume, la brume, les vagues, le courant, la marée, les plages et dans certains cas l'eau saline traduisent ce monde des ports de fond de vallée dont la vie fourmille encore au début du 19^e siècle. Après Jumièges, c'est la vallée de Saint-Wandrille qui retient l'attention du voyageur. Du flanc de coteau on peut observer une île sur laquelle

était bâti le monastère de Saint-Condé « abîmé sous les eaux », île disparue et réapparue deux siècles plus tard pour quelques jours. Ici l'hydrodynamique du fleuve figuré comme « grande lessiveuse », se mélange aux croyances religieuses fondées sur une maritimité de fond de vallée.

Comme le rappelle Nodier, à Caudebec on trouve « l'ermitage de Notre-Dame-de-Barre-y-Va, dont les murs sont surchargés de ces tableaux que le pilote a voués à la Vierge dans le fort de la tempête » (Ibid. : 79). Il faut dire qu'entre Caudebec-en-Caux et Villequier (où s'installera Léopoldine Hugo), on assiste au déferlement spectaculaire du Mascaret. La vague puissante venant de la mer et remontant le fleuve jusqu'à Rouen devient même un motif de déplacement touristique des Parisiens et des Normands. On y voit jusqu'au début des années 1960 les spectateurs ébahis prendre à leur manière la lame, se trouvant plaqués au sol sur les bords du chemin de halage. Les plus malheureux sont aspirés par la lame et tombent à la Seine. Les plus prudents se trouvent simplement mouillés. Les tourments du fleuve apportent également leurs offrandes et il est commun pour les riverains de trouver du poisson dans leurs champs lors des fortes marées. Mais pour Nodier, cette agitation du fleuve vivant renvoie à une spiritualisation de la matière (Bénichou, 2004 : 318-319). La marée agite souterrainement les vases, les sédiments et les sables, provoquant chez les hommes de la Seine une terreur divine ou un délicieux effroi digne du sublime. Entre Quillebeuf et Caudebec, la manifestation visible du flux de matière drainée par le fleuve décide de l'attribution des zones agricoles, des passages pour la navigation et met à mal les digues et autres ouvrages riverains.



Carte de la Seine (Magin J. & Magin N. - 1750)

Mais la matière créatrice qu'est la vase explique pour partie la quête de Nodier cherchant à percer les mystères du peuple et de la nature. Les alluvions déposées inlassablement par le fleuve forment à l'embouchure des bancs et des prairies humides. C'est ce génie primitif du fleuve et de son estuaire qui expliquent pour l'écrivain la croyance ordinaire des Normands. Dans la description la plus complète et érudite donnée sur la partie aval de la Seine, Nodier cherche ainsi à décoder les mystères et la puissance de la vie à partir de la création divine bâtissant une théosophie de la nature.

1. d La nature féconde des romantiques

Tous ne sont pas aussi scientifiques que Nodier dans leurs descriptions. La plupart des écrivains romantiques de l'estuaire de la Seine **dépeint la grande agitation de l'embouchure du fleuve et de sa rencontre avec l'océan dans le contexte du sublime et de l'authentique**. La zone de turbulences qu'est l'estuaire est assimilée à une machine à agiter la matière, qu'elle provienne de la nature ou des hommes. En 1846, Victor Hugo résume déjà cette situation décrivant les courants qui dégradent la falaise que les flots emportent et qui se confrontent à la Seine qui débouche dans la mer (Chiol, 1985). Dans le contexte romantique, les images littéraires de Victor Hugo montrent bien comment la boue ou la vase constituent l'humus où se nichent le peuple et les gens de peu. Dans son roman *Quatre-vingt-treize*, la fange sociale que symbolise la terre ignoble est la source de la révolution française (Hugo, 2001).

Jules Michelet rappelle dans sa géographie (1886) l'importance des mares et zones humides du bocage normand, tout comme il décrit ce « monde en démolition » qu'est celui du rivage de Haute-Normandie où l'érosion des falaises et le languissement stérile des côtes sont remarquables. Pour l'historien, la mer infinie, que l'on trouve au-delà des côtes et que l'on devine dans le sang des *Terra Neuva*, est fondatrice de vie dans ses noces avec la terre. Au-delà du « pouls » constitué par le régime des eaux et du ciel, Michelet insiste lui aussi sur la matière en suspension dans l'eau et à la surface (*mucus de la mer*), et notamment celle qui s'apparente à des sédiments vaseux, qu'il considère comme une infinité d'atomes vivants (1983). En racontant son passage au Mont Saint-Michel, l'historien dit cette équivoque que représentent les zones sableuses et vaseuses, où derrière la magie du paysage se cache un abîme ensevelissant.

1.e Une image littéraire inversée : le littoral des touristes, le terroir vaseux et productif des « vrais gens »

Gustave Flaubert à la fin de son voyage en Bretagne entrepris en 1847, descend la Seine jusqu'à la mer. Il relate la société balnéaire qui s'épanche sur le littoral du Calvados et qui a su métamorphoser les villages de pêcheurs en société maniérée des loisirs. Lors d'une de ces excursions hors sentiers balisés Flaubert – il est un adepte des bains et du canotage – donne une description plutôt positive du littoral vaseux et les zones humides qui sont, sous sa plume, un témoignage de résistance locale à l'envahissement touristique généré par la vogue des bains de mer et des casinos. Dans *La Légende de Saint Julien l'Hospitalier* (1877), Flaubert souligne l'attribut évangélique de la vase où s'enfoncent le terrible guerrier en compagnie des lépreux. Les chasseurs et pêcheurs normands fréquentent les marais situés à l'aval du fleuve et l'embouchure de l'estuaire. Ils sont attachés à leur terroir contrairement aux touristes endimanchés, qui fréquentent le littoral.

La terre humide à la fois génératrice de vie et mortifère reste vivace pour les habitants de l'estuaire de la Seine au 19^e siècle. Elle est d'ailleurs vécue intimement comme telle par Hugo lui-même avec la perte de sa fille Léopoldine dans les eaux tumultueuses de l'estuaire à Villequier. Nous retrouvons la dimension féminine à la fois mythique et mystique du marécage et de la zone humide* soulignée par Johann Jakob Bachofen (1996), (Cf. aussi Borgeaud et al., 1999). Pour ce dernier, ces lieux sont chacun à leur manière une déclinaison de la *terre mère*.

L'œuvre de Maupassant s'inscrit pleinement dans cette filiation. Dans les salons littéraires et artistiques, les bourgeois qui pratiquent les loisirs de la chasse et du canotage illustrent cette distance entre la Normandie perçue depuis Paris (Siat, 2003) et celle vécue localement. Pour l'écrivain, les touristes de la haute société ne comprennent guère la profondeur magique de la nature. Dans *La légende du Mont Saint-Michel*, Maupassant oppose les terres sableuses infertiles du Saint gagnées sur l'eau, aux terres grasses et humides d'un terroir administré par le diable. L'écrivain rappelle également les plaisirs du bord de l'eau qui consistent à « faire le rapin »¹, en partie de chasses et de pêche à pied contrastant avec le canotage élégant des parisiens dans le rapport au fleuve.

1. C'est-à-dire à excursionner en façade de littoral, traversant ainsi les zones humides. Cf. Guy de Maupassant, « Miss Harriet », in *Contes Normands*, Paris, LGF, 2004 : 377.

1.f Évolutions dans la peinture

Le 19^e siècle est celui des marais pour les peintres romantiques et orientalistes. L'école de Barbizon en fait même un thème privilégié dans la représentation des mares et zones marécageuses (Soubiran, 2002 : 21-30). La sensibilité champêtre alors en vigueur dans le roman influence les peintres (voir la correspondance entre Leroux et Nodier ou celle entre Guillemet et Zola). Charles Daubigny dans ses toiles illustres de *La Vanne d'Optevoz* (1859), *La Seine à Bezons* (1851) ou *Bords de l'Oise* (1873) fait de la vase un élément important du paysage. Il sera suivi dans cette démarche par son élève Antoine Guillemet, illustrant à plusieurs reprises le littoral de la côte fleurie et l'envasement de Villerville.



Giverny

Sur ces toiles, la marée basse dévoilant des eaux noires apparaît à la fois nourricière et vecteur de lumière. Guillemet sera qualifié davantage de peintre naturaliste que proche du mouvement impressionniste, où il côtoie Claude Monet. Si la zone vaseuse traduit picturalement le mouvement de retour à la campagne et prédispose à la vogue du plein air, il semble que le motif s'efface à la fin du 19^e siècle, en particulier chez les impressionnistes figeant sur la toile le tourisme nautique et festif de bord de Seine aux plages de l'estuaire. Les œuvres d'Eugène Boudin sur le marais de Deauville, les scènes de pêche à pied sur la côte fleurie, contrastent avec ses représentations des bains de mer. Le peintre traduit bien dans ses toiles un double traitement paysager de la vase nourricière et de l'effacement esthétique de la société balnéaire (Cf. Manœuvre, 1991, 2006 ; Bergeret-Gourbin, 2003).

Gaston Bachelard (1947 : 127) montre combien l'esthétisation des matières molles passe au cours du 19^e siècle par une focalisation sur la faune et la flore qui en sont issues.

Ainsi, les Nymphéas qui obsèdent Claude Monet sont une métaphore indiquant que les fleurs naissent de la boue ou de la vase. Ce n'est donc pas le dégoût du marécage ou plus largement des zones humides qui explique leur effacement pictural, mais plutôt une tentative de saisir l'éclosion et le jaillissement de la vie, tout en s'opposant au dictat du règne de Napoléon III. Ce dernier, connu pour sa politique de construction de canaux et d'ouvrages en vue d'assécher marais et vasières (Landes, Marais Poitevin, Seine) est emblématique des fastes de la haute société qui s'affiche dans les stations balnéaires. Le duc de Morny, demi-frère de l'empereur, entreprend dès 1860 un drainage des ruisseaux, un assèchement des marais et un arasement des dunes pour bâtir la station de Deauville (Hébert, 2004). Dans le



même temps, Napoléon III impose une peinture monumentale aux artistes prenant pour motifs la percée du Canal de Suez et les conquêtes coloniales d'Orient. Pour le groupe des impressionnistes, effacer les traces d'anthropisation dans le paysage c'est aussi s'émanciper de cette politique culturelle (M. et G. Blunden, 1973). Le jardin d'eau construit par Monet à Giverny montre bien la référence empruntée à une botanique qui délaisse le sol pour s'intéresser aux compositions des lumières et des couleurs. Dans son jardinage, le peintre va jusqu'à construire un petit canal puisant dans l'Epte afin d'obtenir une eau transparente, laissant voir le fond végétal et servant de support aux variations chromatiques. L'idée est d'effacer toute trace de l'humain dans une profusion végétale (FerrettiBocquillon, 2009). Cette métamorphose de la matière (de la vase au végétal) éloigne l'œuvre du peintre de ses confrères encore adeptes du sublime se dévoilant dans les dépôts de sédiments à l'embouchure de l'estuaire ou dans le mystère marécageux des bords de l'Oise et de la Seine (Zambianchi, 2008). En outre, la marche en avant des sports et des loisirs montre un traitement paysager des sites

et des lieux. Le canotage, les bains, la régata, le déjeuner sur l'herbe, la guinguette, ou la promenade au bord de l'eau focalisent les regards sur les expériences corporelles et les sensations physiques (Noël, Hournon, 1997, 2004 ; Pomarède, 2007 ; Bauby *et al.*, 2003). La célèbre *Grenouillère*

montre bien métaphoriquement que ce sont des batraciens d'une autre nature, qui s'ébrouent désormais sur les berges et dans les eaux du fleuve. Reste à savoir en quoi cet héritage culturel peut-il influencer notre regard sur la nature de l'estuaire contemporain.

2. DÉCOUPAGE TERRITORIAL EN DIFFÉRENTES ENTITÉS PAYSAGÈRES D'AVANT EN AMONT

Aujourd'hui, du barrage de Poses au Havre, la Seine achève sa course lente et méandreuse vers la mer. Sur le parcours long de plus de 160 kilomètres les variations paysagères de l'estuaire sont parfois brusques et capricieuses, alternant entre les résurgences d'un passé vivace et les urgences de la pleine industrie à l'ère technologique. Forêts, industries pétrochimiques, champs agricoles, résidences bourgeoises du 19^e siècle, châteaux et abbayes, métropole ou zone d'habitation périurbaine, ancien village encaissé en bord de fleuve, espace en friche, sont quelques-unes des vues qui morcellent la Seine aval en petites entités paysagères, évoquant davantage une mosaïque qu'un ensemble harmonieux. Une description paysagère à l'échelle de l'estuaire (Blouin in *Enfants du fleuve*) propose une caractérisation des principales entités paysagères des boucles de la Seine dont nous donnons ici la teneur.

1. Le Havre



Le Havre présente un paysage minéral (béton, brique, galets, craie), aquatique (mer, fleuve, bassins, canaux) et végétal par les flancs de coteaux. La ville se compose de deux ensembles définis par le coteau. **La ville basse** composée du port, du centre-ville et de quelques quartiers périphériques, repose sur un ancien marais drainé à partir du 16^e siècle, puis après la Seconde Guerre mondiale tout le centre-ville fut reconstruit sur les gravats. L'urbanisme du centre dirigé par Auguste Perret, novateur dans l'art d'utiliser le béton dans l'architecture, a été classé au patrimoine



mondial de l'Unesco en 2005 et il ne reste que très peu de marques de la ville d'avant la Seconde Guerre. Aujourd'hui un renouvellement urbain s'opère dans les quartiers délaissés par l'industrie et le port. **La ville haute** comprend plusieurs quartiers résidentiels plutôt aisés dans sa partie ouest et plus modestes vers l'est de la ville. C'est cette partie de la ville **qui a vue sur l'estuaire** avec, en plan intermédiaire, la centrale à charbon et ses deux grandes cheminées. C'est en haut du coteau que l'on trouve les forts offrant des points de vue exceptionnels sur la cité. Plusieurs quartiers pavillonnaires se sont développés à partir des années 50 sur le plateau. Parallèlement, des quartiers de grands ensembles tels que la Mare-rouge sont en cours de réhabilitation et s'inscrivent dans les objectifs du Grand projet de ville.

2. Les confins du Pays d'Auge

Les confins du pays d'Auge font face à l'agglomération havraise. Composés essentiellement de coteaux boisés et d'un bocage encore très présent sur le plateau, ils s'ouvrent vers le littoral. Honfleur est la dernière ville entre fleuve et mer pour la partie sud de la Seine. La ville était un point important pour les habitants alentours, avant la création du pont de Normandie, qui instaure pour eux de nouvelles relations avec l'autre rive. Son port est sa richesse et elle a conservé le caractère authentique de son passé historique prestigieux. Le passage de nombreux peintres attirés par la lumière particulière de l'estuaire, dont Eugène Boudin, natif

de la ville, a fait rayonner cette dernière par les nombreux tableaux de bords de Seine et de son fameux port. La ville d'Honfleur est aussi le départ vers le bocage normand avec ses images de vergers et de prairie.



3. L'estuaire industriel, situé à l'embouchure

Il est caractérisé par la grande ouverture entre les coteaux et l'humidité de l'air. De grandes infrastructures portuaires, des prairies humides, des phragmitaies*, vasières, des industries pétrochimiques, canaux, voie de chemin de fer... Tous ces éléments composent ce territoire issu de l'ex-

pansion de l'homme sur des terres humides. La conquête de l'estuaire s'est faite progressivement digue par digue, repoussant un peu plus loin du port ces terres humides que l'on ne cultive pas ou peu, les bêtes y pâturent. Le canal de Tancarville et l'autoroute séparent la zone industrielle du coteau. Le grand Canal du Havre puis la « route de l'estuaire » séparent la zone industrielle des grands espaces naturels. Le pont de Normandie est l'élément repère. On retrouve d'anciens chemins menant aux passages des anciens bacs (l'estacade du Hode) à travers ces immensités de roseaux parsemées de trous d'eau profitant aux oiseaux cherchant du repos, notamment lors des migrations. La cohabitation entre espaces industriels et naturels humides reste complexe.

4. La vallée de la Risle

Elle est large et à fond plat pour une petite rivière tortueuse. Elle se jette dans la Seine au niveau de l'embouchure et annonce au fleuve sa façade maritime. Pont-Audemer, plus en amont, est la ville maîtresse de cette vallée maritime, très humide et encore assez peu aménagée, aux coteaux boisés parsemés de pelouses sèches, où l'habitat s'est implanté principalement au pied des coteaux. La vallée est marquée par quelques plantations de peupliers qui, localement, peuvent fermer la vue. L'embouchure de





Panorama depuis le coteau du marais Vernier

la Risle se divise d'une part par son fond de vallée plat et planté d'arbres isolés, d'alignements de têtards et de haies vives, d'autre part par sa façade liée à la Seine plus ouverte, où les plantations se font plus rares et où la culture fait son apparition. La rive droite de l'embouchure de la Risle est constituée d'un paysage presque résiduel, celui de pâtures inondables par la Seine, où le bétail s'accommode des va-et-vient des marées. Puis une terrasse haute en pente douce accueille les habitations et des champs. Ces trois ensembles sont cernés par les coteaux boisés offrant à l'ouest un arc tourné vers la pointe de la Roque.

5. Le marais Vernier

ancien méandre de la Seine, il forme un amphithéâtre naturel de 45 km² entre le fleuve et les coteaux. Les relations entre l'homme et le milieu naturel ont forgé un paysage unique. Les digues du 17^e et 19^e siècle qui ont asséché la partie nord du marais, le rendant plus accessible à l'entreprise humaine, en sont les témoins. Quatre unités sont présentes dans cette boucle :

- une entre la Seine et la digue des Hollandais, appelée « les alluvions ». Elle s'apparente aux marais de l'estuaire, avec de grandes parcelles parfois bordées de haies arborées discontinues ;
- trois au sud de la digue :
 - la grand'mare, le marais tourbeux environnant et leurs boisements spontanés ;
 - le marais exploité en prairies permanentes composé d'un parcellaire très fin bordé de haies basses taillées ;
 - le coteau en demi-cercle avec des habitations et exploitations à sa base protégeant les pré-vergers de l'humidité, le reste du coteau est boisé.

Les problématiques liées à ce territoire sont la conservation du petit patrimoine rural caractéristique du mode de faire-valoir du marais Vernier qui est en voie de disparition ; la restauration caricaturale ou dévoyée des bâtiments ruraux par les citadins (couleurs, ouvertures, plantations de résineux...) ; la construction de nouvelles maisons d'habitations de migrants travaillant dans les usines environnantes, qui banalisent le paysage contrairement aux pratiques liées à la gestion du paysage dans le marais.

6. Les marais de l'estuaire

La boucle de Lillebonne

Il y a quelques dizaines d'années, ce marais très humide du fait des très nombreuses sources qui s'y déversent en plusieurs cours d'eau qui le sillonnent vers la Seine, était encore très bocager et pâturé. Aujourd'hui, il est l'objet de programmes successifs d'aménagements de la zone industrielo-portuaire de Port Jérôme. La nature laisse progressivement la place à des usines, des routes, des zones de remblais.

La boucle de Norville est marquée par de grandes parcelles de marais présentant un aspect proche du paysage des pol-



ders hollandais. Avec d'importants travaux de drainage, une grande partie des prairies a été remplacée par la céréaliculture, en particulier le maïs. De grandes lignes de plantations droites d'arbres de haute tige renvoient le regard vers les coteaux d'en face. Ceux-ci, devenus plus proches que sur la façade maritime offrent un paysage dégagé et ouvert dû aux plantations très espacées. Cette entité se clôt par le paysage industriel des raffineries de Port-Jérôme et l'habitat implanté sur le haut du coteau.



Les coteaux **et pied de coteau** d'Aizier-Vieux-Port, par leur position loin des axes de circulation, sur la route des chaumières, dirigés vers le nord, ils offrent un paysage d'une ambiance solitaire et sereine rare. La marge est fine entre le plateau et les berges. La forêt est dominante dans le paysage, quelques clairières accueillent les villages. En pied de falaise, un réseau de sources traverse les bois alluviaux. Il évolue en petits ruisseaux qui se transforment progressivement en filandres (chenaux à marée) méandrant dans les vasières et roselières isolées de toutes habitations avant de déboucher en Seine sur une digue submersible.



La vallée de la Rançon est une des rares vallées affluentes de la Seine à ne pas être urbanisée. Elle porte tout de même la marque de l'homme au travers des plantations de peupliers. Le vallon est constitué d'un marais humide parcouru par des chevaux Camarguais. Plus loin, il abrite l'abbaye de

Saint Wandrille. Non loin, Villequier est devenu un haut-lieu touristique lié à l'histoire familiale de Victor Hugo, ce dernier ayant vécu au cœur de ce site remarquable aujourd'hui classé.



La boucle de Brotonne est un marais assez ouvert. Le parc des Boucles de la Seine Normande qui abrite sa maison, a favorisé le maintien de pratiques comme celle de l'arbre têtard* depuis plus de 10 ans. Il présente une mosaïque de parcelles cultivées ou pâturées. Depuis la forêt de Brotonne sur la terrasse alluviale, la pente est douce vers la Seine. L'habitat, par petits bourgs entremêlés de cultures et de pâture, s'étend le long de la route qui borde la marche topographique avec les prairies humides en hiver (sol drainant) de bord de Seine.

7. La boucle cachée, Brotonne



Elle est caractérisée par sa grande forêt domaniale (6 700 ha) et ses sites périphériques. La terrasse et les pentes cultivées ne forment pas un ensemble homogène mais sont restées à l'abri des modifications des trente dernières années car peu de routes les traversent. Cette boucle possède un patrimoine naturel riche et diversifié dont :

- le massif de Brotonne et les bois associés qui présentent notamment une chênaie sessiflore et hêtraie à houx dans les zones acides, une hêtraie-charmaie sur humus

doux et une frênaie-charmaie calcicole. L'importance du massif forestier permet l'installation d'espèces animales typiquement forestières relativement rares comme le Pic Noir, l'Autour des Palombes, le Grimpereau et la Chouette Hulotte. Cette forêt cache en elle un méandre mort de la Seine.



- Un marais alluvionnaire en bord de Seine, dominé par des prairies permanentes. Certaines sont intéressantes sur le plan biologique, en partie nord, mais l'ensemble du marais est menacé par la mise en culture. Le secteur ouest de la boucle est constitué par une tourbière d'une richesse biologique remarquable. La pente est douce et l'habitat s'étend le long de la route par petits bourgs entremêlés de cultures et de pâture. Sous la route, les prairies sont rapidement humides en hiver. Le parc des Boucles de la Seine Normande qui abrite sa maison, a favorisé le maintien de pratiques comme celle du têtard depuis plus de 10 ans.
- Une zone de vergers et hameaux plus ou moins bocagers et traditionnels, installée sur le rebord des anciennes terrasses alluvionnaires du fleuve. L'intérêt écologique de ce bocage est actuellement limité par une rurbanisation de plus en plus forte.

Le rôle de réserve de la forêt est essentiel à grande échelle. Elle est reliée aux forêts de coteaux. Caudebec-en-Caux, faisant face à la forêt, est la vallée urbanisée (à l'inverse de celle de la Rançon). Elle domine par son architecture d'après-guerre, à l'égal de Duclair, où quelques vestiges du passé ont été conservés. La ville a pu se développer en partie à cause du pont de Brotonne, mais elle reste enclavée dans sa vallée où l'urbanisation est délicate à cause du risque d'inondations. La ville cherche alors les hauteurs et trace des vides dans le fond de son vallon.

8. Les trois boucles

La boucle de Jumièges connue pour son abbaye et sa « Route des fruits » est aussi un site biogéographique remarquable et typique des rives convexes de la Seine. Elle présente des auréoles concentriques de milieux avec, le long du fleuve, sur des alluvions les plus récentes, quelques vestiges de forêt alluviale. Un bourrelet d'alluvions sur lequel se sont installés les falaises, en face, couvertes de pelouses et de forêts de la rive concave, un cordon de maisons rurales et de vergers à basses tiges, puis une zone alluvionnaire plus basse, très humide, avec mares à gabions, drains et prairies à grandes herbes, puis sur des alluvions plus anciennes, des prairies moins souvent recouvertes d'eau ou subsistent quelques dépressions intéressantes puis une zone plus sèche, transformée en zone habitée, en ballastières et en base de loisirs, enfin le secteur central avec les villages et la forêt. Au nord de cette boucle, une ville industrielle atypique : le Trait dont un linéaire de rue le long du coteau plante le décor de ses maisons ouvrières jumelles caractérisant sa vocation.

La boucle d'Anneville et Duclair est marquée par la présence des carrières ainsi que des zones de stockage du phosphogypse* et des produits de dragage de la Seine. La boucle a donc tourné son économie vers une exploitation de son sol alluvionnaire et de stockage afin d'assurer une dynamique lucrative de son territoire. Les carrières se situent à l'emplacement d'anciennes prairies alluvionnaires utilisées à l'époque en pâturage. Ces espaces de vallée n'étant plus assez rémunérateurs, les exploitants de carrières qui proposaient d'acheter les terrains ou de payer des droits de forage élevés pour exploiter la ressource en granulat ont été, pendant des années, les bienvenus. Des réaménagements effectués sur carrières sèches produisent une succession de grands espaces encaissés, vides de toute plantation, clô-



Ballastière de la boucle d'Anneville-Ambourville

turés pour empêcher l'intrusion et bordés d'une rangée de charmes ou de peupliers pour les dissimuler. Le réaménagement des carrières est un véritable enjeu pour le devenir de la boucle d'Anneville-Ambourville. L'aménagement paysager pourrait être écologique afin d'engendrer une qualité en adéquation avec les caractéristiques originelles du site, auparavant zones humides et certains éléments comme les haies pourraient être reconstitués (Cf. encart infra).

La boucle de Roumare tient le rôle de limite et de résistance face à l'urbanisation rouennaise grâce à sa forêt domaniale présente et encore préservée et à ses nombreux parcs et châteaux. Une partie de la Forêt et du patrimoine de la boucle est classée en site inscrit et site classé. C'est un paysage unique dans la vallée de la Seine car ses terrasses sont occupées par une succession de châteaux. Cependant, une altération importante des marais de la Bouille et Moulieux est due au remblayage des produits de dragage du fleuve et le fort impact des activités industrielles et portuaires. La carrière de Caumont implantée sur les basses terrasses est très peu visible depuis l'intérieur de la boucle. Le développement de l'urbanisation linéaire avec la proximité de Rouen cache la vue sur la Seine en créant un front bâti minéral et végétal le long de la nationale. Le canton n'est que sur moitié de la boucle et la limite passe en travers de la forêt domaniale de Roumare. La route reliant Saint-Martin-de-Boscherville à Duclair est un atout majeur de la boucle car elle garde un aspect très authentique surplombant et donnant à voir les pâturages et les haies de vieux saules têtards des zones humides.

9. Rouen



Rouen, ville d'origine gallo-romaine, s'est développée dans un premier temps sur la rive droite du fleuve, puis s'est développée sur la rive gauche, et enfin sur les plateaux. L'agglomération rouennaise comprend plusieurs unités

plus ou moins distinctes. Le vieux Rouen, composé principalement de maisons à colombages et son architecture gothique, de petites rues étroites et pavées, a souffert le long des quais des bombardements de la guerre qui lui donne une facture des années 50 sur sa première frange de la Seine. Ses nombreuses églises et sa cathédrale ponctuent le paysage rouennais. L'agglomération comprend la ville étendue d'une densité variable mélangeant des bribes d'habitations de la fin du 19^e jusqu'à nos jours puisque progressivement les industries se sont déplacées laissant des dents creuses particulièrement sur la rive gauche. Cette ville s'étend sur le plateau. Les industries le long de la Seine forment une longue barrière aux rives. Les berges du centre ont été réaménagées et ouvertes au public. Les grands silos, les grues marquent l'importance du rôle portuaire pour la ville, une halte entre la mer et Paris. Tandis qu'éloignées du centre, les usines pétrochimiques et d'engrais pointent leurs cheminées. Les coteaux ont gardé leur écran boisé ou de pelouses calcaires notamment à l'est, bien que le mitage ait rempli les rives fines, fermant la vue sur le fleuve. Des villes comme Canteleu ou Bonsecours se cachent derrière la forêt des coteaux.

10. Elbeuf

Elbeuf, la plus petite des boucles de la Seine, se caractérise principalement par le dessin de ses falaises (Orival) et par sa lisibilité grâce à sa petite taille et sa crête fine. Cette boucle enserrée entre l'agglomération de Rouen et celle d'Elbeuf, ne renferme pratiquement plus de milieux naturels présentant un intérêt écologique. Une seule zone ZNIEFF est répertoriée sur le coteau du Bois du Val pour sa pelouse calcicole, même si les falaises d'Orival présentent sur le plan écologique et paysager un atout important. La boucle dans sa partie concave et convexe est très urbanisée. Elbeuf est une ville au passé industriel marqué. Son centre détruit pendant la seconde guerre mondiale présente une diversité architecturale (immeubles post guerre à côté de bâtiments industriels réhabilités). De grosses industries telles que Renault ou Rhône-Poulenc sont les principaux pôles de l'agglomération, ayant un impact paysager modéré comparé aux exploitations d'alluvions (en eau ou hors d'eau) sur la boucle de Saint-Aubin de part et d'autre de l'autoroute A 13. Cette boucle est nettement liée à l'agglomération rouennaise grâce à l'autoroute A 13, mais aussi par la présence du centre commercial de Tourville-la-Rivière proche de celle-ci.



Tourville la Rivière-Oissel

3. PLACE DU PAYSAGE DANS LA PERCEPTION DU CADRE DE VIE DANS L'ESTUAIRE

3.a Approche sensorielle, vue et odorat

Les qualités intrinsèques des paysages offerts au regard, ainsi que les fonctions qui leur sont attribuées sont appréhendées diversement.

Ce qui suscite l'émotion, l'admiration, la quiétude ou l'évasion est « unanimement » partagé (projet de recherche Seine-Aval 4 « Les enfants du fleuve. ») et relève du rêve et de la liberté. Les entités paysagères reconnues comme emblématiques de ces valeurs émotionnelles sur l'estuaire de Seine sont principalement celles qui reposent sur les coteaux, les falaises, les milieux humides, les bocages, les méandres du fleuve. Des éléments culturels sont associés, voire intégrés aux éléments naturels à l'origine de ces valeurs émotionnelles; ce sont les constructions traditionnelles : fermes, maisons à colombages ou les constructions historiques et patrimoniales (églises et abbayes).

Dans les choix exprimés par les usagers des bords de Seine, c'est un paysage affectif qui prime, un paysage qui suscite une émotion positive et qui permet l'évasion.

Les enquêtes menées dans le cadre du projet PERCEES montrent la persistance du registre émotionnel dans la perception de l'estuaire. Les discours sont parfois enthousiastes vantant sa beauté : « Quand je descends la Seine [en voilier], c'est magnifique, c'est superbe. C'est plus beau que la Garonne et même que la Loire ! ». « C'est magnifique, je passe mon temps à regarder. » C'est un « paysage



Falaise de St-Adrien

merveilleux », un « univers spectaculaire autour de nous ». Cependant, la sensation d'une anthropisation fortement marquée nuance les propos mais sans remettre en question « la beauté de l'endroit ». Cette admiration ne concerne



Epave à Vieux Port

pas uniquement le fleuve mais aussi la vallée et les plateaux: « la falaise, la forêt [de Brotonne], les chaumières, c'est une merveille! ». L'estuaire est apprécié comme une entité vivante : il offre des « paysages changeants avec la lumière ». Les couleurs sont « changeantes » et en fonction du soleil et des saisons « on voit différemment ». Il s'agit d'un « miroir d'eau étonnant », un « truc extraordinaire », avec des sables mouvants, des « lueurs dans le sable ». « C'est très beau ». « Le ciel se reflète sur les bancs de sable et sur l'eau et ça, ça n'existe que dans un estuaire qui reste sauvage ». « C'est encore un paysage extraordinaire, quelque chose de très fort ». « Le coucher et le lever du soleil au milieu de l'eau, c'est fantastique » (PERCEES, 2014 : 5, 6).

Le paysage sentimental est un paysage qui s'extrait des contraintes industrielles. Ces dernières relèvent pour la plupart des gens de la sphère économique et du travail et sont inscrites dans la rationalité, l'utilitaire, la valeur ajoutée.

Paysage à part entière, l'industrie reste liée à l'aménagement, la transformation et l'exploitation du territoire. Source de richesse et d'emplois, elle n'est aucunement remise en cause en tant que telle mais n'est majoritai-

rement pas synonyme d'émotion ou de plaisir des sens, comme pourrait l'être un paysage dit « sensible » (Sansot, 2009). Elle est liée à la contrainte, à l'obligation, « l'aliénation au travail » et appartient à la sphère professionnelle qui s'impose dans la sphère privée. Elle représente en général l'inverse de la liberté et d'un paysage rêvé et participe de la fragmentation du paysage.

Cette approche paysagère est relayée au niveau institutionnel et politique. Les industries passées sont peu connues. Certaines font l'objet d'une reconnaissance patrimoniale, mais qui reste partielle et fragmentaire. Mise à part l'activité textile, notamment sur Bolbec, on constate un déficit de mobilisation sociale autour de la sauvegarde des activités qui ont cessé et pour l'instant une absence d'intérêt politique pour ce type de patrimoine. En témoignent les destructions d'usines pourtant répertoriées par des architectes des bâtiments de France et proposées à un classement comme la clouterie Mustad de Duclair, fondée en 1891. Mais on sent un germe d'évolution, l'ouvrage publié sur le paysage industriel de la Basse-Seine – Haute-Normandie (Real, 2008) valorise cette caractéristique de l'estuaire.

L'identification porte davantage sur la « nature » en dépit de la réalité du territoire. Les thèmes récurrents sont ceux d'une Seine impressionniste, des coteaux et des falaises. Le paysage semble ainsi figé, soit dans une représentation du passé préindustriel, soit projeté dans un futur post-industriel. Il est alors difficile de penser la continuité et la multiplicité des facettes de l'espace. Cet extrait de discours du président du département de Seine Maritime – en janvier 2011 – soutenant la demande de classement Unesco de la vallée de Seine est, à ce titre, représentatif: « La Seine c'est à la fois un paysage extraordinaire, une géologie hors du commun mais aussi la Seine des peintres et des écrivains »².



2. <http://haute-normandie.france3.fr/info/la-seine-candidature-a-l-unesco-67041163.html>, consulté le 23/05/11 à 15h28

Pour comprendre la place réelle des éléments industriels dans le paysage perçu et vécu des habitants, il faut donc sortir d'une catégorisation qui ne mobilise que le regard, pour s'attarder sur les autres sens, comme l'odorat. Admettons qu'un paysage ne ressort pas nécessairement du domaine de l'extatique et du bonheur inconditionnel et ne suscite pas forcément l'adhésion. En revanche, il constitue une catégorie signifiante pour qualifier l'espace social en tant qu'objet de réaction, fût-elle négative, car celle-ci témoigne d'un intérêt, d'une appropriation et confère une valeur aux éléments distingués. Le registre de l'affect prend en considération tout ce qui constitue notre espace de vie matériel et idéal. On peut ainsi comprendre les paysages industriels comme éléments de l'environnement quotidien des habitants. Aussi trois dimensions caractérisent la place des industries dans le vécu paysager et la perception de l'environnement : une dimension du risque, fortement présente dans les discours mais aussi dans le paysage physique à travers les panneaux indicateurs et les modes de communication des industriels ; l'expression du maintien du dualisme nature/culture et de la concurrence que se livrent les hommes et leurs milieux ; une dimension idéologique, le paysage industriel faisant l'objet d'une instrumentalisation dans la politique *d'aménagement du territoire*.

3.b Paysage sensible et perception du risque

Le jugement des habitants vantent parfois la beauté des sites industriels éclairés la nuit et le gigantisme fascinant des installations.



Mais l'odorat rappelle la particularité du paysage. Les très fortes odeurs des rejets industriels englobent la zone et les routes fréquentées quotidiennement. Cette caractéristique assimilée à la pollution de l'air s'ajoute à celle des impacts potentiels sur la santé des habitants. Le risque ne



constitue cependant pas une dimension excluante pour l'appréhension paysagère de l'industrie. Il marque plutôt de quelle façon, dans quel registre de l'affect, est intégrée l'industrie quand il est question d'appartenance territoriale. C'est à ce titre que l'on peut dire que la dimension du risque est bien une dimension caractéristique du vécu des paysages, comme l'émotion ou l'esthétique peuvent l'être pour d'autres supports.

Les travaux sur la sociologie du risque (Beck, 2008; Le Breton, 1995; Peretti-Watel, 2003, 2010) pointent la croissance, non pas du risque réel, mais de la perception que l'on en a. Ils traitent également de la rencontre entre risque technologique et risque environnemental.

Le projet EVALES (2011) a permis de caractériser les représentations et perceptions des résidents de l'estuaire de la Seine vis-à-vis du paysage estuarien en tenant compte de la double dimension qui le caractérise à savoir un tissu industriel lourd inséré dans un environnement naturel remarquable. Dans cette perspective, la prise en compte de la perception des nuisances et des risques industriels par les populations fait l'objet d'une attention particulière.

Il apparaît en outre que les habitants de l'estuaire observent et apprécient les éléments de nature qui les entourent et ce, même en milieu urbain. Une grande partie des habitants profite de l'environnement estuarien pour pratiquer des activités récréatives ou contemplatives en bords de Seine. Sur les 724 répondants à l'enquête, plus de 60 % disent se promener en bord de Seine. Les lieux les plus cités sont Caudebec (15 % environ), Honfleur (10 % environ), Le pont

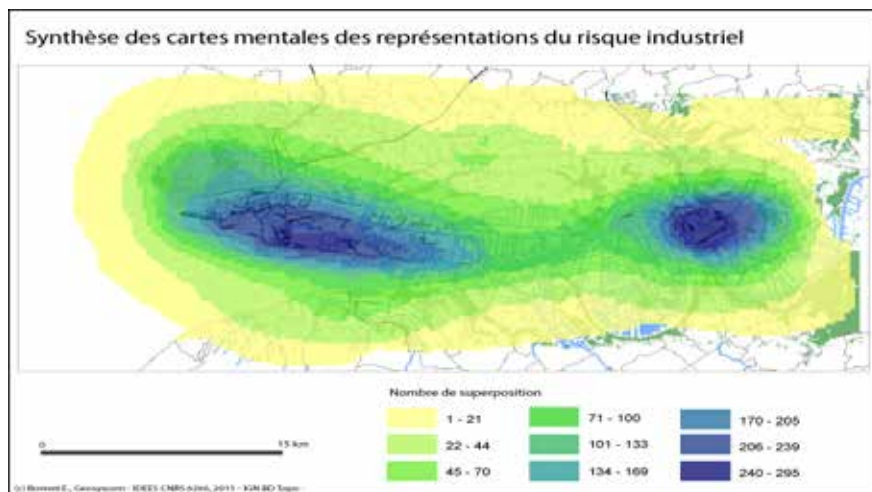
de Tancarville (7 % environ) et Villequier (7 % environ). Les éléments industriels, même s'ils ne sont pas rejetés par les habitants, ne semblent pas pour autant être valorisés. Au niveau du paysage résidentiel, il ne semble ainsi pas y avoir encore de place pour un « grand spectacle de l'estuaire » dans lequel les activités industrielles représentées par leurs éléments visuels caractéristiques (usines, cheminées, torchères, etc.) auraient une place de choix. Ces éléments sont sans doute à relier au fait que la présence des industries ne peut se réduire à une dimension visuelle mais génère également des nuisances (sonores, olfactives) et des risques (risques industriels, pollution) qui dérangent et inquiètent les individus. Il apparaît également que la présence visuelle des industries dans le paysage quotidien soit perçue comme un signal qui les alerte sur la présence de risques le plus souvent invisibles. Le développement d'un tourisme industriel parfois évoqué, tourné vers un public hors estuaire, pourrait changer un peu le regard des riverains.

Une analyse de prix hédonistes effectuée également dans le même projet (EVALES) utilise les comportements effectifs des individus afin d'en déduire leurs préférences, notamment vis-à-vis des paysages et des risques industriels. Cette analyse n'a été réalisée que sur la commune du Havre. Les données immobilières utilisées concernent 3270 maisons vendues entre 2000 et 2004. Les prix de vente ainsi que les différentes caractéristiques intrinsèques des maisons (nombre de pièces, nombre de salles de bain, surface de terrain, etc.) ont été recueillis dans une base de données. Toutes les transactions immobilières ont été localisées au sein d'un SIG. Des variables de localisation géographique et d'accessibilité aux aménités ont ainsi été calculées (distance à l'hôtel de ville, distance à la mer, distance au pont de Normandie, altitude – indicateur de la vue...).

Des variables d'environnement socio-économique ont été prises en compte ainsi que des indicateurs d'exposition au risque industriel (appartenance à une zone PPI, distance à la limite du PPI le plus proche, indicateur du risque perçu à partir des cartes mentales...) et indicateur du « paysage résidentiel » (nature de l'occupation des sols). Ainsi, lorsqu'il s'agit de faire des choix en matière de localisation résidentielle, on constate que les ménages font face à des arbitrages difficiles liés à la complexité environnementale de la zone d'étude. La proximité de l'estuaire attire du fait de ses aménités, mais seulement jusqu'à un certain point

au-delà duquel les nuisances se font trop présentes. Lorsqu'ils le peuvent, les habitants cherchent ainsi à prendre du recul, de la hauteur ou à se tourner vers la mer pour pouvoir profiter, de plus loin, du paysage estuarien.

Des cartes mentales ont été tracées par les individus afin d'envisager leur représentation des risques incluant la dimension spatiale. L'ensemble de l'axe de la Seine semble être défini par les enquêtés comme une zone à risques industriels. Ce sont les espaces urbains, dans leur ensemble, qui sont systématiquement considérés comme des espaces à risques dans les cartes mentales. Les 4 pôles qui concentrent des industries classées à risque majeurs apparaissent bien sur la carte avec une hiérarchie correspondant à la réalité en termes de concentration d'établissement (Le Havre et sa zone industrialo-portuaire, Notre-Dame-de-Gravenchon, Bolbec et Honfleur). Il semble néanmoins qu'en moyenne, les résidents sous-estiment fortement l'ampleur des zones concernées par des risques industriels (sur la base des superficies concernées par les PPI). Ainsi, les tracés refléteraient non pas les zones soumises au risque industriel mais les zones où sont implantés les établissements à risque. C'est la source du risque qui est pointée mais pas son expansion.



Document projet EVALES

Au final, on peut s'interroger sur le rôle que pourrait tenir la restauration écologique et paysagère et la manière de la penser dans la perspective d'une meilleure intégration des dimensions naturelle, culturelle et industrielle dans les aménagements à venir. Comment penser les connectivités écologiques, trames vertes et bleues, intégrant à la fois les fonctionnalités écologiques et économiques tout en bonifiant le cadre de vie des habitants ? Les projets d'éco-quartiers pourraient être une bonne base de réflexion (Cf. [infra sur cette question](#)).

4. PAYSAGE IDÉEL

4.a Appréciations paysagères

Certaines initiatives locales de réaménagement de berges permettent d'interroger la perception des paysages. L'enquête s'intéressant à l'usage des végétaux dans les espaces publics et les jardins privés en bords de Seine a porté sur trois communes : Caudebec-en-Caux (réaménagement végétal et paysager des quais), La Mailleraye-sur-Seine (espace péri-urbain entre Seine et forêt à fort habitat pavillonnaire) et Heurteville (patrimoine de paysage rural préservé). Le travail a fait ressortir des éléments caractéristiques des paysages : la Seine et ses bords, les forêts, les marais, le plateau de Caux, le bâti, les fermes fruitières et les vergers, les falaises. Ces éléments délimitent les paysages en offrant des frontières naturelles qui sont aussi des frontières symboliques : l'eau et les falaises. S'y ajoutent désormais les haies faisant office de limites privatives pour les habitants. **Les paysages sont alors avant tout le résultat de dynamiques sociales plus que des zones géographiques figées** et sont devenus un enjeu de qualité de vie pour les habitants.

Sur les trois secteurs d'enquête, le paysage est perçu comme changeant notamment en raison du remembrement, de la disparition des clos-masures, de la construction des Ponts, de l'irruption importante de lotissements et nouvelles constructions (réalisés selon une architecture standardisée qui homogénéise l'espace). Les conséquences essentielles de cette inflexion paysagère repose sur une disparition des spécificités locales attachées aux fruits et aux haies, une lutte écologique nouvelle contre les invasives, une quête esthétique du fleurissement et de la propreté affichée par les élus, et l'aménagement d'espaces verts conçus pour faire lien entre la ville et ses habitants. Aussi, l'aménagement paysager des communes se soumet-il à des effets de mode en matière de végétalisation des berges. Le paysage de l'estuaire de la Seine est devenu médian. Il doit être « beau et propre » et c'est une nature maîtrisée qui est souhaitée dans la cité : le reflet d'une gestion rationnelle et pensée pour le bien être des habitants et des visiteurs. Le saule à Caudebec, illustre cette approche : arbre emblématique de la ripisylve, il est perçu comme indésirable en ville car il demande de l'entretien, menace le goudron qui recouvre ses racines et pousse naturellement dans les zones humides. On lui préfère une végétation rustique et basse qui dégage la vue sur la Seine.

Dans une autre recherche (*Les enfants du fleuve*), une

enquête par photographies montre clairement que l'archétype du havre de nature en bord d'eau est recherché et idéalisé (88,2 %). Cet idéal édénique est conforté par l'appréciation très positive d'une plage à l'abandon en bord de Seine (57,3 %) ou du passage d'un kayakiste (74,9 %). Cependant, la réalité est tout autre. Les kayakistes ont des contraintes physiques et réglementaires (sécurité) de navigation très forte et sont peu présents en Seine, les plages et berges sont la plupart du temps souillées de macro-déchets (Cf. fiche thématique : *Qualité de l'eau et contaminations dans l'estuaire de la Seine – Les macrodéchets*, www.seine-aval.fr).



À l'inverse, les scènes de transport fluvial sont assez équivoques dans les jugements (par tiers), alors qu'on rejette clairement l'image d'une zone industrialisée telle que Port Jérôme (82 % d'avis négatifs). Le paysage naturel mis en exergue par les photographies et leur adhésion sociale s'inscrit dans une composition naturaliste recherchée par les usagers. Ces derniers plébiscitent dans leur paysage les animaux en bord de fleuve en zone rurale, le coucher de soleil sur l'eau, la faune et la flore sauvage, alors qu'ils n'apprécient guère les transporteurs industriels.



Même si les lieux de naturalités ne sont pas toujours fréquentés ou connus dans leurs contenus, ils n'en sont pas moins cités comme importants et à préserver. On peut ainsi lister parmi ces paysages la route des fruits, le parc naturel régional, la réserve naturelle qui rejoignent le port de pêche d'Honfleur. L'homme chasseur-cueilleur reste bel et bien présent dans une forme de « main verte » ou pensée pratique qui relie physiquement les Estuariens à leur désir de nature en bord d'eau.

En fin de compte, les zones vertes, le patrimoine culturel (abbayes), ou encore la réfection des berges et l'aménagement des quais offrent la possibilité de « faire » paysage et pas seulement de mettre en carte postale la nature. Ces éléments sont ressentis comme en nombre encore trop restreint sur le linéaire du fleuve et doivent être enregistrés comme leviers possibles d'une reconquête par les usagers. Par ailleurs, on observe un bricolage paysager quotidien de l'estuaire de la Seine passant par ses berges, ses jardins, ses espaces verts et ses végétaux.



ENCART N° 4

Reconquête paysagère et environnementale de la Boucle d'Anneville-Ambourville

Au sein du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, la boucle d'Anneville-Ambourville s'étend sur environ 6 000 ha et est habitée par 4 100 habitants. Elle présente un riche patrimoine naturel et culturel. Les pressions industrielles (extraction de granulats, stockage de déchets), urbaines et agricoles ont fait évoluer de façon radicale le paysage de la boucle. Grâce à la volonté des élus et acteurs locaux, et à l'appui du Parc, un projet de reconquête paysagère et de requalification du territoire de la boucle a été engagé dès 2001. Après l'élaboration d'un document d'orientation stratégique pour l'aménagement de la boucle, des actions de plantation d'arbres, de gestion écologique, de sensibilisation, ainsi que des études et inventaires naturels et culturels, ont été conduites. Cette démarche a également permis de créer des liens entre les acteurs ; trois des six communes de la boucle se sont lancées dans l'élaboration d'un PLU multi-communal dès 2008. La dynamique se poursuit aujourd'hui par des actions permettant aux acteurs de la boucle de réfléchir au paysage de leur territoire à long terme.

4.b Le paysage comme modalité de restauration

La notion de paysage concerne à différents degrés l'ensemble des usagers et riverains de l'estuaire parce qu'elle passe par la perception subjective. Cependant, la mobilisation sur les questions de gestion environnementale de l'estuaire et de sa restauration ne va pas de soi. Outre le bricolage paysager, la plupart des habitants se sentent en effet de moins en moins acteurs du devenir des berges de la Seine : ils n'assurent plus ses équipements ni son entretien ou sa valorisation paysagère ; compétences confiées aux collectivités et autres gestionnaires des domaines publics fluviaux et maritimes (GPM, VNF). Ce phénomène de déresponsabilisation des riverains va de pair avec un certain réalisme quant aux enjeux (sécurité des biens et des

personnes – navigation, circulation, habitations – ; responsabilité ; budget). Si de ce point de vue, les riverains sont satisfaits, il n'existe pas une critique quant à la gestion paysagère et écologique de ces berges à l'échelle territoriale, considérée jusqu'à récemment comme non prioritaire par les gestionnaires. Toutefois, l'accès et la circulation aux berges, au moins pour les piétons, souvent interrompus, sont sujets à débat (Cf. par exemple www.seinenpartage.fr). Depuis une dizaine d'années, les collectivités principalement, ont entamé des programmes de mise en valeur (véloroute, sentiers de randonnées...) des berges de Seine et du fleuve, de pédagogie (histoire, culture, activité fluviale, écologie) et de gestion de la co-visibilité d'une rive à l'autre. Par ailleurs, il demeure encore chez certains usagers ou riverains un vrai regret, une vraie nostalgie des pratiques

passées concernant la Seine et une certaine relation au paysage : pêche, baignade, canotage, etc. d'autant plus que ces pratiques existent encore plus en amont ou sur d'autres fleuves (Exemple de la Loire).

Aujourd'hui, le paysage est sujet à de fortes tensions en raison de processus d'appauvrissement de sa diversité et de l'homogénéisation visuelle. On perçoit une méfiance sociale des discours technocratiques et experts sur la nature et le paysage. La requalification paysagère des cadres de vie génère de nouveaux clivages entre les couches sociales et deux types de population s'y distinguent particulièrement :

- Les « néolithiques » adeptes d'une nature aménagée et contrôlée, présentée comme terrain de jeu. Le milieu naturel est appréhendé comme un cadre pour les activités professionnelles et de loisirs, mais aussi pour les propriétaires ou locataires de pavillons et plus généralement les propriétaires de jardins. Ils favorisent l'aménagement d'autant plus important qu'ils en ont la maîtrise totale sur de petites surfaces. Les maîtres-mots sont « beau » et « propre » : est beau ce qui est propre et est propre ce qui est beau. Les partisans du « propre » se recrutent essentiellement dans les milieux les moins cultivés, et proches de leurs racines paysannes, ce qui est le cas de nombreux interviewés.
- Un deuxième groupe, au comportement « paléolithique », s'intéresse à la nature « spontanée » : randonnée, découvertes « nature », pratiques « douces » et respectueuses de l'environnement, etc. pendant leurs temps de loisirs. Ils sont sensibles au discours des écologues (-gistes) ou de paysagistes non-interventionnistes (comme Gilles Clément). Ils se trouvent principalement parmi la bourgeoisie cultivée, en milieu urbain.

Nous savons, depuis François Terrasson (1997), que la nature fait peur. Si autrefois cela se traduisait par une recherche de sécurité, de maîtrise des aléas face à une nature incontrôlable et violente, aujourd'hui cela se traduit plus par une recherche de confort : oui au gazon et aux vertes prairies complantées de pommiers, non aux hautes herbes ou marais qui cachent serpents, araignée, rongeurs. De nos jours, l'attente des citoyens en matière de nature, dans la plupart des enquêtes réalisées, est celle d'une nature aseptisée, domestiquée, propre, entretenue, anthropisée : en un mot, jardinée.

Mais en même temps, les désirs ne sont jamais complètement hermétiques et, au-delà des clivages, persiste sans doute en chacun, une appétence partagée d'altérité, de dépaysement et d'aventure (une part d'inconnu à venir), qu'il ne faudrait pas négliger.

Dans le projet PERCEES, la « nature sauvage » de l'estuaire est louée par d'anciens usagers sur un ton nostalgique quand il s'agit d'un passé considéré révolu ou pour exprimer la satisfaction de connaître des lieux préservés ou en voie d'amélioration : au « creux de Mortemer » (buse), il y avait « beaucoup de courant », « le flux et de reflux » étaient importants, « l'eau était vivante ». Aujourd'hui, « c'est plat », il n'y a plus de « mouvement d'eau » suite à l'invasion. Mais aussi : « J'adore, c'est resté sauvage comme quand j'étais gamin, sauf aux abords du Pont de Normandie ». « J'aime le marais parce que j'aime la nature : c'est un endroit fabuleux qui a été malmené par l'homme ». « C'est merveilleux avec les oiseaux, les poissons, la mer, etc. ». « L'estuaire, c'est la liberté, la nature, l'espace et le calme ». « C'est une unité d'espace tout à fait exceptionnelle ». C'est « le grand air ».

On remarque aussi, que la plupart des habitants, en particulier les plus jeunes et les plus urbains produisent un discours prudent sur la « nature sauvage » : elle est tolérée, voire souhaitée, mais plutôt loin de son cadre de vie. D'un point de vue général, elle n'est fréquentable que dans des conditions de sécurité acceptables et lors des périodes de loisirs. Il n'est pas question qu'elle s'impose au quotidien et dans l'environnement immédiat. Les fermes, avec leurs mouches, leurs coqs et leurs odeurs, sont déjà repoussées hors des villages. Qu'en serait-il de la nature vraiment sauvage ? Cette question reste cependant à creuser en profondeur car les réponses dépendent aussi clairement du contexte socio-économique dans lequel on se projette.

Par ailleurs, le discours écologique souffre aujourd'hui – à tort ou à raison, mais de manière indiscutable – d'une méfiance qui se traduit tant dans les pratiques que dans les votes. Aussi, peut-on se demander s'il ne serait pas plus sage de « renaturer » sans le dire, en adoptant par exemple, la prudence du paysagiste Gilles Clément qui réussit à rendre populaires bon nombre de concepts écologiques sans jamais utiliser le terme ? « Commandée par la direction de la Grande Halle et du Parc de la Villette, elle (*l'exposition « Jardin planétaire »*) survient quelques mois après la parution de *Thomas et le voyageur*, essai jetant les bases du discours. J'avais choisi de parler d'« écologie » sans utiliser le mot lui-même, remis au niveau bas de la désaffection par tant de batailles, d'hésitation, de radicalismes. « Jardin », susceptible d'assembler le public sur un terrain d'entente, convient mieux. » (Clément, 2004 : 61).

Un programme de « renaturation » ou de « restauration écologique et paysagère » **présenté comme tel** ne manquerait sûrement pas de soulever la méfiance d'une par-

tie au moins des riverains : les milieux plutôt populaires, ancrés dans le territoire par leurs racines rurales, ou au contraire résolument urbains. Parce que c'est un terme jugé barbare que « l'on » soupçonne d'être issu de communautés politiques (« écolos ») ou de la communauté des scientifiques naturalistes (« scientocrates »), milieu dont on se défie (Cf. Bergues sur la « renaturation » du marais Vernier). Pire: le terme lui-même connote un retour vers le « sale », le « désordre », le « sauvage », etc., autant de notions contre lesquelles les sociétés locales ont lutté

depuis le néolithique : l'histoire de l'agriculture et de l'aménagement en témoigne. En revanche, un programme discuté dans ses fondements, ses ambitions, ses contraintes et présenté comme visant une meilleure maîtrise des processus et risques naturels, une amélioration du cadre de vie, un aménagement paysager, un retour contrôlé du vivant, comprenant aussi – mais pas seulement – la renaturation des sites retenus, pourrait sans doute recueillir plus de partisans voire, faire tâche d'huile.

RÉHABILITATION SOCIALE DE L'ESPACE ESTUARIEN



Malgré la prépondérance des activités industrielles et l'expansion des milieux urbanisés, de nombreuses espaces naturels caractérisent l'estuaire de la Seine. Un ensemble de périmètres de conservation, protection et valorisation ponctuent le territoire : réserves naturelles nationales et régionales, Parc Naturel Régional, zone Natura 2000, arrêtés de biotope, Espaces Naturels Sensibles. Les gestionnaires œuvrent à la préservation de zones humides, de la biodiversité, de la qualité des habitats, de la faune et de la flore. Ils proposent également des activités de valorisation auprès du public, qui permettent de découvrir les richesses de l'environnement naturel. Par ailleurs, des actions de restauration écologiques sont engagées par mesure compensatoire réglementaire pour réduire les effets d'aménagements sur l'environnement, pour assurer des continuités écologiques perturbées des cours d'eau ou sur des projets très locaux s'appliquant à des espaces réduits et à des problématiques locales (restauration d'un habitat pour la faune ou la flore, modification de seuil, reconquête paysagère, etc.).

Le loisir est une autre modalité de construction sociale de l'estuaire. Les différentes pratiques sportives et de loisirs sont autant de forme d'appréhension de l'espace, de perception du paysage, d'appropriation et de gestion de l'environnement.

La relation à la « nature » se construit en effet par l'expérience sensible et pragmatique. Dans son monde à lui, l'usager s'approprie sa part d'estuaire. L'étude descriptive de microcosmes estuariens permet de connaître et reconnaître de véritables savoir-faire profanes constitutifs d'une

culture locale. Par ailleurs, des formes contemporaines d'appropriation des rives du fleuve mettent en scène l'estuaire et créent de nouvelles appétences de nature en ville à travers des rendez-vous événementiels qui sont également des éléments d'identification et de plus-value de sens à la riveraineté. Enfin, des programmes urbains sont des réponses à la demande grandissante de nature en ville, de gestion rationnelle des ressources dans une perspective de développement durable. La Seine est ici remise au cœur de la cité.

1. SOCIO-DIVERSITÉ DE LA CONSTRUCTION DE L'ESTUAIRE PAR LES LOISIRS

1.a Loisirs de plein air sédentaires ou itinérants en fonction des catégories sociales.

Les pratiques de nature

Par delà la présence forte d'industries portuaires et la logique d'étalement urbain, l'estuaire de la Seine présente un cadre naturel offrant un terrain de jeu intéressant tant pour les résidents mobiles que pour les sédentaires. Si certaines mesures de protection conduisent à une sanctuarisation de la nature et donc à une privation de son accès, force est de constater qu'il existe de nombreux dispositifs s'appuyant sur la nature, aux enjeux (de la découverte de la nature aux loisirs de nature) et aux succès récréatifs, pédagogiques, environnementaux divers : jardins associatifs, bases de loisirs, terrains de camping, gabions de chasses, aires de pêche récréative, chemins de randonnées, chemins

de halage, bases nautiques, observatoires animaliers, panorama, aires de pique-nique...

La présence souvent plutôt symbolique de la nature est largement relayée par le Parc naturel régional et les deux réserves naturelles nationales. Ces structures de valorisation et de préservation de la nature n'hésitent pas à s'appuyer également sur des événements festifs pour faire passer, en message de second plan, la découverte, la compréhension et le respect du patrimoine local, notamment naturel. Ainsi, la fréquentation du PNRBSN repose beaucoup sur sa fête annuelle et de l'organisation de randonnées pédestres à thèmes.

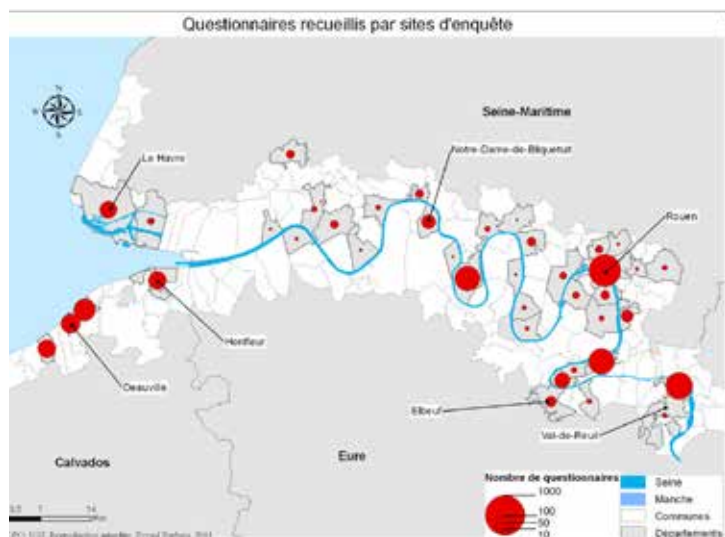
Par ailleurs, sur les bords de l'eau, on peut repérer de-ci, de-là des pratiques de nature transgressives : barbecues, bivouacs, ou encore baignade. Certes, ces usages sont limi-

tés dans le temps et minoritaires, mais ils participent d'une réappropriation de l'estuaire par les populations que l'on aurait tort d'ignorer.

Les praticiens de la nature

Les aires naturelles protégées de l'estuaire restent de fréquentations moyennes modestes et elles attirent une population diplômée, mobile et férue d'environnement. Elles contribuent à développer ce que l'on peut qualifier d'un « loisir vert ». Cette démarche est largement inscrite dans un partenariat pédagogique **avec les plus jeunes** (partenariats des écoles et centres de loisirs avec le PNR, la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, les carriers, des associations naturalistes, pédagogiques ex.: CARDER, des centres d'information ex.: AREHN...).

Les enquêtes sur les pratiques nautiques, les loisirs sportifs sur berges et sur les 24 heures motonautiques de Rouen (« Les usages récréatifs en Seine: de Poses à l'Estuaire », Sirost, 2011) ont permis de réaliser une cartographie des loisirs estuariens. Les personnes interrogées ont été sélectionnées à partir de leurs expériences pratiques sur le fleuve et ses berges, activité par activité. Par ailleurs, six sites situés à l'embouchure de l'estuaire entre Le Havre et Houlgate ont été examinés plus en détail ainsi que les trois principales Bases de Plein Air et de Loisirs (BPAL), situées à Léry-Poses, Bedanne et Jumièges. Près de 40 sites répartis sur l'ensemble de l'estuaire (entre Poses en amont et Le Havre/Houlgate en aval) ont finalement été sondés. Cette cartographie rend compte assez fidèlement de l'animation et de la fréquentation de populations très hétérogènes (Cf. ci-après) du linéaire du fleuve et révèle qu'une grande partie de ses berges est inaccessible. Elle montre aussi que les rassemblements sportifs se déroulent dans les zones les plus densément peuplées.



L'enquête par questionnaire réalisée en 2007 sur les usages nautiques du fleuve a sondé près de 45 % des sportifs licenciés. Ces usages sont très majoritairement (76 %) pratiqués par des hommes diplômés (42 % diplômés du supérieur), parmi lesquels les cadres sont surreprésentés ; les ouvriers sont absents. Les sportifs licenciés sont ceux qui accèdent le plus fréquemment et plus régulièrement aux activités pratiquées sur la Seine, celles qui façonnent les expériences du fleuve à travers la marée, le batillage, la nature des berges, les questions d'accessibilité, de dangers ou simplement la couleur de l'eau et que transmettent les institutions. Les expériences nautiques du fleuve passent très majoritairement par des activités de glisse douce, instrumentées et lentes (canoë-kayak, voile, aviron). Les sports pratiqués sur le fleuve sont souvent multiples et la Seine apparaît comme un authentique terrain de jeu. Les pratiques sur berges correspondent quant à elles assez fidèlement aux résultats à l'échelle nationale : les abords du fleuve sont appréciés et arpentés de multiples façons. Les activités déclarées sont déambulatoires ou de déplacement (vélo 28 %, marche 27 %, footing 18,5 %, roller 11 %, moto 6,5 %) et liées à une présence discrète d'activités traditionnelles impulsées par le terroir (rallye nature, fête de la randonnée...).

Pour la population non sportive d'usagers des berges, la sortie à l'extérieur et la jouissance du paysage restent les premiers motifs d'utilisation des bords de Seine. 58 % des interrogés déclarent se promener occasionnellement sur les rives et 36 % le faire régulièrement. Les trois quarts des personnes viennent observer occasionnellement ou régulièrement les paysages et panoramas de l'estuaire. Par contre, l'intérêt direct pour la nature sauvage ou cultivée reste marginal : seulement 7 % disent pratiquer régulièrement la cueillette ou le jardinage (13 % occasionnellement). La promenade est l'activité dominante partagée par les deux tiers de l'échantillon de personnes interrogées (65 %). Enfin, la pratique de la photo naturaliste semble se développer progressivement. Les bords de Seine se présentent donc plutôt comme un espace dans lequel on déambule pour profiter des paysages qu'un endroit où l'on s'arrête.

L'échantillon de personnes interrogées sur les plages du littoral est de 1212, dont 60 % de femmes et près d'un quart d'étudiants. Elles sont principalement issues des classes sociales moyennes et supérieures, dont près de la moitié titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 (14 % des Français dispose d'un diplôme supérieur à bac + 2 en France, INSEE 2012). Pour ces usagers, la fréquentation des plages est d'abord l'occasion d'activités de détente. 83 % déclarent faire la sieste ou se faire bronzer sur la plage, 45 % y lisent

et près de 70 % se promènent au bord de l'eau. Plus de la moitié (60 %) des répondants profite également de l'offre de restauration proposée en bord de mer et un peu moins des pique-niques sur la plage. Au-delà de la détente et de la restauration, 91 % des personnes interrogées déclarent pratiquer une activité sportive sur le littoral normand (dont une majorité la baignade, les jeux de plage, la randonnée, le vélo ou encore le jogging...), mais seulement 12 % de façon régulière. Les activités principalement citées sont aussi celles dominantes dans l'enquête réalisée par l'INSEP en 2005 sur les pratiques sportives des Français (INSEP/MJSVA, 2005). Plus d'un quart des pratiquants réguliers des sports littoraux s'adonnent à des activités d'entretien physique (course à pied, fitness, yoga, etc.). Viennent ensuite le vélo à 12 % et des activités liées à la plage : 12 % pratiquent des sports collectifs (beach-volley, le beach-rugby, le beach-soccer, etc.), 10 % font une activité nautique (voile, kitesurf principalement) et 8 % se baignent. Ces usagers réguliers des pratiques sportives de littoral sont 71 % à pratiquer hors structure dédiée. L'embouchure de la Seine reste un espace investi majoritairement par des pratiques « libres » difficiles à contrôler et à dénombrer de façon précise.

L'échantillon des personnes interrogées sur les bases de loisirs présente des caractéristiques bien spécifiques si on le compare aux populations des autres enquêtes menées dans l'estuaire. Si ces bases semblent attirer, comme les plages du littoral, davantage les femmes (58 %) et les plus jeunes, elles accueillent également d'avantage d'inactifs (40 %), davantage d'employés (39 % des actifs présents) et d'ouvriers (23 % des actifs présents), ce qui les positionne clairement comme les territoires de pratiques populaires de l'estuaire. Les élus locaux tendent à considérer aujourd'hui les bases de loisirs comme un produit d'appel touristique, mais l'enquête montre qu'elles assurent une fonction sociale à l'échelon local, régional, conforme à leur vocation de départ. Elles se présentent avant tout comme des espaces récréatifs de proximité (près de 9 personnes interrogées sur 10 sont issues d'agglomérations voisines). Chaque base a son aire d'attraction. Bédanne attire principalement les résidents de la métropole rouennaise et sa zone d'attraction est peu étendue. La base de Poses draine le même bassin mais aussi des résidents du Sud et de l'Est de l'Eure (vallée de l'Eure et de l'Iton). La base de Jumièges attire des habitants de la basse vallée de la Seine (de Rouen au Havre) et du proche Pays de Caux. Les bases sont majoritairement (75 %) fréquentées par des personnes habituelles, qui viennent depuis plusieurs années. Cette population fidèle est donc moins mobile que les autres prati-

quants d'activités de nature qui généralement, cherchent à diversifier et étendre leurs espaces de pratiques (Bessy & Naria, 2004; Augustin, 2002).

Au final, on vit, sur l'estuaire et la proche baie de Seine, comme ailleurs, comme l'explique Jean Viard, dans une « société du déplacement » (Viard, 2006). Pour autant ces mobilités ne sont pas équitablement réparties dans la société. Les activités pratiquées sur les différents sites d'enquête sont statistiquement dépendantes des catégories socio-professionnelles concernées : les activités de loisirs hors domicile sont plus dominantes chez les diplômés, les urbains et les jeunes ; les moins aisés et les moins diplômés sont donc enclavés (jardins, étangs de pêche, BPAL, chasse). Ces espaces enclavés sont également les plus dégradés au sens écologique. Pour résumer de façon un peu caricaturale, on pourrait dire qu'il y a donc des natures du pauvre et une diversité naturelle des spots du riche.

À l'heure du Grand Paris et de l'axe Seine, le tropisme du littoral normand pour les Parisiens reste d'actualité et fait de la Seine en sa partie aval un territoire que l'on traverse, plus qu'on ne le visite.

1.b Une multitude de pratiques sportives aquatiques et ludiques

En 2007, l'étude des usages nautiques recense 4030 pratiquants de sports nautiques licenciés en clubs et répartis comme suit : 200 en motonautisme, 886 en aviron, 1324 en canoë-kayak, 1470 en voile. 57 % de ces pratiquants sont des occasionnels (stagiaires) alors que 43 % pratiquent toute l'année. Les questionnaires ont sondé près de 13 % de cette population, dont les activités restent fortement localisées en amont, en particulier entre Poses et Rouen. Les licenciés réguliers qui sortent toute l'année sur la Seine sont avant tout des hommes d'une tranche d'âge intermédiaire (25-45 ans) et de milieux sociaux favorisés. Ce bastion d'expérimentés est complété pour l'autre moitié de la population par des jeunes scolaires ou stagiaires qui fréquentent la Seine sur des périodes très limitées. Ces pratiques étant coûteuses en temps, elles favorisent un recrutement de proximité.

Pour l'ensemble des pratiquants, c'est le lieu, le spot qui fait sens dans sa mise en esthétique. Plus qu'ailleurs les types d'expériences vécues et de paysage sont déterminants pour comprendre les motifs de pratiques.

De la mer à Rouen le fleuve très fortement endigué et aménagé laisse voir des berges artificialisées (environ 70 %). Les pratiques sont fortement contraintes par la législation

(très sécuritaire) et la peur de répression (arrêt de l'activité en cas de non respect des règles). Les affaires maritimes donnent en effet la priorité à la navigation commerciale et déconseillent fortement la navigation de plaisance sur ce secteur qui, par ailleurs, est très mal équipé pour l'embarquement et le débarquement des pratiquants.

Entre Rouen et Poses, le plaisancier bénéficie de la présence d'îles, de bras morts ou secondaires et de berges végétalisées. VNF autorise les loisirs sur le domaine fluvial et leur réserve les bras secondaires. La Seine vue de l'eau est propice à la randonnée contemplative et à l'intensité des jeux d'eau. La prépondérance de « glisses douces » (rames et vent) reste propice à l'écoute paysagère et la décuple. Le lieu fait lien dans les pratiques se déroulant pour l'essentiel dans le cadre esthétique d'Hérouville dans le PNRBSN, de Belbeuf-Elbeuf en amont de Rouen et de Rouen depuis l'île Lacroix. Ces immersions paysagères, mais aussi physiques (surf sur les vagues, courant, circulation sur l'eau) détournent les usagers des préoccupations sanitaires. Pris par l'intensité de leurs jeux, il ne reste guère de disponibilité d'écoute pour autre chose. Dans les jugements esthétiques, la Seine reste d'ailleurs fortement appréciée avec une note de 7/10, qu'elle soit industrielle ou sauvage. Le fait d'être mouillé fait partie du jeu, et les immersions dans l'eau, comme les « tasses », si elles existent demeurent relativement limitées. La baignade reste une activité peu fréquente dans l'année mais touche un tiers des pratiquants, alors que la qualité des eaux reste mal notée (4,5/10). Le principal souci risque perçu, reste la collision (avec des bateaux) et non la contraction de microbes pour les usagers. Le matériel notamment pour l'aviron est fragile, coûteux et peu maniable et le Cercle Nautique d'Aviron de Rouen déplore 3 à 4 accidents matériels par an et parfois des blessures. Les rameurs sont en effet vulnérables par rapport au courant, aux tourbillons de la Seine et craignent les remous provoqués par les bateaux de transport. L'idéal de la pratique de



Berges de Bardouville

l'aviron est une eau plate sur bassin rectiligne à l'abri du vent, en amont du Pont Guillaume le Conquérant au-delà duquel ne circulent plus les navires maritimes.

La voile se pratique davantage à Hérouville dans un décor de microfalaises effondrées (dépôts de dragages de quelques mètres de haut) et un arrière-plan de falaise de craie érodées et recouvertes de prairies et forêts. La base constituée d'un ensemble de chalets et bungalows accueille les pratiquants les week-ends et pour les périodes de vacances. Inclus dans le PNRBSN, le site offre un paysage de nature, une évasion possible au monde urbain (Féménias *et al.*, 2011). Le site de Belbeuf permet de quitter rapidement la ville pour entrer dans un espace marqué par les îles protégées pour leur valeur écologique. Les sports de glisse douce trouvent ici matière à contemplation, la randonnée est autant esthétique que dépaysante et participe d'un monde apaisé.

Suivant les secteurs et le mode de pratique, le rapport à l'environnement peut être celui d'une forme de maîtrise avec le nautisme motorisé qui relève de la performance alliant vitesse et trajectoire dans un univers urbain et technique ; il peut aussi s'inscrire dans une relation corporelle avec les sports de glisse qui passent par le jeu avec le courant (kayak), l'utilisation du vent (voile) et l'optimisation de la gestuelle répétitive (aviron, kayak de vitesse) dans un esprit d'évasion et de plaisir esthétique (*Ibid.*).

Du côté des pratiques « sauvages », le fleuve reste par sa législation, sa navigabilité et ses concurrents peu attractif. Des pratiques existent bien, mais elles sont rares et éphémères, comme une tradition de baignade entre Caudebec et Quillebeuf, des sorties en motonautisme entre le Trait et Caudebec, quelques remontées de voiliers au moteur (250 passages annuels), et de rares baptêmes de canoë ou de plongée qui restent dans les mains d'experts. Globalement, le projet de corridor économique dans l'axe Paris-Rouen-Le Havre prévaut sur le développement des usages nautiques. Les accès à l'eau difficiles ou vieillissants, les privatisations de cales et de pontons, les extensions des villas sous forme de jardins sur les chemins de halage, le rehaussement des quais en zones industrielles et urbaines rendent difficiles la pratique des loisirs sportifs sur l'eau. Les bases nautiques, les lacs de carriers et les affluents sont une offre de concurrence et de complémentarité à la Seine, comme l'appel de la mer pour laquelle on préfère emprunter le train ou la voiture.



1c. La pêche de loisir en Seine

L'estuaire de la Seine était autrefois un haut-lieu de la pêche de loisirs et offrait une grande diversité de milieux pour abriter des espèces intéressantes. Les bras et les îles étaient parcourus par les amateurs qui les connaissaient. L'association de pêche de Rouen regroupait jusqu'à 8 000 adhérents dans les années 1960. L'estuaire était réputé pour la quantité et la variété de ses poissons. L'anguille était particulièrement recherchée ainsi que d'autres espèces de migrateurs comme le saumon ou la truite de mer. Des pollutions spectaculaires laissant dans la mémoire des pêcheurs l'image de milliers de poissons « le ventre en l'air » ont largement ralenti l'activité. Par ailleurs, comme un peu partout en France, le nombre de permis a progressivement baissé.

Aujourd'hui, la Fédération départementale de pêche de Seine maritime compte 26 associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) avec environ 6 500 adhérents dont 4 000 adultes et 1 500 « plus jeunes ». Parmi les 26 associations, 5 gèrent un lot de pêche sur la Seine mais l'on dénombre assez peu de pratiquants dans l'estuaire.

L'AAPPMA « Belle gaule de Rouen et de Normandie » est la plus grosse association de la région et une des plus anciennes puisqu'elle a fêté son centenaire en 2009. Elle compte environ 2 000 adhérents mais son président pense qu'entre 500 et 600 d'entre eux pêchent sur la Seine. Ils choisissent leur emplacement en fonction de leur lieu d'habitation et de la technique qu'ils préfèrent. La Seine permet en effet la pratique de toutes sortes de pêche et de s'intéresser à une grande diversité d'espèces. L'AAPPMA Oissel est beaucoup moins importante que la précédente, une des plus petites associations, puisqu'elle compte une cinquantaine d'adhérents et dispose du lot de pêche situé entre le PK 227 et le PK 229. Elle pratique son activité au niveau de la commune d'Oissel et son président regrette de ne disposer que de très peu d'espace et de très peu d'accessibilité au fleuve. Les pêcheurs de cette association plutôt âgés s'installent dans des escaliers. Les poissons les plus pêchés

sont les brèmes, gardons, chevaines et sont remis à l'eau systématiquement. Les adhérents de cette association ne se déplacent pas beaucoup et pêchent en Seine en raison de sa proximité.

La Seine a selon le Président de la Fédération perdu son attrait depuis 15 ou 20 ans et elle est difficile à reconquérir « même si la qualité de l'eau est meilleure que ce qu'elle a été ». Le fleuve pâtit d'une mauvaise image, elle avait la réputation d'être un égout. Toutefois un responsable d'association fait remarquer que l'eau commence à s'améliorer, il y a selon lui « un très bon niveau de poissons » et le retour des migrateurs constitue un indicateur positif. Pour une autre personne, la qualité de l'eau, « s'améliore du moment qu'il y a de moins en moins d'usine mais les métaux lourds, ils restent au fond et quand vous voyez qu'ils vont recréuser le chenal pour faire passer les bateaux, ils vont remuer tout ça, il y a de quoi s'inquiéter ».



L'interdiction de prélever le poisson à cause de la pollution aux PCB reste un sujet délicat. Cela contrarie les pêcheurs les plus âgés qui ont toujours mangé leurs poissons et certains d'entre eux continuent. Un président d'AAPPMA reste très sceptique sur cette réglementation et se demande pourquoi elle s'applique à tous les poissons quel que soit leur mode de vie et leur longévité. Pour lui, c'est une aberration. Selon notre interlocuteur de la fédération, l'interdiction de consommer a forcément un petit impact sur l'acti-

tivité, mais pour lui, cela n'explique pas le manque d'intérêt pour la pêche en Seine puisque nombre de pratiquants ont l'habitude de relâcher leurs poissons depuis longtemps. D'ailleurs, il y a eu un report de l'activité de pêche en deuxième catégorie* sur les nombreux étangs du département. Et les 4 écoles de pêche, que compte la fédération animent des ateliers pour débutants sur le thème des milieux aquatiques toujours en étangs.

La Seine garde pourtant la réputation d'être poissonneuse. On y pêche la plupart des poissons de rivière. Les brochets seraient assez nombreux grâce notamment à l'installation de frayères par la fédération. La frayère à Brochets à Sainte-Marie d'Elbeuf fait l'objet d'une grande attention puisqu'elle est fermée tous les ans à l'époque des grandes marées puis ouverte de nouveau en mai ou début juin. La carpe est très recherchée également, elle peut atteindre un poids conséquent et permet un type de pêche sportive (No kill) dans lequel on relâche le poisson après l'avoir pesé et photographié. Pour certains, le poisson le plus apprécié est le sandre car « il est très subtil à pêcher et c'est le meilleur poisson d'un point de vue gustatif ».

La truite de mer remonte : c'est un poisson migrateur carnassier très estimé tout comme le saumon. Il faut pour pêcher ces espèces s'acquitter d'un timbre « migrateur ». Pour les gens ayant la possibilité de se déplacer, il est plus intéressant de les pêcher sur les fleuves côtiers. La Seine-Maritime compte en effet 9 fleuves de côte, qui tous, ainsi que leurs affluents, sont classés en première catégorie* piscicole où l'on pêche notamment la truite fario, la truite de mer et le saumon atlantique (l'Arques, la Bresle, le Dun, la Durdent, la Saône, la Scie, l'Yère, La Valmont et la Veules). Ces cours d'eau ont, d'un point de vue de la qualité de l'eau, meilleure réputation que la Seine.

La pêche en Seine aval présente quelques caractéristiques. En fonction de la situation sur le linéaire du fleuve, elle peut être relativement difficile avec les marées, la chenalisation accentuant le courant qui peut devenir « violent surtout quand la marée redescend ». À Oissel, il faut tenir compte de la marée quand on prépare sa ligne : un grammage plus léger quand elle descend et plus lourd quand elle monte ». Par ailleurs, il faut prêter attention au trafic fluvial : « À chaque fois que l'on pêche, quand vous avez des grands pousseurs, qui balancent leur moteur, on est obligé d'enlever notre bourriche, sinon, on est arrosé, on a les pieds dans l'eau. » La navigation gêne particulièrement les pêcheurs de carpe la nuit car ils doivent surveiller leur matériel, le relever en cas de passage d'un bateau trop proche qui pourrait casser les lignes ou arracher une partie des engins.

Les pêcheurs en Seine se plaignent du manque d'accès aux berges : les riverains sont accusés d'interdire le chemin de halage. Ils font, selon un pêcheur, en sorte de fermer l'accès en installant des clôtures ou laissant la végétation envahir les berges pour empêcher le passage. Un gros problème pour notre interlocuteur qui regrette le manque de fermeté de la part de la fédération pour défendre le droit des pêcheurs (les randonneurs sont d'ailleurs confrontés au même problème).

Quelques personnes pêchent en barque mais cette pratique exige beaucoup de prudence vis-à-vis du trafic fluvial. D'autres utilisent le float tube*, (une sorte de siège flottant équipé pour la pêche et propulsé par des battements des pieds chaussés de palmes) sur les bords de Seine mais le risque est permanent car ils ne peuvent se déplacer que lentement et sont peu visibles dans l'eau. La vigilance est impérative : la percussion d'un bateau est une menace sérieuse.

Enfin le Street-fishing* se développe. Des jeunes pêcheurs arrangent des rencontres via les réseaux sociaux. Un premier challenge a ainsi été organisé le 5 septembre 2010 à Rouen lors duquel une cinquantaine de participants ont tenté de ferrer les plus gros spécimens. Ces adeptes d'une pêche assez mobile en ville équipés d'un matériel léger s'installent sur les quais, les pontons, ponts, bassins portuaires... Il faut prévoir des lignes assez longues adaptées à la hauteur des quais ou à la profondeur du cours d'eau.

La pêche de loisir en Seine aval reste relativement peu pratiquée. Elle est contrainte par la qualité du milieu, le trafic fluvial et le manque d'accessibilité. Cependant, elle présente sur certains secteurs des caractéristiques propres à l'estuaire comme la prise en compte des effets de la marée, la présence d'espèces migratrices spécifiques et garde une certaine attractivité. Les pêcheurs seraient intéressés par des aménagements facilitant l'accès au fleuve et par des programmes de renaturation favorable aux populations piscicoles.

1d. La chasse

Les différentes formes de chasse

1. La chasse du gros gibier

En Normandie, la chasse du gros gibier se fait principalement en battue. Elle vise surtout la régulation des sangliers, chevreuils, cerfs. Les fédérations de chasse étudient chaque année l'évolution de la faune sauvage et accordent aux Groupement d'Intérêt Cynégétique un certain nombre de bracelets correspondant aux animaux chassables sur une

zone donnée pendant la saison. La chasse au gros gibier se pratique sur les propriétés privées souvent mutualisées au sein d'une société de chasse, dans les réserves naturelles où elle est organisée par les gestionnaires, ou dans les forêts domaniales, où l'ONF loue des lots de chasse. Toutes les forêts domaniales de l'estuaire sont concernées en plus des bois privés. Le plus souvent pratiquée dans des zones forestières, la chasse au gros gibier se pratique aussi dans les marais, notamment pour réguler les sangliers.

2. La chasse en plaine

C'est une chasse au petit gibier (lapin, lièvre, perdreaux...). Elle se pratique généralement seul et accompagné d'un chien, sur des propriétés privées.

3. Le piégeage et le déterrage

Ces méthodes de chasse ne concernent que les espèces considérées comme nuisibles. Elle nécessite une formation particulière auprès de la fédération de chasse. Le piégeage et le déterrage (les espèces nuisibles sont délogées de leurs terriers par une horde de chiens) se pratiquent au printemps quand les autres saisons de chasse sont terminées. Pour certains chasseurs, c'est l'occasion de maintenir une activité de chasse toute l'année. D'autres préfèrent lâcher leurs fusils pour la canne à pêche plutôt que pour les pièges.

4. La chasse à Courre

La Vènerie se pratique beaucoup moins souvent que toutes les autres chasses. Elle est toutefois présente dans la forêt domaniale de Brotonne notamment. Cette méthode de chasse est décrite par les chasseurs locaux comme une chasse de Parisiens en villégiature.

5. La chasse au gabion : une institution estuarienne

Le Gabion est un abri souterrain positionné en bordure d'un plan d'eau pour la chasse au gibier d'eau (anatisés* et limicoles*) la nuit. Le chasseur incite les oiseaux à se poser sur l'étang en les attirant grâce à l'utilisation d'appelants (ou appeaux) et de formes de chasse.

La chasse au gabion occupe une importance toute particulière dans la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine sur les deux rives, mais on retrouve une tradition de chasse de la sauvagine* également dans le Marais Vernier ou plus haut encore dans les terres sur les zones humides de Notre Dame de Gravenchon ou de la boucle de Brotonne. Il s'agit là de gabions installés sur des propriétés privées. Ils sont aménagés avec soin et sont souvent l'objet de dépenses importantes que l'on peut chercher à compenser par la location du gabion à des gens de confiance. Plus on rentre dans l'intérieur des terres, plus les propriétaires semblent

avoir du mal à louer leur gabion, puisque la présence du gibier d'eau y est moins importante.

Dans *Cinquante ans de souvenirs de chasse*, Guillaume Vasse livre un témoignage sur la chasse au marais dans l'estuaire de Seine à la fin du 19^e (Vasse, 2003). Encouragé par son précepteur, ce jeune aristocrate apprend à manier le fusil dès l'âge de 10 ans. Dans un style romanesque, le narrateur raconte ses aventures de chasse. Il accorde une large place aux tableaux et aux techniques de chasse. Chemin faisant, il décrit le marais comme milieu naturel et plus encore comme un lieu de vie. Les gens du marais – marins, pêcheurs de crevettes, gardiens d'herbages, ouvriers agricoles, passeurs de Bac –, font partie d'un paysage réaliste et participent à la construction du récit épique. Le « personnel de chasse » – porte-carnier, veilleur, conducteur de bateau ou personnes chargées de construire et entretenir les gabions – apporte son concours à la réussite des parties de chasse de Guillaume Vasse qui possède jusqu'à 5 gabions entre Étretat, Le Havre et le château de Tancarville, lieu de résidence choisi tout spécialement pour ses intérêts cynégétiques.

Henri Daubienfeld, certainement l'un des chasseurs les plus âgés du marais, raconte sa vie dans une famille de pêcheurs-chasseurs professionnels entre les années 1930 et 1980 (Delefosse et Daubienfeld, 2014). Il n'a rien d'un aristocrate. Le récit, centré sur le tableau de chasse et l'émotion suscitée par une bonne journée de pratique, besace remplie, se veut tout aussi épique que celui de Vasse. D'autres aspects de la vie du chasseur se mêlent aux récits des chasses miraculeuses, celles des sauvetages en Seine et des jeux de cache-cache entre un jeune Havrais qui défie l'autorité de l'occupant allemand au début des années 1940. La chasse est liée à de nombreux aspects de la vie de cette famille d'un quartier populaire havrais. Exercée comme une activité professionnelle ou vivrière, elle était aussi plus dangereuse que lorsqu'elle est pratiquée comme un loisir.

L'unité de lieu entre ces deux récits ancre cette forme de chasse dans une tradition. Cette dernière est omniprésente chez les écrivains régionaux tels que Maupassant qui décrit ses rapinades ou Flaubert dans ses parties de chasse. D'ailleurs, chez les romantiques, Victor Hugo, Jules Michelet ou Charles Nodier, cette tradition s'inscrit dans le processus nourricier de la Seine. Le fleuve et l'estuaire ont su engendrer un monde vivant et sauvage où le gibier était à l'écoute de l'onde du mascaret comme la clairière est engendrée par les apports alluvionnaires. Cette tradition inscrit dans une mémoire locale les activités des sauvaginaires* (chas-

seurs à hutte ou en punt) et la vie au gabion de nos chasseurs contemporains. Elle témoigne aussi des changements qui touchent la pratique sous l'effet des transformations sociales, politiques et culturelles. On observe une transition entre différentes manières de vivre la chasse, même si chaque forme ne remplace pas complètement l'autre (Corvol, 2010). La chasse distraction de la haute-bourgeoisie de la Belle Époque a été suppléée par une chasse populaire, dont celle des inscrits maritimes qui sont des pêcheurs et chasseurs professionnels. Cette chasse des « gens du marais » est elle-même succédée par une chasse-loisir. Elle est désormais une activité autonome du travail, un élément de la culture, un mode de vie, qui singularise l'expérience sociale (Dumazedier, 1962). Ce changement de statut pour

le chasseur dont la fonction n'était plus exclusivement nourricière l'a amené à se poser en gestionnaire des milieux sauvages. Au 20^e siècle, la chasse est devenue progressivement une activité majeure pour les classes populaires (si l'on en juge par la revue phare : Le chasseur français). La chasse de loisir a revêtu encore plus d'importance lorsque le travail s'est morcelé en tâches répétitives sans signification (dans les années 1960). Ce mode de loisirs, n'est pas exclusivement rural, mais bel et bien ouvrier à l'échelle de l'estuaire de la Seine. Cette caractéristique semble d'ailleurs toucher d'autres lieux emblématiques de la chasse comme la Provence (Bromberger et Guyonnet, 2008). Ces étapes historiques ont façonné la chasse dans l'estuaire de la Seine notamment dans le PNRBSN et la Réserve naturelle.

ENCART N° 5

La chasse au gabion liée au monde du travail

La chasse au gabion est largement liée au monde du travail, surtout dans la partie aval de l'estuaire. Autrefois gérée par le port autonome du Havre, c'est L'Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime (ACDPM), qui organise cette activité depuis 1975. Les enquêtes réalisées à partir de documents et d'entretiens auprès d'adhérents de cette association montrent qu'il s'agit d'une activité de proximité. Les chasseurs de l'estuaire viennent majoritairement de la Seine-Maritime (74 %) et l'Eure est le second foyer de pratiquant (12 %). Le franchissement de la

Seine par des ponts à péage, pont de Normandie ou de Tancarville, a un effet de barrière relativement important (Joubert, 1998). Les chasseurs sont majoritairement des ouvriers (51 %) et les employés arrivent en seconde position (15 %). Ces effectifs semblent confirmer que la chasse à la sauvagine* est une pratique des milieux populaires. Parmi les chasseurs enquêtés « inactifs » professionnellement (145 personnes), on recense 138 étudiants, lycéens et collégiens (auxquels on pourrait ajouter 23 apprentis). Les retraités représentent 72 personnes. Mais les chasseurs sont essentiellement des actifs. Parmi les métiers les plus souvent cités, les dockers sont en nombre important, a fortiori si l'on considère que les « ouvriers » sont une catégorie sociale parmi lesquels sont comptabilisés des chasseurs qui figurent en tête de classement (docker, chauffeur, maçon, mécanicien, opérateur, soudeur, etc.). Précisons que le nombre de dockers n'est pas exceptionnellement important au regard des autres métiers. Il est assez normal de trouver des dockers du port du Havre, comme on trouve des ouvriers de chez Renault dont le lieu de travail est proche du marais. Il semble que la chasse a la capacité d'intégrer des pratiquants dont les revenus sont très modestes. Onze chasseurs se déclarent sans emploi à leur inscription à l'ACDPM. Les entretiens témoignent très régulièrement des conditions de vie difficiles et le chasseur arrivant sur le marais, fusil sur le dos, en mobylette en est un emblème. Notons que si les classes populaires sont bien représentées, la chasse ne leur est pas réservée. En témoigne, la présence de classes sociales intermédiaires et supérieures, parmi 296 professions, dont des médecins (5) des ingénieurs (14), des enseignants (8), des chefs d'entreprises (6), un professeur des universités, un pilote de ligne, ou encore un commandant de police. Les chasseurs exercent toutefois fréquemment des métiers liés à l'industrie portuaire. Ils sont conducteurs d'engin, grutiers, opérateurs ou encore agents de sécurité. Or avant l'adoption des statuts de 1975 par l'ACDPM, le port gèrait la distribution des installations de chasse.



© Charly Machemahl

Avant la création de la réserve, un technicien du GPMH assurait la gestion de l'eau avec la collaboration des associations de chasse. Un système de vannes permettait la régulation hydraulique, celle-ci consistant pour les chasseurs à tenir en eau les mares pendant la période de chasse aux migrateurs. En outre, ils ont participé au creusement et à l'entretien de réseaux de « creux » (fossés) permettant de les remplir. Par conséquent, de part cette pratique de contrôle des flux, ils se sont progressivement imposés comme des acteurs efficaces de la constitution et du maintien de cette partie de la réserve en zone humide.

Par ailleurs les agriculteurs et les exploitants des roselières ont également favorisé l'ouverture du milieu. Avant même la création de la Réserve, ces trois types d'usagers (agriculteurs, roseliers et chasseurs) ont participé au maintien d'une intéressante biodiversité : « Le creusement et le remplissage des mares, l'ouverture du milieu à proximité, l'appui à la gestion de l'eau par les chasseurs, l'entretien des prairies humides par les agriculteurs et l'exploitation des roselières ont permis par des effets collatéraux involontaires de créer et d'entretenir artificiellement un milieu aux habitats diversifiés, intéressant au plan écologique. La densité et la proximité des mares sont favorables aux batraciens, les effets de bordure mares/roselières indispensables aux limicoles tel le butor étoilé, les prairies humides utiles au rôle des genêts. » (Bouvier, Escafre, 2011).

Ainsi la chasse fait-elle partie des pratiques de gestion et de construction de la nature que l'on peut inclure dans les bricolages socio-naturels. Elle trouve ici une certaine légitimité de part cette responsabilité partagée et dans son inscription temporelle, élément déterminant une pratique « traditionnelle ».

Les plaisirs de la chasse

Dans la réserve, les installations de chasse participent du paysage estuarien puisque 202 gabions sont implantés sur le DPM dont 92 sur les terrains de Port Autonome Maritime de Rouen et 110 sur les terrains du Port Autonome Maritime du Havre. 170 d'entre-deux sont placés dans la réserve naturelle. Chaque installation possède une mare d'une surface moyenne de 0,86 hectares. Elles sont aménagées sous trois différentes formes : en demi-disque, « en haricot » ou à « 360 degrés ». Toutes sont entourées d'une zone de trente mètres à leur périphérie entretenue pour la chasse. Ainsi, la surface totale des mares représente-t-elle 146 hectares et celle de la zone des trente mètres 221 hectares. Au total, les chasseurs se sont approprié 267 hectares de réserve dans la mesure où ils revendiquent la propriété

de ces espaces (sans exclusivité) et leur attribuent une destination (Veschambre, 2005).

Toute installation est gérée comme un espace privé aménagé pour des activités de loisirs et de plaisir. Le gabion est un abri construit souvent à partir de matériaux de récupération. Il est conçu pour accueillir entre deux et six personnes. Des lits meublent le coin repos alors qu'une partie cuisine permet aux chasseurs de préparer et prendre leurs repas. Enfin, des ouvertures donnent sur la mare pour l'observation et le tir des oiseaux. Le temps passé sur place varie beaucoup d'un chasseur à l'autre, l'écart se mesure entre deux et 150 nuits par an : les chasseurs les plus assidus passent jusqu'à cinq nuits par semaine au gabion.



Intérieur d'un gabion

Tuer des oiseaux, ne constitue pas l'unique plaisir de la chasse au gabion. La mise en œuvre d'une stratégie par le positionnement des appelants, l'observation de leur comportement et de leurs chants, la relation avec le chien choyé, nourri, distrait (il occupe une fonction indispensable pour retrouver le gibier mort ou blessé) font partie des satisfactions. Le partage d'un repas bien arrosé, de discussions, et surtout la narration des exploits cynégétiques font aussi partie de la chasse. Ces plaisirs justifient la réalisation de tâches plus ingrates de nettoyage du gabion et des appelants, l'immersion dans un milieu froid et humide, une vie relativement précaire dans la promiscuité et un sommeil fractionné par les tours de garde. Le marais représente donc un espace d'immersion dans la verdure en bordure de ville. Les gabions ne sont pas seulement des repères de chasses, ils sont des maisons secondaires qui permettent de se dépayser et de passer du bon temps. Pour les chasseurs qui habitent les barres d'immeubles de la ville Haute ou du tout proche quartier populaire des neiges du Havre, les mares et leurs gabions sont aussi des jardins et des espaces de jeux. Ainsi, comme dans une maison secon-

daire, où des pratiques reconnues d'ordinaire comme des corvées deviennent des loisirs : aménager son espace de chasse, curer et entretenir le pourtour d'une mare envahie par la végétation, bricoler une hutte confortable sont des activités qui deviennent des distractions.

Le temps consacré au nettoyage de la mare et à la préparation des installations est très variable d'une installation à l'autre, il dépend de sa position dans le marais et du nombre de personnes qui gravitent autour de l'installation. Marcel, par exemple, se rend tous les jours à son gabion et il estime qu'il y passe 300 à 400 heures d'avril à août. À l'ouverture, deux jours complets sont consacrés à faucher. D'autres déclarent avoir consacré une vingtaine de jours par an pour l'entretien, quatre à cinq week-ends par an, et parfois seulement vingt heures par an. Ces journées donnent lieu à des moments de convivialités : on prépare un barbecue, on prend des collations et il arrive même qu'on se baigne dans une mare. Le moment de préparation du gabion favorise les échanges et permet d'apprendre aux contacts de personnes différentes. Le fait de travailler collectivement pour aménager l'espace de chasse contribue à renforcer les solidarités entre les chasseurs. La chasse est aussi un exutoire pour des gens ayant perdu leur travail ou vivant seul. Ils se retrouvent au gabion et intègrent des communautés dans lesquelles des relations permettent de rompre leur solitude.

Certains chasseurs appréhendent ces pratiques d'entretien comme un moyen de se maintenir en bonne santé. Ainsi, un ouvrier chaudronnier affirme-t-il que la coupe du roseau en cuissarde dans une mare quatre heures durant avant de chasser, est une activité physique revigorante. L'investissement corporel consenti est considéré, non pas comme un labeur, mais comme une partie de loisirs procurant des satisfactions. D'ailleurs, un autre adepte définit le gabion comme son paradis, son lieu de détente et il semble occupé davantage par la rénovation de l'abri que par la chasse elle-même. Pour l'aménager, il charrie son matériel à la brouette sur 500 m dans le marécage (isolation, couchette, etc.). « Monsieur charrette » est son surnom parce qu'il utilise une remorque artisanale inspirée des modèles qu'on croche sur les mobylettes ou les vélos. Il chasse en fonction de sa disponibilité, de son envie, des dates d'ouverture et des conditions météorologiques, en prenant soin de respecter les règles de chasse. À ses yeux, la chasse, c'est aussi passer un moment en famille, jouer aux dominos, se faire à manger et partager une collation. Tout est prévu pour cela dans son gabion. On peut ainsi vivre la chasse de différentes façons. Dans certains gabions la performance prime, il est interdit de parler, tandis que dans d'autres elle est un

prétexte pour entretenir une sociabilité joviale, passer du temps avec ses amis, en famille ou encore faire découvrir la nature à ses enfants.



Chasseur qui se rend à son gabion

Notons que ces usages de la réserve et les pratiques aménagistes des chasseurs à vocation sportive, festive ou de divertissement, impliquent aussi des logiques qui entrent en contradiction avec les fonctions que le gestionnaire de la réserve – soucieux des équilibres écologiques –, attribue aux mares. Tondre le gazon comme dans un jardin d'ornementation, désherber, brûler ses déchets à même le sol dans une réserve naturelle, aménager des espaces de stationnement dans le roseau, ou même incendier des champs de roseaux pour libérer la vue, nettoyer le pourtour des mares, faire des barbecues et la fréquentation intensive d'engins motorisés, peuvent porter préjudice aux habitats écologiques. Des tensions persistent entre chasseurs d'un côté, écologistes et gestionnaire de l'autre.

La vie au gabion amène le chasseur à nouer un contact dur avec le milieu. Couper les herbes hautes, gérer les populations d'oiseaux (le gibier, mais aussi l'affût qui nécessite une compétence d'éleveur), connaître les cris et les connexions entre oiseaux, vivre dans l'eau, les marais et avec les moustiques, sont des tâches de gestionnaire actif du milieu naturel. Le bricolage du gabion, l'achat de matériel agricole, l'organisation de veillées, la cuisine à base de produits du terroir, et le travail de force pour entretenir et se rendre à son poste de chasse participent d'une construction sociale de la nature estuarienne. Ce savoir se vit plus qu'il ne se

raconte. Cet éprouvé commun fait corps chez les chasseurs de l'estuaire. Les roseaux, la vase, les eaux, le brouillard, parfois la glace, participent de cette connaissance spartiate de la nature. Certains passent jusqu'à 5 nuits par semaine au gabion : une grande partie de leur vie. Il s'agit d'une pratique de loisirs enclavée, à fort investissement en temps qui réinvente les traditions des classes populaires. Ces dernières passent par une logique de réappropriation de l'espace ou de réinvention de la nature. S'exprime un discours sur les catégories du sauvage et du domestique, sur les espèces invasives ou encore sur la qualité écologique du milieu. Les chasseurs participent à un processus d'individuation : en coupant, taillant, prélevant..., la nature de l'estuaire s'incorpore en eux. La mise à l'affût travaille leurs sens, leurs imaginaires et au final, donne sens à leur communauté. C'est pourquoi ils sont pleinement attachés à leur terrain de jeu qui peut se transformer en un terrain miné pour les élus et les projets d'aménagements car il est constitutif de leur rapport au monde, de leur environnement et de leur « style de vie ». Dans ces conditions, on comprend qu'ils souhaitent le défendre et le conserver comme un bien singulier et précieux.

1e. Les jardins associatifs

Le jardinage est un mode de loisir majeur dans nos sociétés. Un ménage sur deux en France dispose d'un jardin potager ou d'agrément ; un ménage sur trois cultive ses légumes pour sa propre consommation ou le plaisir de jardiner et de rester en contact avec la nature (INRA). C'est un secteur économique en plein développement, notamment en période crise. Pratique de repli, il assure un socle nourricier aux familles. La thématique des jardins est essentielle à une compréhension globale de l'estuaire de la Seine. Avec la disparition de la pêche professionnelle en Seine, la diminution des espaces de chasse et de cueillette, mais aussi face à l'étalement urbain, à l'accès limité et difficile à l'eau, le jardinage reste une des plus répandues pratiques d'appropriation de l'estuaire par les usagers.

Les jardins partagés sont en vogue depuis les années 1970. Ils sont pour les collectivités locales un outil d'aide aux populations défavorisées et de reconversion d'anciens

espaces industriels désaffectés. Le jardin comme lieu de socialisation, de transmission des savoir-faire entre générations, espace d'insertion ou d'aide économique, mais aussi dispositif de formation des jeunes est plus que jamais d'actualité. Le potentiel est grand en Normandie en raison de l'héritage des aménagements industriels dans la vallée de la Seine. La demande des jardiniers continue chaque année à surpasser l'offre. Le jardinage permet de focaliser les actions publiques sur la biodiversité et la conservation d'un patrimoine faisant de l'estuaire un espace nourricier et esthétique. Il est servi et mis en scène par tout un ensemble d'acteurs, d'opérations, et reçoit un soutien important des élus locaux. Le jardin est également un élément important dans la structuration des paysages et du territoire de l'estuaire. Il est devenu depuis longtemps une référence culturelle incontournable avec les impressionnistes. Mais, le jardin est surtout une articulation essentielle entre nature et industrie à travers les pratiques de loisirs. Il est souvent issu d'industries mettant à disposition de leurs ouvriers des parcelles et en obéissant à des logiques de conversion et de requalification de terrains. Chaque commune de l'estuaire a ses jardins et ses jardiniers. La Fédération des Jardins ouvriers et familiaux de Normandie est née en 1934. La région Haute-Normandie se classe au 4^e rang du nombre de jardins associatifs en France, derrière l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes, et devant la région Basse Normandie (au 5^e rang). La Fédération comporte aujourd'hui près de 5 000 adhérents répartis en 60 associations, la plupart situées en Haute-Normandie. Nous nous sommes intéressés aux jardins collectifs des bords de Seine dans le département de la Seine Maritime. Nous nous limitons ici aux jardins de Duclair, Yainville, Le Trait, Elbeuf et Saint Aubin, et Cléon. Les jardins sont situés en bord de Seine ou non loin comme c'est le cas de Duclair dont la rivière Austreberthe longe les parcelles et se jette dans le fleuve à quelques dizaines de mètres. La plupart de nos exemples sont gérés par des municipalités. Seul celui de Cléon est administré par le comité d'entreprise des Usines Renault. D'un jardin à l'autre les règles de fonctionnement (ouverture, accès libre ou pas, taille des parcelles...) sont diverses mais nous retiendrons ici les propriétés générales de cette activité et ce qui marque son inscription dans l'estuaire de la Seine.

ENCART N° 6

Les jardins ouvriers ou le lien fort entre travail et loisirs

© O. Sirost



Certains jardins ouvriers sont directement issus d'organisations patronales et syndicalistes. L'usine Renault de Cléon et les chantiers navals du Trait en ont ainsi créé en bord de Seine. Les jardiniers des boucles de la Seine vivent dans des villes au passé ouvrier comme à Cléon, Duclair, Yainville, Le Trait, Elbeuf et Saint Aubin. Aujourd'hui, le bassin d'emploi de la région Haute-Normandie est en crise, certaines entreprises autrefois florissantes et demandeuses de main-d'œuvre (Pétroplus, Millenium...) ont fermé ou ont ralenti leurs activités. Les jardins des bords de Seine ont évolué avec l'histoire de leur région. D'« ouvriers », ils ont souvent été repris par les municipalités, avec des financements restreints mais affichant toujours un même état d'esprit.

Ainsi, le monde ouvrier reste largement majoritaire dans les jardins et ces derniers gardent pour beaucoup une double fonction de détente et de ressource alimentaire en lien direct avec la nature estuarienne (sols, paysages fluviaux, marée...). Loisir de proximité et économie sont intimement liés dans cette pratique de nature en bord de ville. Par ailleurs, à l'image de la région, de nombreuses nationalités y sont représentées. Elles correspondent aux différents flux migratoires de l'histoire industrielle française, dont la région haut-normande se fait écho. Dans les années 1930-1940, les Italiens, les Espagnols les Portugais ont été les premiers. Suivent dans les années 1960 les Maghrébins, puis les Ouest-Africains. On retrouve cette diversité dans les parcelles, les jardiniers inscrivant leurs parcours de vie dans les jardins en banalisant la menthe, les amandiers, les melons, le piment, sous nos latitudes et en offrant ces mêmes cultures aux autres jardiniers. « Je m'occupe un peu du jardin de mon voisin qui est parti faire le ramadan au Maroc, en échange, une année, il m'a rapporté trois pieds d'amandiers, et regarde, ils sont beaux maintenant. »



© O. Sirost

Si la plupart des jardins ouvriers est devenu municipaux, celui de Cléon reste attaché à l'usine Renault. Situé à la périphérie de la ville, en zone industrielle, il côtoie l'usine que seule une route sépare. L'entreprise avait acquis ce terrain inondable, les dirigeants ayant le projet d'utiliser la Seine pour l'approvisionnement du centre en pièces et pour l'acheminement des voitures sorties d'usine par voie fluviale. Ce projet ambitieux ne s'est jamais concrétisé, les infrastructures de mise à quai des bateaux étant complexes et coûteuses et le site n'ayant pas atteint les objectifs

de développement prévus initialement. Les terrains furent alors cédés au Comité d'Entreprise afin de créer des jardins ouvriers. Aujourd'hui, la majeure partie des jardiniers et jardinières sont des salariés ou des retraités de Renault, mais de plus en plus de personnes extérieures à l'usine obtiennent une parcelle. Le lien historique avec le constructeur automobile demeure palpable. Les discussions des retraités foncièrement attachés à leur usine concernent souvent Renault. Parfois, un fils de jardinier travaille sur la chaîne de Cléon, assurant la continuité familiale, il perpétue le lien et l'attachement à l'entreprise. Celle-ci très proche, des ouvriers se rendent directement sur leur parcelle après la journée de labeur, à l'heure du déjeuner ou retrouvent des collègues jardiniers avant de rejoindre l'usine : travail et loisirs sont intimement connectés. Employés ou pas chez Renault, on recycle des matériaux de l'usine comme ces anciens bidons de produits chimiques, des récipients de colle qui trouvent une nouvelle fonction. Un jardinier arbore fièrement le sigle de Renault sur la porte de sa cabane, signe d'appartenance à la grande famille industrielle. Le monde du travail est donc ici omniprésent et marque de son empreinte une part de l'estuaire et pour certaines personnes les temps de travail et de loisirs se passent essentiellement en bord de fleuve.

Le caractère des jardins associatifs permet d'appréhender l'espace à travers une vision partagée et une action collective. D'ailleurs, des programmes encadrent et tentent d'orienter cette activité : l'Agenda 21 fait apparaître une charte concernant les jardins associatifs et familiaux dans une perspective durable. La Métropole de Rouen Normandie propose, comme d'autres communautés de communes, des projets de récupération des eaux pluviales pour arroser les potagers, des abris construits en matériaux recyclables impactant peu l'environnement, des partenariats pédagogiques à destination des scolaires, des opérations médiatiques (graines de jardins). Ces dispositifs sont porteurs de valeurs et se veulent pédagogiques. Le festival « graines de jardin » s'inscrit clairement dans une perspective de reconquête sociale combinant les prises multiples de la sensibilité écologique contemporaine. Chaque année il occupe le jardin des plantes avec un ensemble d'animations. Les professionnels des espaces verts municipaux transmettent des conseils lors des ateliers et visites guidées. Un vide-jardin invite à troquer, vendre et acheter des plantes, des décorations florales et du petit mobilier de jardin. Un marché bio ouvre ses portes pour la découverte de divers produits labellisés. Des ateliers pédagogiques, spectacles et balades à dos d'ânes sont proposés aux enfants. Enfin, chaque année une thématique proposée par l'organisation se traduit par des œuvres végétales éphémères réalisées par des artistes et professionnels du territoire. Dans la même perspective, une seconde initiative médiatique, « Jardins secrets » conduite par le Conseil général de Seine-Maritime, valorise cette richesse locale depuis 2011, exposant de front les 50 jardins emblématiques qui jouxtent l'estuaire et démontrant leur rôle dans l'identification territoriale. Ces derniers sont mis en parallèle avec le réseau de jardins associatifs et la tradition du déjeuner en plein air à base de produits du terroir. Des ateliers et conférences complètent le dispositif.

Cette dynamique s'appuie sur un événement chargé de médiatiser politiquement l'axe Seine : Normandie impressionniste. Au-delà du jardin d'eau de Monnet à Giverny, l'opération repose notamment sur un savoir-faire déjà élaboré dans des partenariats avec le Jardin des plantes, le Muséum d'histoire naturelle, les écomusées, ou encore le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande.

Un univers campagnard, urbain et fluvial

Les jardiniers enquêtés ont tous un parcours personnel avec le fleuve qu'ils prennent en compte, qu'ils observent, qu'ils connaissent, qu'ils craignent parfois. La Seine fait partie de leur univers et d'une histoire commune. Ils vantent cette

proximité qui fait leur singularité. Les jardins d'Elbeuf et de Saint Aubin sont situés en plein cœur de la ville sur trois sites différents le long de la Seine et si elle n'est pas à la portée de tous les regards, les jardiniers perçoivent le pont qui relie les deux rives et rappelle sa présence. Ils se ravissent de profiter d'un lieu paisible et d'un paysage agréable tout en restant au cœur de la ville. Un homme de 68 ans locataire d'une parcelle à Saint Aubin depuis plus de trente ans n'a que le pont à traverser pour aller de son appartement à son jardin. Son espace bucolique est implanté dans la ville : les klaxons et autres démarrages de voitures se font entendre à longueur de journée et c'est encore plus sensible dans les jardins longés par la route. À Elbeuf, des jardins particuliers acquis sur des terrains non constructibles viennent compléter l'entité paysagère et champêtre des jardins municipaux. En pleine ville, ce coin de verdure se démarque et attire l'attention : une intrusion qui lui donne toute sa valeur. Plus loin, seuls un sentier et un talus coupent les jardins de Cléon du fleuve. On se souvient que parfois la Seine sort de son lit et des potagers ont été inondés à plusieurs reprises : « C'est arrivé en hiver, il y avait de l'eau dans tous les jardins, et il a fallu attendre des semaines avant de pouvoir revenir ». Aussi, guette-t-on le fleuve, en observant les variations de niveau de l'eau liées aux marées : la menace est toujours là et si le cours d'eau est parfois envahissant, il est également une ressource pour l'arrosage : sa proximité est une aubaine. Le remplissage des bacs, deux fois par semaine, dépend en effet du phénomène de marnage*. Cependant, nombreux sont les jardiniers ayant investi dans une pompe individuelle pour exploiter les nappes phréatiques toutes proches. À Duclair, les jardins municipaux sont longés par l'Austreberthe qui se jette dans la Seine à quelques centaines de mètres. En zones inondables, il a fallu se prémunir des crues mais le talus de protection d'un mètre soixante de hauteur n'interdit pas l'observation : « À certains endroits elle est profonde de soixante-dix centimètres. Quand c'est l'hiver elle monte facilement d'un mètre et elle a déjà débordé, jusqu'à l'hypermarché dans la zone des commerces. » Des repères géographiques, des événements inscrits dans la mémoire alimentent une carte mentale de la rivière à géométrie changeante. Parfois absente visuellement, elle reste toujours présente dans les esprits. Un sentier de promenade suit le cours de la rivière et passe devant les jardins. Il est très fréquenté par les riverains de Duclair qui, au même titre que les jardiniers se sont appropriés l'Austreberthe. La marche au long des berges permet une certaine familiarité qui renforce un sentiment d'attachement et d'appropriation. Dans le même secteur, pendant qu'un homme cultive la terre, son épouse

cueille les mûres sauvages qui prolifèrent dans les buissons le long de la rivière : « Ma femme n'est pas la seule à le faire, on croise de temps à autre des habitants de Duclair qui ne vivent pas loin et qui viennent eux aussi cueillir des mûres ! » L'espace est partagé et revendiqué comme tel. La localisation géographique des jardins, urbains, proches du centre-ville, explique cette fréquentation. Un lotissement résidentiel pavillonnaire bénéficie d'une vue plongeante sur les jardins : « ils font partie du décor ». La proximité est avantageuse : un homme résidant à deux pas des parcelles vient à sa guise plusieurs fois par jour.

Les jardins, pour les riverains qui n'en possèdent pas, sont des lieux de promenades et ils affirment leur attachement à cet univers singulier de l'espace urbain. Les gens aiment y venir, discuter et profiter de la tranquillité. Ce sont des espaces de rencontre, de sociabilité et la convivialité semble être une valeur recherchée : « *Ça me plaît le jardin. Au début, ça coûte cher, entre l'achat des outils, les graines! Mais je pense que ça va vite être rentabilisé. J'ai même apporté un banc pour les visiteurs et puis pour moi, parce que des fois, on pense travailler, et au bout d'un quart d'heure on arrête, on trouve facilement quelqu'un avec qui discuter, on discute des jardins ou d'autre chose* ». La rencontre est une source de plaisir : elle participe de la construction d'un espace commun.

Les jardins urbains ont aussi des inconvénients. Ceux du Trait sont en grande partie encerclés par un cours d'eau pollué par les eaux usées de la ville. Des jardiniers s'amusent de cette situation et prennent avec philosophie la promesse d'eaux stagnantes difficilement tolérables lorsqu'il fait très chaud. Il faut traverser un pont pour accéder aux parcelles. « La Seine ne passe pas loin, juste derrière l'allée de peupliers, mais il y a ces eaux sales qui passent sous notre nez. »

La Seine parfois hors de portée du regard est bien présente dans l'imaginaire au quotidien et la plupart des jardiniers montre un authentique attachement, ils la connaissent. Elle exerce une force d'attraction, une sorte de magnétisme et certains longent le bord du fleuve avant de rejoindre leur parcelle : « je fais ça histoire de vérifier qu'elle est toujours là (sourire) et puis c'est notre voisine, il faut lui prêter attention ». Le fleuve est animé, il constitue un paysage vivant, mobile et changeant. Les ferries et les bateaux chargés de conteneurs s'offrent en spectacle. Les remous et les vagues qu'ils provoquent font penser à la mer. Leur passage active diverses sensations : « J'habite au bord de la Seine alors le soir, je les entends naviguer, et des fois, ça tremble un peu dans la maison ! » témoigne un riverain. L'activité fluvioma-

ritime s'amalgame avec l'espace agricole, lui-même inséré dans la ville : un mélange improbable qui semble satisfaire les usagers.

Le jardinier aménageur local de l'estuaire

Le jardin dit en concentré l'histoire des espèces introduites et originaires de l'estuaire de la Seine. Il montre également comment l'industrie à travers ses hommes a su conserver un réflexe de retour à la nature. Les jardiniers arrosant leur potager avec l'eau de la Seine connaissent l'état écologique de l'eau et des sols car ils ont pour la plupart travaillé dans le bassin industriel estuarien ou haut-normand. Ils sont également porteurs d'un savoir-faire – notamment dans le traitement des fleurs et des denrées alimentaires – qui s'inscrit souvent dans une politique de développement durable. Dans cet espace, ils exercent leur science du potager. Transmis de jardiniers en jardiniers, parfois de pères en fils, les jardins familiaux et ouvriers recèlent une grande variété de végétaux. Les légumes occupent une place majeure dans les jardins familiaux gérés par les communes. Les arbres fruitiers ont une place de choix tout comme la végétation d'ornement et participent d'un ancrage paysager durable. Si les arbres jouent un rôle ornemental indéniable, ils apportent au potager l'ombre nécessaire et servent de haies de séparation avec les voisins conférant à ces parcelles louées un caractère intime et familial. Les fleurs sont très présentes et couvrent des fonctions complémentaires. Les œillets d'inde, les soucis ou le lin associés aux légumes, éloignent insectes et autres sources de maladies. Dans une perspective écologique, elles remplacent avantageusement engrais et pesticides. D'autres fleurs sont simplement décoratives et embellissent le potager qui outre sa valeur productive peut-être appréciée d'un point de vue esthétique. Phénomène de mode, rendu visuel ou préoccupation écologique, les « prairies fleuries » sont présentes dans les jardins et occupent parfois autant de surface que la culture de légume. Comme les arbres, les arbustes fleuris symbolisent l'ancrage personnel et l'enracinement à la terre. « Sur cette parcelle, c'est moi qui ai tout planté, il n'y avait rien ! Maintenant, c'est comme chez moi, c'est à mon goût et je m'y sens bien ». Comme les fleurs, les arbustes fleuris affirment le souci d'esthétisme. En plus, les fruits et arbres fruitiers sont à l'image de la diversité des jardiniers qui les choisissent parfois en référence à des attaches culturelles familiales. Ils inscrivent dans l'espace des singularités et des filiations. Des amandiers rapportés du Maroc natal, le melon ou la passiflore prennent place dans les jardins de même que la menthe rappelle une trajectoire migratoire. En revanche, certaines parcelles ne comportent qu'une à



deux cultures. Elles appartiennent le plus souvent à des familles immigrées qui reproduisent une monoculture du pays d'origine, en général des gens modestes qui cherchent un moyen de subsistance (pommes de terre ou le plus souvent tomates et pommes de terre, avec quelques variantes comme le piment les oignons ou le maïs).

D'un jardin à l'autre, la diversité des cultures est inégalement prononcée et l'on observe presque autant de mode d'occupation du sol que de jardiniers. L'organisation des parcelles dépend à la fois du temps disponible et du type de logement. Ceux qui vivent en maison individuelle privilégient le potager, les dimensions esthétiques et résidentielles du jardin étant assurées par ailleurs, la fonction nourricière reste première. Les personnes vivant en appartement semblent créer au sein des jardins un univers plus complet associant le potager à un cadre esthétique comparable à celui d'un jardin pavillonnaire. Certaines cabanes ressemblent grâce à leur niveau d'aménagement à une résidence secondaire d'une pièce et certains jardiniers s'efforcent de créer une ambiance « comme à la maison ». À Cléon où le règlement le permet, les jardiniers redoublent d'imagination et de débrouillardise et certains abris font penser à des chalets ou des petites maisons de bord de mer. On y vient en famille, on reçoit, on prépare le barbecue. Chaque cabane est unique, ne suit aucun modèle imposé. Les intérieurs complètent la singularisation et le confort : cuisines aménagées, tableaux aux murs, bibelots, rideaux, photographies, équipement de musique, mobilier de jardin. Ainsi, cabanes et jardins participent d'un paysage singulier en rive de Seine et s'imposent comme des espaces de vie.

L'étude des jardins collectifs montre qu'ils font partie intégrante des villes et leur esprit peut s'étendre au-delà des limites des parcelles. Les riverains, qu'ils soient ou non

jardiniers sont attachés à la présence des jardins ouvriers dans les villes. Ils sont des lieux de rencontre et d'échange et sont en de nombreux points, synonymes de partage. La Seine fait partie de la vie des jardins, elle les envahit en période de crues, facilite l'arrosage, et s'offre en spectacle aux jardiniers. Ces derniers construisent un monde à soi mais qu'ils partagent volontiers avec les autres jardiniers et aussi avec les riverains qui apprécient la promenade dans cet univers hybride, fluvial, agricole et industrialio-urbain. Les jardiniers ont une perception fine, vernaculaire, de la Seine souvent ignorée. En tant qu'anciens ou actuels ouvriers ils connaissent la qualité des eaux et des sols. Ils jardinent alors dans une nature fortement industrialisée en toute conscience et réinventent l'herbier local, l'inscrivant dans des trajectoires personnelles. Ils ont leurs propres classifications du milieu et cette connaissance va jusqu'à la production d'outils tels que des thermomètres, girouettes, pompes, bacs de récupération des eaux pluviales qui démontre le façonnage socio-naturel d'un espace de l'estuaire. Ils participent d'ailleurs à la production d'emblèmes, notamment en mettant en scène leur production lors de fêtes des jardins. Ces espaces sont aussi des refuges pour les plus disqualifiés (chômeurs, immigrés, retraités) qui ont besoin d'un potager pour vivre.

Les jardins occupent quatre grandes fonctions :

- ils sont ornementaux avec leurs compositions florales et végétales, parfois avec un bricolage esthétique sur les cabanes ;
- ils sont nourriciers produisant principalement des légumes et des fruits, et parfois un petit élevage clandestin de poules ou de lapins ;
- ils sont écologiques, mettant en relation plusieurs espèces, notamment dans une lutte contre les invasions biologiques ;
- ils sont sociaux, jouant un rôle identitaire dans le choix des denrées cultivées, d'habitat offrant un abri et une certaine intimité, récréatif par des aménagements d'occupation du temps libre et de lieu de rencontre entre riverains.

Les jardiniers mutualisent souvent leur production et ce qui pousse autour ou à côté est à tout le monde. Il semble que l'on y rejoue un droit public de halage non appliqué sur les bords de l'eau, mais bien réel dans les jardins. Une logique du don se substitue ainsi à un droit commun non appliqué en bord de Seine. Pour de nombreuses municipalités les jardins collectifs sont inclus dans une logique d'espaces verts urbains. Ils représentent toujours la résidence secondaire du pauvre. Placés en zone inondable, avec un abri précaire,

les jardins sont des emprises éphémères sur l'estuaire, rappelant au passage que ce dernier est bien vivant et vivace dans l'occupation des classes populaires. Le bricolage, la cueillette et le jardinage se conjuguent dans ces espaces et montrent une appropriation de fait de l'estuaire de la Seine. En termes d'étendue, de fréquentation et d'occupation sociale, le jardin représente certainement un espace majeur permettant d'avoir une vision d'ensemble du territoire et de ses possibilités de renaturation et de reconquête sociale. Car au-delà de leurs aspects naturalistes, les jardins sont des lieux d'échanges entre générations, nationalités et familles. Ils développent une sociabilité d'entraide, qui fait territoire.

1.f. Les bases de loisirs : une balnéarité alternative au sein de l'estuaire de Seine

À partir de 1965, un changement apparaît dans les logiques urbanistiques avec le concept des « villes nouvelles », qui modifie les modèles de l'habitat urbain et les logiques de l'aménagement du territoire. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les « bases de plein air et de loisirs » (BPAL) définies par une circulaire du Ministère de la jeunesse et des sports en date du 21 mars 1975 (circulaire Mazeaud) comme « un espace libre, animé, ouvert à l'ensemble de la population. C'est un équipement qui offre à ses usagers les possibilités d'expression les plus variées, permettant la détente et la pratique d'activités sportives, culturelles de plein air et de loisirs dans un cadre naturel préservé du bruit ». Ces structures aménagées autour d'un plan d'eau et en dehors des agglomérations ont un rôle social important dans la mesure où elles ont pour objectif de répondre aux besoins en loisirs croissants des populations urbaines. À cette utilité sociale, semble s'ajouter aujourd'hui une utilité environnementale.

Les bases de loisirs **sont aussi des outils de reconquête d'espaces laissés à l'abandon**. Les BPAL de l'estuaire de la Seine, constituées à partir des années 1970, sont en effet issues de conversion de sites d'activités industrielles (souvent des carrières d'extraction de sables dans l'ancienne plaine ou les anciennes terrasses alluviales de la Seine) devenus vacants. Elles émergent dans une période de délaissement de la Seine au plus fort de pollutions industrielles visibles.

Le contexte montre que les bases de loisirs concentrent, à une période clé de développement économique et démographique, **des processus de justice sociale étayés petit à petit par une ingénierie de la renaturation, dans un contexte réglementaire de compensation**. Dans le cadre

du programme de recherche SEQUANA, trois bases de loisirs (Le Mesnil sous Jumièges, Bedanne et Poses) ont été étudiées sur l'estuaire dans le but de comprendre **en quoi elles répondent ou non à une offre de nature faite à la population estuarienne** (1 221 questionnaires, 17 entretiens semi-directifs, des observations ethnographiques, l'analyse de brochures et données propres à 12 BPAL du bassin de la Seine). Les modes de gestion et d'aménagement de l'espace ont fait l'objet de fiches d'observation descriptives.

Des activités passives socialisantes

Une fréquentation estivale, récréative et de repos, par un public plutôt jeune et issu des classes populaires.

La majorité des activités que déclarent pratiquer les personnes interrogées sont liées à la présence d'un lac et de plages. Il ne s'agit pas ici de s'activer en « plein air », comme le voulaient les hygiénistes à l'origine de la construction des bases, mais plutôt de **se délasser « au grand air »**. 67 % des répondants déclarent se baigner, 65 % se faire bronzer et 54 % pique-niquer. Ces activités, plutôt « passives », s'inscrivent davantage dans la logique de la **mise au repos d'un corps fatigué**, de récupération et de rupture avec le quotidien. La population interrogée sur les trois bases de loisirs retenues est à la fois **jeune et issue des classes populaires** (on montrera plus loin qu'elles ne sont pas forcément représentatives de l'ensemble des BPAL de l'estuaire). 82 % des répondants déclarent venir en famille ou entre amis sur les bases. Leur profession sans doute moins intellectuelle que manuelle peut nécessiter que le temps vacant (hors travail) soit à la fois un temps de récupération et de rupture avec le quotidien. Simultanément « juste reconstitution de la force de travail de l'exploité du capitalisme » et temps socialisant, la pratique de la baignade et du pique-nique repose autant qu'elle contribue à renforcer le lien entre des individus que le travail ne suffit plus, seul, à socialiser (Viard, 2000, p. 67).

Ces trois bases se distinguent aussi des autres sites de nature récréative de l'estuaire par leurs modalités de fréquentation. Elles ne sont pas des terrains de jeux quotidiens. On y vient principalement aux beaux jours et sur des temps de repos (44 % le week-end et 37 % pendant les vacances). Ce type de fréquentation est habituellement caractéristique des espaces touristiques plus que des lieux de pratique récréative de la nature. À défaut de pouvoir se déplacer, les usagers semblent choisir ces sites de proximité comme substitut aux espaces balnéaires classiques en période estivale (les littoraux). Ainsi, près de 88 % des usa-

gers viennent de la région répartis dans un espace de proximité (vallée de l'Eure et la Métropole Rouen Normandie pour la base de Poses par exemple). Mais surtout, comme la Seine n'est plus utilisée pour la baignade (interdiction), les bases de loisirs s'offrent en ersatz des pratiques anciennes. N'est-ce pas à ce niveau qu'elles remplissent le mieux leur rôle de mesure compensatoire ?

Les personnes interrogées cherchent d'abord un terrain en plein air fonctionnel (accès facile, circulation aisée, aires de jeux et de pique-nique, espaces multi-pratiques, coins pour s'isoler et zones plus denses de socialité) plus qu'un site « naturel » de qualité. Les loisirs et les équipements proposés influencent faiblement le choix du site (respectivement 12 % et 4 %) ; sa **qualité paysagère et son environnement comptent finalement peu pour les personnes interrogées**. À Bédanne comme à Jumièges, les engins d'extraction et les tas de sable sont visibles depuis la base et rappellent que l'on est sur une zone originellement industrielle. Les répondants **sont globalement peu exigeants quant aux qualités écologiques** des bases. Alors même qu'à proximité des bases (au moment de l'étude) une partie de l'espace est actuellement exploitée, 42 % **voient le site comme naturel** et beaucoup ne le considèrent pas comme un espace reconverti. Voilà qui contraste avec les expertises réalisées par la DREAL ou l'Agence de l'eau sur la qualité écologique des sites. Pour les personnels de ces organismes, nous sommes en présence de **natures fortement dégradées** (peut-on même encore parler de nature) : sols et nappes contaminés, eaux souvent polluées, végétation pauvre et en mauvaise santé. On parle même par moments de fermeture des sites pour raisons sanitaires.



Carrière en activité à proximité de la base de loisirs de Jumièges

En fin de compte, si compensation il y a, elle semble se limiter à sa dimension utilitaire. On perçoit difficilement une forme d'attachement au lieu génératrice d'émotion et d'identification personnelle comme cela pouvait être le cas sur les bords de Seine avant qu'elle ne soit aménagée et transformée pour les besoins de la navigation. Toutefois, ces bases de loisirs apportent un service indéniable qui correspond aux pratiques d'une tranche de population.

Une fréquentation régulière et sportive par un public plutôt issu des catégories sociales moyennes et supérieures

L'autre vocation sociale des bases réside dans l'accueil, à l'année cette fois-ci, d'un autre type d'usagers qui les fréquentent spécifiquement pour les activités sportives qu'elles proposent. Globalement, ces pratiques souvent payantes sont le fait d'hommes jeunes, actifs et issus des catégories sociales supérieures (golf, voile)... Ou alors elles sont pratiquées par des adolescents en stage organisé (centre de loisirs, camps de vacances, stages sportifs, etc.).

Les bases sont conçues par les gestionnaires à l'interface entre espace de plein air et parc de loisirs. Leur organisation, les prestations proposées et les modalités d'accès (prix) contribuent à la segmentation sociale des loisirs dans l'estuaire de Seine.

Or, les enjeux de l'offre de loisirs ont évolués. **Il semble en effet que les besoins des usagers des bases soient moins sportifs que récréatifs et de délasserment** (IAU-RIF, 2002). Désormais, les collectivités territoriales sont à la recherche d'un meilleur **équilibre** entre **développement économique, intérêt environnemental et réponse aux besoins des populations**. Le passage à la décentralisation, le désengagement progressif de l'État et la diminution des recettes des collectivités rendent nécessaire une plus grande maîtrise des dépenses publiques, une transformation des partenariats public-privé et des modes de gestion des équipements. Si les sites étudiés ont une forte capacité évolutive, tous n'ont pas adapté leur offre à l'évolution des publics, de leurs demandes et des formes urbaines qui les entourent. Un rapport des Ponts et chaussées (Korsak, Robert & Soldaini, 1996) souligne que la réussite d'un tel équipement passe nécessairement par une évolution en fonction des besoins des populations urbaines. Il convient de ne plus ignorer ou laisser à l'abandon ces espaces mais bien de les considérer comme maillons d'un territoire. Si les bases ont permis de décupler les offres de loisirs de proximité aux populations, elles ont aussi permis **aux politiques de laisser la Seine en friche au plus fort de son pic de**

pollution. Elles participent du déplacement des activités nautiques hors du cours d'eau. Elles confinent les pratiques dans des espaces aménagés et maîtrisés, des plans d'eau, des « espaces nautiques » organisés, surveillés (sûrs et veillés) et gérés par un personnel plus ou moins réduit. Ces spatialités restreintes offrent une commodité certaine en termes de gestion de la sécurité sanitaire et physique des usagers en comparaison avec celles d'un estuaire difficilement maîtrisable (qualité de l'eau, courants, vagues, objets flottants, diversité des pratiques...).



Les bases de loisirs comme substitut au bord de mer.

Il convient alors, dans une logique d'offre de nature en estuaire, de reconsidérer ces espaces de nature artificialisée, en pensant leur complémentarité, concurrence, redondance..., avec les autres offres de nature estuarienne, en réseau au sein d'un maillage territorial: réserves naturelles (Marais Vernier, embouchure de la Seine), parcs animaliers (ex. Forêt de Roumare), circuits de randonnée avec points de vues sur la Seine (ex.: coteaux de Seine), balades sur les chemins de halages (ex.: véloroute), accès libres et non balisés (ex. forêt de Brotonne), panoramas explicatifs (ex. phare de la Roque, coteau du Marais Vernier, de Barneville) circuits pédagogiques autour de la nature (ex. sources bleues, coteaux d'Orival)... Il serait alors judicieux de les gérer à une échelle régionale car elles participent de la construction identitaire au sein de l'estuaire, de la (haute) Normandie.

L'amélioration de ces natures appauvries par des campagnes de renaturation et le maintien de la gratuité (afin d'éviter une nouvelle paupérisation) ne semblent pas être des prérequis systématiques, mais semblent plutôt devoir être réfléchis à large échelle, en fonction des besoins de nature très variés et de publics bien différents. Enfin, il conviendrait de valoriser le travail de restauration écologique effectué, de montrer les acquis et les potentiels auprès d'un public qui semble peu informé sur ces questions.

2. MISE EN SCÈNE ET RECONQUÊTE DES RIVES DE SEINE ET DE L'ESTUAIRE

2.a Les mises en spectacle

À intervalles de temps réguliers, la Seine et son estuaire font l'objet de mises en scène, offrant ainsi des perspectives de réappropriation du fleuve aux populations riveraines.

L'Armada propose dans ce cadre une reconstruction de **sentiment de maritimité** aux Rouennais, où la situation de port de fond de vallée retrouve de sa signification. Le groupe qui organise l'événement étant en prise directe avec la Seine (habitant pour certains en péniche ou en bord de Seine, possédant un bateau, faisant partie activement d'une société nautique, pratiquant la Seine au quotidien – navigation, pêche), ils considèrent œuvrer activement à cette réappropriation de la Seine par les habitants de l'estuaire: être à l'origine de l'organisation des pique-niques géants sur berges, de la redécouverte de l'impressionnisme (Normandie impressionniste), de l'ouverture d'un port de plaisance à Rouen. Lors de l'édition 2008, la ville a lancé un nouveau slogan « Rouen sur mer », qui en 2009 sous l'impulsion

du département de Seine Maritime s'est poursuivi avec la plage à Rouen (événement du même nom), sur les quais rives gauche. L'opération a dans un premier temps récupéré du « mobilier » dédié initialement à l'Armada (cabines, stands...) ainsi que certains prestataires (notamment l'initiation à la plongée dans un petit aquarium). L'opération Rouen sur mer voit différentes populations se côtoyer: les centres aérés des deux rives, de nombreuses familles de l'agglomération rouennaise quelles que soient leurs origines sociales. Le sable recouvrant un vaste parking en front de Seine génère, le temps d'un été, un événement d'une parfaite mixité sociale qui partage massivement les plaisirs du feu d'artifice du 14 juillet. La plage de 300 m de long aura attiré 115 000 visiteurs pour l'édition 2011 au mois de juillet. 25 clubs ont contribué à l'animation de l'événement où s'y sont tutoyés sports de plage (beach-volley...), pédalos, escalade, funambulisme, initiation à la plongée, fitness, concours (échecs, cuisine...), concerts, espaces de lecture (lire à la plage), détente au bord de l'eau.



Armada 2013

L'Armada en Seine

L'Armada reste l'événement majeur des Hauts-Normands par sa fréquentation. Arrivé à sa sixième édition en 2013, le rassemblement et défilé de vieux gréements et bateaux militaires sur la Seine est l'occasion d'une fête de 10 jours, qui se déroule tous les cinq ans.

Selon Loïc Valdelorge (2003), cet événement s'inscrit dans une histoire locale puisque dès le 19^e siècle les navires accostés dans le port de Rouen sont pavés lors de certaines commémorations politiques comme par exemple en 1802 pour les dix ans de la 1^{re} République. Quatre-vingt-dix ans plus tard pour le centenaire de la même institution, est organisé par la ville, le concours des « embarcations les mieux décorées et les plus brillamment illuminées ». Cela reste cependant assez sporadique. Au début du 20^e siècle émerge l'idée de créer un événement de mise en spectacle des bords de Seine. En 1904, des joutes, spectacle d'embarcations locales et autres danses animent le fleuve et ses quais investis par environ 30 000 spectateurs mais seuls un Yacht et une goélette sont présents sur l'événement. Les « Fêtes de la Grande Semaine Maritime » organisées l'année suivante s'apparentent pour la première fois à ce qu'est aujourd'hui l'Armada puisqu'une vingtaine de bateaux assez divers remontent la Seine jusqu'à Rouen. Une foule nombreuse accueille les navires de guerre, les bateaux de commerce et les yachts réunis pour l'occasion. En 1911, la célébration du millénaire normand voit de nombreux navires remonter jusqu'à Rouen et environ 400 000 personnes participent aux festivités. L'Armada suivante est organisée en 1931 pour les 500 ans de la mort de Jeanne d'Arc. Un ensemble de bateaux militaires navigue et participe en soi-

rée à une fête des lumières. Au cours de cette histoire les événements festifs liés à la Seine sont relativement irréguliers mais ils montrent le chemin à suivre pour les Armadas contemporaines. Ces dernières vont être initiées à l'occasion de la commémoration du centenaire du voyage de la statue de la Liberté depuis Rouen jusqu'aux États-Unis. L'association « Les Voiles de la Liberté » créée en 1985 organise la « Course de la Liberté Rouen New York » en 1986, remportée par Éric Tabarly et qui attire environ 200 000 spectateurs au départ. L'année suivante un spectacle historique est proposé sur les quais de Seine pour commémorer les 900 ans de la disparition de Guillaume le Conquérant (Ibid.). Suit l'idée d'organiser un rassemblement des plus beaux et des plus grands voiliers du monde. En 1989, la première édition de l'Armada de Rouen intitulée « Voiles de la Liberté » est réalisée dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la Révolution Française. En 1994, la seconde édition, l'Armada de la liberté, commémore le cinquantième anniversaire du débarquement en Normandie. En 1999, « l'Armada du siècle » fête la fin du deuxième millénaire. Les suivantes en 2008 et 2013 ne se réfèrent à aucun événement commémoratif mais l'événement attire toujours plus de monde, s'ouvre à différents types de bateaux et s'impose comme une des manifestations parmi les plus importantes en France en termes de fréquentation (Ibid.).

Selon les organisateurs (le député P. Herr et son équipe), l'Armada reste **le moment privilégié de retour au fleuve pour les Haut-Normands**, mobilisateur des foules et écho résonnant (G. Bachelard) à un passé d'exploitation du fleuve encore vivace dans les esprits. On notera que les notions retenues ici sont celles de fleuve et de maritimité et non d'estuaire. Pendant deux semaines, les populations redécouvrent le bord de l'eau et ses ambiances insolites, agrémenté de restaurants, magasins spécialisés dans la maritimité (revues spécialisées, maquettes de bateaux, vêtements de marins...), attractions et animations foraines (grande roue, tyrolienne, parcours acrobatique en hauteur, « grande pagaille », miss armada, initiation à la plongée...), concerts nocturnes gratuits et feux d'artifices chaque soir. Selon le comité régional du tourisme, qui réalise à chaque édition un comptage par questionnaires et observations, l'événement rassemblerait environ 2.5 millions de visiteurs. Les visiteurs de l'Armada 2008 (année de l'enquête) ne sont **pas des usagers sportifs de la Seine**. Ils sont plutôt **des contemplatifs et des spectateurs assidus des événements autour du fleuve. Les vieux gréements focalisent plus le rêve d'évasion qu'ils ne sollicitent la pratique sportive**.

L'Armada est l'occasion de **rappeler l'histoire maritime de l'estuaire**, son lien avec le grand large, les voyages océaniques et dès le 14^e siècle, la conquête du nouveau monde. Les vieux gréements en provenance des différents continents attirent les foules et outre le temps des défilés de marins, ces derniers sont présents dans la ville pendant les dix jours de l'armada et incarnent les échanges internationaux au cœur de la ville. Il n'y a pas de doute que l'Armada ravive un imaginaire océanique dans l'estuaire. La « parade de la Seine » qui clôt l'événement permet aux riverains d'observer les bateaux de Rouen à Honfleur et le Havre. Cette déambulation nautique est un temps fort de la vie estuarienne qui donne corps à la continuité de ses berges.

Les 24 heures motonautiques de Rouen

Cette manifestation sportive n'est pas un élément isolé, mais on peut la rattacher à une longue série de manifestations qui font de la Seine un lieu de spectacle, où s'exposent les avancées technologiques, le goût pour la vitesse, la compétition et le risque.

Les 24 heures motonautiques ont été précédées par les courses de canots automobiles qui déjà entre 1903 et 1939 se couraient entre « Paris et la Mer ». L'arrivée s'effectuait alors dans la station balnéaire de Deauville qui s'est continuellement servie du sport pour construire sa renommée touristique. Les courses sont considérées comme un moyen d'encourager les innovations industrielles et placée sous la bannière du patriotisme. Elles sont soutenues par les élus locaux et nationaux, ainsi que des représentants des secteurs industriels. Ainsi, les **courses de canots automobiles, comme les courses de yacht et les régates en Seine entretiennent des relations étroites avec l'industrie navale**. Le succès des semaines de l'aviation dans les années 1920 s'explique lui aussi, outre les spectacles acrobatiques, par les perspectives qu'il est censé ouvrir pour le commerce en lien étroit avec le développement des activités portuaires. Durant l'entre-deux-guerres, une centaine d'hydravions est construite dans une usine de Caudebec-en-Caux. Rappelons également que les sports mécaniques terrestres sont en bonne place dans un estuaire où l'industrie automobile et la pétrochimie sont des secteurs importants. Après la Seconde Guerre, la côte Sainte-Catherine entre le Montgargan et Bonsecours a accueilli un terrain de motocross (1950-1978) et le circuit des essarts créé au début des années 1950 à Petit Couronne sur lequel s'affrontent même les Formule 1 entre 1956 et 1968.

Dans cette continuité, les 24 heures motonautiques représentent une pratique de l'estuaire (la marée étant partie



prenante du défi sportif à relever) pour les Hauts-Normands. Il s'agit d'une course de motonautisme d'endurance par équipe émanant des clubs nautiques de l'agglomération rouennaise (en particulier le Rouen Yacht Club) à partir de 1964 et comptant pour la coupe du monde. Ce qui au départ était une initiative d'une poignée de passionnés du motonautisme a pris de l'ampleur pour devenir un **spectacle sportif lié à la Seine, populaire, gratuit et à rayonnement bien plus large que la ville**. Le temps d'un week-end l'île Lacroix devient le centre du monde pour ces passionnés de vitesse et de mécanique, attirant près de 400 000 spectateurs.

Le site est exceptionnel. Outre qu'il permet d'accueillir sur les berges du fleuve et de l'île une grande quantité de public de jour comme de nuit, il offre des panoramas variés depuis des points hauts que sont les quais à marée basse, les ponts et les balcons des immeubles ouverts sur la Seine. On notera que ce décor urbain – qui s'est raréfié dans les courses automobiles – et ce fleuve navigable impliquent des contraintes pour les coureurs. Les pylônes qui longent les quais de la rive, les pontons et les péniches sont autant d'obstacles qui peuvent s'avérer très dangereux quand un pilote perd le contrôle d'un bateau très rapide mais aussi très fragile. Les sorties de route et les carambolages sont d'autant plus fréquents, que la stabilité des bateaux est mise à mal par le courant, le relief et parfois par les vagues au point que certaines éditions ont pu être momentanément interrompues. Si les effets de la météo et l'inversion des marées montrent que la Seine n'est pas un plan d'eau quelconque, le flux ininterrompu des péniches sur le bras gauche rappelle que la présence de cette manifestation en Seine relève d'une tolérance des autorités portuaires. Les spécificités des « 24 heures » semblent autant appréciées que redoutées par certains pilotes pour qui l'épreuve constitue une « classique » de la discipline qu'il ne faut surtout

pas manquer. La montée Villetard où la Seine « fait des marches » est un lieu où les bateaux risquent de s'envoler, provoquant des sensations fortes aux compétiteurs. Il s'agit de gérer par ailleurs, « les marées, courants et contre-courants » (Rogier, 2015), éléments significatifs de la Seine estuarienne.

Si l'épreuve sportive, rassemble chaque année un public nombreux, elle attire aussi des oppositions. On lui reproche des nuisances sonores, la dangerosité (les éditions 1995 et 2010 seront endeuillées par des accidents) et son coût financier. Sur son site Web officiel (www.24heuresrouen.com) l'organisation met en exergue les valeurs d'exploit et de respect des hommes, de la mécanique et de l'environnement.

L'enquête réalisée auprès des équipes participant à la compétition lors de l'édition 2011 montre que, les hors-bords, le jet ski et le ski nautique composent cette base **d'activités propice à la transgression en Seine** (adeptes de la vitesse les assidus des « 24 h » font également de la Seine un terrain de jeu lors de sorties communautaires « sauvages »). C'est également une population qui par son spectre de loisirs déploie ce que l'on peut qualifier **d'intelligence pratique**, bricolant les objets techniques, mais aussi les milieux (plus de 39 % de jardiniers). Cette activité s'inscrit sans doute dans **l'histoire des techniques liées aux milieux aquatiques dont la Seine aval est richement dotée**. L'événement, même s'il ne plaît pas à l'ensemble des riverains, a vécu sa 51^e édition en mai 2015 et de par sa longévité et son succès populaire fait assurément partie du paysage estuarien.

La foire de Saint-Romain

La foire Saint-Romain fait partie intégrante de l'histoire de Rouen et de son rapport à la Seine. Depuis 1983 (date d'installation de la foire sur les quais de Seine) près de 2 km de quais sont occupés par plus de 200 forains pour faire de cette fête d'un mois, la fête foraine la plus importante en France après la foire du trône. Elle découle historiquement de la **mythologie de Saint Romain ayant délivré la Seine du monstre (la gargouille) qui l'habite et empêche toute exploitation du fleuve**. On estime que la foire amène en un mois 2000 nouveaux venus dans les commerces rouennais. Les populations, qui se rendent à la foire sur les quais rive gauche, témoignent par leur fidélisation d'un tel ancrage. En effet, près de 60 % des 771 personnes répondantes (sur 800 interrogées) s'y rendent depuis plus de 10 ans.

La foire fait partie des **misés en scène du fleuve** appré-

ciées et prisées par la majorité de la population. Les assidus de la foire Saint Romain restent avant tout des consommateurs urbains, d'un dispositif de loisirs. Ils fréquentent peu les sanctuaires naturels du PNR ou de la réserve, mais côtoient plus facilement les bases de loisirs qui arpentent la Seine, les bords de l'eau accessibles ou les terrains de camping du littoral. Cette fréquentation les distingue d'emblée des sportifs assidus de la Seine que ce soit sur l'eau ou sur les berges. Nous pouvons lire ici l'héritage vivant d'une culture populaire, qui imprime le cadre de vie dans le territoire estuarien et oriente les indicateurs de qualité de vie. L'animation, la fête, le dispositif ludique satisfaisant des plaisirs simples semblent répondre plus directement aux attentes sociales.

La naturalité dans l'offre proposée par les mises en scène du fleuve est quasi inexistante. La répartition des manèges coupe la vue sur la Seine (ils forment un rideau de sécurité), souvent invisible (point de vue, manque de lumière). Le fleuve constitue l'élément du décor urbain, à l'arrivée et au départ, la surface presque immobile sur laquelle se reflètent les lumières qui tournoient avec les manèges. Il est un paysage d'arrière-plan...

2.b Réaménagement urbain et reconquête de la Seine

L'armada, les 24 h motonautiques et la foire Saint-Romain sont des formes parmi d'autres d'appropriation ponctuelles de la Seine. Si ces manifestations marquent durablement les esprits et ont sans doute participé d'une dynamique qui tend aujourd'hui à **repenser les liens entre la cité et le fleuve**, elles restent des rendez-vous limités dans le temps et reflètent une relation à la nature fluviale assez restreinte. On observe également un autre processus de renforcement des liens à la Seine par sa réinscription dans la ville via la reconquête des berges et la réhabilitation de friches industrielles et portuaires.

Ainsi, la construction d'un nouveau pont participe-t-il du désenclavement des quartiers ouest de la ville et de la valorisation des quais de Seine jusqu'alors essentiellement dédiés à la circulation routière et ferroviaire. Un parcours pédestre aménagé sur 2 km amorcé en 1999 est aujourd'hui un lieu de promenade, de pratiques sportives et de détente. En novembre 2000, une charte d'objectifs rédigée par la Ville de Rouen et le Port autonome concerne l'aménagement des quais et la réhabilitation des anciens hangars portuaires. Cette dernière passe par l'ouverture à des activités commerciales culturelles et de loisirs tels que la restauration, un hammam, des salles de sport, des lieux

d'expositions temporaires. Huit hangars sont ainsi rénovés et affectés à de nouvelles activités sur 5 ha et 1 300 mètres de quai. En outre, une avenue perpendiculaire à la Seine face à l'ancien Hôtel Dieu (préfecture) fait une belle place à un jardin de deux hectares partant des rives de Seine.

Le Plan directeur d'aménagement et de développement réalisé en 2005 est une nouvelle étape pour favoriser l'intégration d'une partie de l'espace portuaire dans le milieu urbain. Il planifie la construction de divers équipements et veille à leur répartition spatiale. Il définit les contours du projet Seine-Ouest porté par la Métropole Rouennaise : **un programme urbain ambitieux de réhabilitation et de réaffectation d'anciens espaces industriels-portuaires** qui s'étend sur 800 hectares et concerne cinq communes. En 2008, le nouveau port de Plaisance de 150 anneaux accueille principalement des bateaux en hivernage. Le projet Docks 76 concerne la réhabilitation des anciens docks, notamment deux entrepôts, l'Agrivin, un bâtiment Eiffel construit au début du 20^e siècle pour le stockage du vin et un vaste hangar de la Compagnie des docks et entrepôts de Rouen. L'ensemble architectural des deux anciens bâtiments complété par un nouvel édifice accueille un cinéma multiplexe, des restaurants et des espaces commerciaux. Au-delà du bâti, des clins d'œil sont adressés au passé portuaire sous formes de mise en valeur de bites d'amarrage ou autre balise de navigation. Dans cette même dynamique, le 106, une salle de concert de musiques actuelles ouvre ses portes en 2010. Réalisé dans un ancien hangar rénové et transformé, il en garde l'aspect extérieur alors que des grues portuaires de type « Picasso » ont été installées devant la structure dans une perspective de valorisation patrimoniale. Illuminées, elles rappellent de nuit, cette dimension dans le paysage rouennais. En aval, des espaces délaissés par les activités industrielles permettent la construction du Kindarena (2012), un palais des sports dont l'architecture facilite l'autonomie énergétique. En décembre 2014, le Panorama XXL, une rotonde de 35 mètres de haut expose des œuvres monumentales et intègre l'espace pédagogique H2O. Enfin, une promenade et un parc, la prairie Saint-Sever de 25 000 m² d'espaces verts, ont été inaugurés en juillet 2014.

Le programme Seine ouest comprend également la construction d'éco-quartiers en bord de Seine. En premier lieu, celui de Luciline en cours de réalisation, groupera en 2030, logements, commerces et bureaux sur une dizaine d'hectares d'un site réhabilité d'une ancienne raffinerie de pétrole situé à proximité du pont Flaubert, du centre commercial Docks 76 et du Palais des sports. Le programme

valorise l'architecture écologique, la géothermie, l'énergie solaire et la circulation à proximité du centre commercial Docks 76 et du Palais des sports. La seconde réalisation importante est celle de l'éco-quartier Flaubert de 90 hectares, qui doit remplacer, à l'horizon de 2030, des friches industrielles sur la rive gauche de Rouen et sur une partie de la commune de Petit-Quevilly. Le site était entre 1860 et 2000 occupé par d'importantes activités industrielles, portuaires et ferroviaires en lien notamment avec l'importation de charbon. Le traitement, le conditionnement et le transbordement de l'antracite occupent la presqu'île de Rollet durant 110 ans (Grogouennec, 2012). Depuis 2013, un parc urbain offre une promenade de 2 kilomètres le long de la Seine, entre le pont Guillaume le Conquérant et le bout de la presqu'île. Un bois, des pelouses, des terrains de pétanque et jeux pour enfants agrémentent le parcours ainsi que des pavés et des rails en souvenir de l'ancienne occupation industrielle de l'espace. En outre, un travail d'étudiants porté par la Métropole et le GIP Seine Aval examine les possibilités de mettre en place sur ce site des structures originales de sensibilisation le long de la Seine pour communiquer sur le rôle écologique, fonctionnel et économique de l'estuaire auprès du public (Bloch *et al*, 2009).

Le projet s'inscrit dans une perspective de « développement durable » et comprend des volets habitat, équipements, activités économiques, commerciales et de loisirs. Le programme compte appliquer la norme « Haute Qualité Environnementale » aux bâtiments réalisés et entend favoriser une éco-mobilité qui passe par la pratique de déplacements les plus respectueux de l'environnement comme les transports collectifs, piétons, vélos avec des équipements adaptés. De nombreux espaces végétalisés doivent atténuer la présence minérale du bâti. Un canal prolongé par une série de bassins d'eau et de bassins paysagés pour recueillir l'eau de pluie agrémentera le secteur. Avec la promenade en bord de Seine, ces deux éléments replacent l'eau dans la ville. Ce dispositif est présenté comme un espace de gestion de l'eau et un élément de raccordement visuel avec la Seine. Il doit accueillir des activités de loisirs et, autant que possible, constituer un couloir écologique entre ville et Seine ; la presqu'île Rollet et ses berges jouant le rôle de réservoir biologique. Un projet d'aménagement des berges de la presqu'île, côté bassin au bois, a pour ambition de créer des zones de refuge pour la faune aquatique de la Seine présente dans ces eaux calmes tout en favorisant l'activité de loisir de street-fishing en cours d'expansion. Ce projet pourrait également être l'occasion de présenter aux gens de passage une partie du patrimoine et des fonc-



Cf. www.la-crea.fr/ecoquartier-flaubert

tions écologiques de l'estuaire de la Seine à Rouen. Ce programme urbanistique a aussi pour objectif de densifier le centre de l'agglomération rouennaise, tout en réservant de l'espace en périphéries pour le développement d'activités industrielles.

L'ensemble de ces projets replace la Seine au cœur de la ville et lui assigne une fonction paysagère et de cadre de vie. Ils constituent une forme de réponse des collectivités locales à un désir de nature en ville. L'habitat, le commerce, les activités tertiaires et les loisirs se situent dans un espace partagé qui privilégie la présence de l'eau et du végétal. De même que les bâtiments portuaires rénovés et réaffectés mobilisent l'histoire maritime de la ville, la nature aménagée et organisée par l'homme dans ces éco-quartiers pourrait, selon les choix écologiques et pédagogiques opérés, être une évocation de la nature estuarienne.

Toutes ces initiatives autour de la Seine en ville (manifestations culturelles et de loisir, aménagement urbains...)

participent d'un processus de patrimonialisation d'éléments naturels et anthropiques, actuels ou issus du passé (fleuve, hangars, portiques, silos, cargos vraciers et autres bateaux, poissons et oiseaux d'eau...) pour affirmer la continuité en devenir entre espace fluvial et urbain. Cela institutionnalise la Seine et plus spécifiquement l'estuaire comme un élément important de l'espace urbain contemporain. Mais **la place de la nature estuarienne dans ce lien en construction entre fleuve et ville reste à imaginer et à construire.** Pour l'instant, c'est principalement la vue de l'eau, du fleuve, de la verdure qui doit permettre d'établir ce lien. Mais la réalité et le rôle de la nature estuarienne sont bien plus riches et complexes. La conscience de cette nature estuarienne par les publics urbains étant en grande majorité perdue, ce lien reste à inventer en valorisant les possibilités (pêche, détente, culture et compréhension de son environnement...) qu'offre cette nature et les désirs de nature et de culture des riverains de passage ou de résidence.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ce fascicule montre dans une approche diachronique la construction de l'estuaire de la Seine contemporain. Il laisse apparaître le poids important des facteurs sociaux et économiques dans la structuration de l'espace et de l'environnement par l'expansion industrielle et portuaire du milieu du 19^e au milieu du 20^e siècle.

L'aménagement des berges pour des besoins portuaires (endiguement, restriction d'usages pour les sports nautiques), routiers, industriels ou urbains a modifié leur aspect (digues, revêtement, perte de naturalité, pentes abruptes) et quelque peu réduit l'attrait et les capacités d'accès au fleuve, progressivement confisqué à ses riverains. Ces dernières années (~ 2010), on observe une recrudescence d'initiatives cherchant à inverser cette tendance (aménagement de vélo-route, restauration paysagère des berges, re-végétalisation, collecte des macro-déchets, visites organisées...). Cet aspect aujourd'hui visible de l'iceberg, cache **un engagement long et soutenu de collectivités souhaitant profiter de la présence du fleuve pour offrir des espaces de nature à ses habitants**, celui de militants associatifs (écologistes, riverains, usagers divers), de scientifiques, ou de professionnels tels que les pêcheurs pour dénoncer ou lutter contre les pollutions, pour préserver et restaurer un fonctionnement plus typique d'estuaire, une certaine biodiversité et tenter de freiner les impacts écologiques des aménagements.

Dans les années 1970-1980 d'anciennes ballastières (carières en eau) créées suite à l'extraction de granulats dans la plaine alluviale (ancien lit majeur) de la Seine sont reconverties en base de loisirs offrant une nature aménagée, sécurisée et de proximité à des populations urbaines privées de l'accès au fleuve. Cette réinsertion obligatoire de sites industriels apparaît à la fois comme une compensation écologique et comme un service rendu aux habitants. Par ailleurs, les jardins ouvriers ou municipaux de bord de Seine sont également organisés dans une perspective de conciliation des activités professionnelles, de loisirs et de nature, au sein de l'estuaire.

Le territoire qu'il traverse paraît *a priori* trop vaste et fragmenté pour constituer une entité socialement pertinente. D'une lecture malaisée, le paysage estuarien alterne des éléments qui semblent difficilement conciliables et correspondent à des valeurs à premières vues antinomiques.

Zones portuaires, industrielles, urbaines et naturelles se succèdent au fil de l'eau et parfois s'entremêlent. Les frontières du rural et de l'urbain mal établies, les repères usuels sont brouillés et restent à réinventer. Des formes d'hybridation étonnantes s'offrent au regard : un marais en face de complexes industriels, plus loin, des porte-conteneurs paraissent traverser les pâturages, vaches et bateaux se côtoyant dans un univers à la fois, bucolique, maritime et fluvial.

Pour les citoyens qui le fréquentent, la dénomination « estuaire » semble être une construction de spécialistes, une appellation partagée et controversée au sein d'un groupe d'initiés. Néanmoins, une part de nature, elle-même très aménagée, est restituée sous forme d'espaces de loisirs (détente, sport...) au public évoluant quotidiennement entre pôles urbains et industriels. Ces initiatives semblent ainsi répondre à un besoin d'évasion des résidents face au développement économique omniprésent et oppressant afin de construire une relation avec la « nature », avec « ce qu'il en reste » : la part du pauvre ou la part pauvre de la nature.

En pénétrant au cœur de l'estuaire, on s'aperçoit qu'il **abrite une multitude de microcosmes**, des formes de vie qui favorisent les relations personnelles avec un segment limité du territoire. Ainsi, kayakistes, jardiniers, chasseurs, dockers, pêcheurs, automobiliste, riverain... cultivent des relations intimes avec le fleuve et ses berges. Chacun à sa manière, vit et construit ses paysages estuariens autour et avec ses pratiques, son engagement corporel, ses émotions et sa sensibilité : le jeu avec le courant du kayakiste, l'agencement de la parcelle du jardinier, le guet du chasseur, la curiosité du pêcheur à pied, mais aussi la traversée en bac de l'automobiliste, la perception des changements de couleurs du fleuve et du ciel de l'habitant, le changement d'échelle pour le randonneur au passage d'un cargo, à la vue d'un pont... Ces faits et gestes nécessitent une connaissance profonde, ces sentiments des habitudes précises, du lieu et des configurations locales de l'estuaire. Pour les personnes moins proches de la nature, habitants néanmoins des communes riveraines, la proximité du fleuve, de l'eau, reste un appel fort, satisfait au travers de festivités (Armada) ou des loisirs aquatiques sédentaires de la plaine alluviale (bases de loisirs).

De la mer au barrage de Poses s'organisent ainsi une multitude d'activités plus ou moins liées au fleuve et implantées très localement. Chacune d'elles semble ajouter un tissu de couleur supplémentaire sur ce patchwork estuarien déjà complexe et difficilement compréhensible. Pourtant dans chaque fragment indépendant, pas toujours en lien « direct » avec **l'estuaire, certains éléments rappellent ce dernier dans la sensibilité des gens et alimentent leur appétence vers le fleuve, leur attachement au lieu** (cri de la mouette, odeurs, vue sur Seine depuis les activités de la forêt de Roumare, les ballades sur berges permettant d'observer le passage des cargos, les ponts de Rouen, baignade dans une eau dont la qualité peut être liée à la Seine, arrosage du jardin associatif avec l'eau du fleuve...) **ou leurs rejets** (déchets déposés par la Seine, « hauteur » des quais de Rouen à marée basse, couleur et vitesse de l'eau...). Cette juxtaposition de fragments peut rendre compte de l'ensemble car elle lie, à travers cette expérience commune et parfois ignorée, une diversité de personnes par-delà leurs différences et constitue **le ferment d'une culture estuarienne**.

Cette culture pourrait trouver un nouveau souffle dans la **dynamique de réappropriation du fleuve** qui semble aujourd'hui bien engagée. Un mouvement de mise en valeur des qualités environnementales, du paysage, du cadre de vie et le développement des activités de loisirs s'imposent progressivement et nombre d'initiatives confirment cette tendance. Les espaces protégés, les parcs naturels et leurs activités de protection et de valorisation du patrimoine (naturel ou culturel), les événements touristiques et médiatiques de mises en scène du fleuve (impressionnistes, Armada), les projets d'éco-quartiers, les équipements de déplacement doux (vélo-route) au long de la Seine, l'aménagement des quais marquent la volonté de construire un estuaire plus humain et plus « naturel ». **Dans cette perspective, la gouvernance mise en œuvre se doit de dépasser l'objectif d'une reconfortante « acceptabilité sociale » pour susciter l'intérêt et la mobilisation, le « concernement »** des usagers et riverains de l'estuaire. Le paysage semble être une entrée pertinente puisqu'il précocupe l'ensemble des publics.

La renaturation et des formes appropriées de jardinage écologique pourraient être pensées à différentes échelles de l'estuaire pour lui restituer une certaine **cohérence territoriale**, et ainsi probablement une certaine **visibilité**, et peut être, en préservant la diversité esthétique à laquelle semblent tenir les personnes enquêtées, une **attractivité** accrue. Cette plus-value pour le **cadre de vie** ne prendra pleinement son sens et son effet que dans la mesure où **l'accessibilité** au fleuve sera également facilitée (une multitude d'aménagements ainsi que des propriétés privées restreignent encore l'accès au fleuve). Il semble également que le territoire pourrait gagner en cohérence par des **mises en réseau** d'éléments structurant l'espace et les loisirs comme des voies vertes ou bleues et le maintien, voire le développement du fort **investissement personnel** de gens de l'estuaire comme les chasseurs, jardiniers, sportifs. Cet investissement sensoriel, corporel, cognitif et économique présenté au travers des monographies réalisées dans les programmes Seine-Aval, se traduit par des connaissances pratiques et singulières de l'estuaire. Il importe donc de prendre au sérieux ces **savoirs et savoir-faire profanes** dans une perspective de préservation et de réhabilitation sociale et environnementale de l'estuaire.

Un des moteurs de la « reconquête » de l'estuaire par ses habitants et de sa restauration écologique en cours est sans aucun doute la qualité de l'information qui les accompagne. L'implication du public est un des éléments déterminants, qu'il faut favoriser. Une restauration écologique visant une meilleure résilience territoriale et une réappropriation du fleuve en tant que paysage pour un cadre de vie, des activités de loisirs et de détente n'efface pas la dimension économique du fleuve : il la complète et doit trouver sa place pour **construire un territoire adapté pour y travailler mais également plus agréable à vivre**. Pour reprendre les conclusions du programme BEEST (Lévêque *et al*, 2011), afin que l'estuaire devienne une opportunité il faudrait « raconter une histoire, dans un récit partagé par tous, l'histoire de son estuaire et envisager un futur dans lequel l'estuaire a toute sa place comme cadre de vie. C'est faire de ce territoire un objet réapproprié par la société dans ses dimensions à la fois économique, patrimoniale, ludique et esthétique. »

BIBLIOGRAPHIE

- Alexandre B.**, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1988.
- Amalric M., Bonnet E., Chev  M.**, Travers M, *EVALES, Evaluation  conomique des Am nit s paysag res de l'Estuaire de la Seine*, GIPSA, 2011.
- Archives communales de Caudebec-en-Caux**, La Maille-raye
- AREHN**, *Le paysage et ses fonctions*, novembre 2000.
- AREHN**, *Plan te jardin*, juin 1997.
- Aubry C.**, *L'estuaire de la Seine*, Arles, Actes Sud, 2005.
- Augustin J.-P.**, La diversification territoriale des activit s sportives. *L'ann e sociologique*, 52, 417-435, 2002.
- Bachelard G.**, *La terre et les r veries de la volont . Essai sur l'imagination de la mati re*, Paris, Jos  Corti, 1947.
- Bachofen J. J.**, *Le droit maternel. Recherche sur la gyn cratie de l'antiquit  dans sa nature religieuse et juridique*, Lausanne, L' ge d'Homme, 1996.
- Banse L., Lebourgeois P.**, *La vie eu fil de la Seine*, Editions des Falaises, Rouen, 2009.
- Baticle C.**, Bas-Champs et hauts lieux cyn g tiques: l'identit  au bout de la digue. In J.-M.
- Bauby F., Orivel S., P net M.**, *M moires de guinguettes*, Paris, Omnibus, 2003.
- Beck U**, *La soci t  du risque: sur la voie d'une autre modernit *, Paris, Champs essais, 2008.
- Bedri H.**, *Mirages identitaires: la mise en sc ne de la nature dans les jardins publics et les jardins priv s de Brest du XVII  si cle   nos jours*, th se de doctorat en ethnologie, Univ. De Brest, 2006.
- B nichou P.**, *Romantismes fran ais*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2004.
- Benoit P., Berthier K., Billen G. et Garnier J.**, Agriculture et am nagement du paysage hydrologique dans le bassin de la Seine aux XIV  et XV  si cles, in Jo lle Burnouf et Philippe Leveau, *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, CTHS: 235-244, 2004.
- Bergeret-Gourbin A-M. (dir.)**, *Un si cle de bains de mer dans l'estuaire*, Honfleur, Mus e E. Boudin, 2003.
- Bergues M.**, *Marais Vernier – Entre pays et paysages*,  tude PNRBSN et Mission du Patrimoine Ethnologique, juin 1991.
- Bessy O., Naria O.**, Sociologie des pratiquants des sports de nature: l'exemple de la R union., *Cahier Espaces*, 81, 52-77, 2004.
- Billen G., Silvestre M., Barles S., Mouchel J.M., Garnier J., Curie F., Bo t P.**, *Le bassin de la Seine – D couvrir les fonctions et les services rendus par le syst me Seine*. Programme PIREN-Seine, Fascicule 1. 51 p., 2009.
- Blunden M. et G.**, *Journal de l'impressionnisme*, Gen ve, Skira, 1973.
- Bonnafe S.**, *Commune d'Heurteauville – Diagnostic et prescriptions – Paysage et architecture du b ti*, Folius, pour le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, avril 2005.
- Bonnafe S.**, *Sensibilit s paysag res et attentes des habitants en mati re de paysages: m thode, analyse et r sultats*, Folius,  tude pour le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, 2004.
- Borgeaud Ph. Et al.**, *La mythologie du matriarcat. L'atelier de Johann Jakob Bachofen*, Gen ve, Droz, 1999.
- Bouvier M., Escafre A.**, *Rapport R serve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine*, Minist re de l' cologie, du d veloppement durable, des transports et du logement, Minist re de l'agriculture, de l'alimentation, de la p che, de la ruralit  et de l'am nagement du territoire, 2011.
- Brocard M., L v que L. ( d.)**, *Atlas de l'estuaire de la Seine*. Rouen: PURH, 1996.
- Bromberger Ch., Guyonnet M-H.**, *De la nature   la domestication de l'espace. Enqu tes ethnologiques en Provence et ailleurs*, Aix en Provence, PUP, 2008.
- Calenge C.**, De la nature, de la ville, p. 12   19 in *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n  74, *Natures en ville*, 1995.
- Calenge C.**, Id ologie verte et rh torique paysag re, p. 33   45 in *Communications, N  74, Bienfaisante nature*, Dubost F., Lizet B. (dir.), EHESS,  d. Seuil, Paris, 236 p, 2003.

- Chirol E. (dir.)**, *Victor Hugo et la Normandie*, Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, 169, 2001.
- Clément G.**, *La sagesse du jardinier*, Paris, L'oeil neuf éd., 109 p., 2004.
- Cloarec J.**, *Reconquérir l'estuaire de la Seine. Rapport de synthèse*. Rouen : GIPSA, 2008.
- Corvol A.**, *Histoire de la chasse : L'Homme et la Bête*, Librairie Académique Perrin, Paris, 2010.
- David F.**, *Et la Seine devint maritime*, Fascicule d'histoire, N°6, Agglomération de Rouen, 1999.
- Decoux J.**, *Le port de Rouen, de l'île Lacroix à la Bouille*, Fascicule d'histoire, N°7, Agglomération de Rouen, 1999.
- Delefosse T., Daubenfel H.**, « Dans le lit de la Lézarde », Versicolor éditions, 2014.
- Derech J-M.**, « L'histoire des zones humides. Etat des lieux », Etudes rurales, 177 : 167-178, 2006.
- Derouard J-P.**, *A rames ou a voile. Bacs et passages d'eau de la Seine en aval de Rouen XVIII-XIX^e siècles*, Luneray, Editions Bertout, 2003.
- Desmartis M.**, *Une chasse au pouvoir. Chronique politique d'un village de France*, Anarchisis, 2012.
- Di Meo G.**, *Géographie sociale et territoires*, éd. Nathan, coll. Fac, 1998.
- Di Meo G., Buleon P.**, *L'espace social ; lecture géographique des sociétés*, éd. Armand Colin, 2005.
- Dumazedier J.**, *Vers une civilisation du loisir?*, Seuil, Paris, 1962.
- El Abida H. (coord)**, *Le risque inondation : conditions de déclenchement et perspectives*, Fascicule Seine aval, GIP Seine aval, Rouen, 2010.
- Elias N.**, *La civilisation des mœurs*, Calman-Lévy, Paris, 1973.
- Engel E., Michalon C., Saudecerre H.**, *Étude sociologique des habitants du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, rapport d'étude, phase diagnostic*, octobre 2010.
- Féménias D., Sirost O., Evrard B.**, Les loisirs nautiques de l'estuaire de la Seine. Médiations territoriales, consciences du milieu, *Vertigo Hors-série 10*, 2011.
- Ferretti Bocquillon M. (dir.)**, *Le jardin de Monet à Giverny : l'invention d'un paysage*, Giverny, Musée des impressionnistes/5 continents éditions, 2009.
- Flaubert G.**, *Œuvres complètes de Gustave Flaubert*, Paris, Club de l'honnête homme, 1973.
- Foussard V.**, *Evolution hydro-géo-morphologique de l'estuaire de la Seine au regard des usages passés*, Rouen, GIPSA, 2009.
- Fremont A.**, *La région, espace vécu*, Paris, éd. Flammarion, 1976
- Gauthier M-L.**, *Voyages en vapeur, à l'époque romantique sur la Seine et ses affluents*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 36, 1996.
- GIP Seine-aval**, Fiche thématique : *Usages et aménités : Aménagement de l'estuaire de la Seine*, Rouen, 2009.
- Groguennec M.**, *Le passé de l'écoquartier Flaubert*, Fascicule d'histoire, N°44, Agglomération de Rouen, 2012.
- Guézennec L.**, *Seine-Aval : un estuaire et ses problèmes*, Ed. IFREMER, 1999.
- Guilmeth A.**, *Histoire de la ville et des environs d'Elbeuf – Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 523 p., 1842.
- Haugel F., Peslier P., Perroy A.**, *Mémoires de la French Lines. Quand les transatlantiques partaient du Havre*, Paris, Editions PTC, 2006.
- HCE**, *Pêches et pêcheurs aux engins en eau douce (XIX^e-XX^e siècles)*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 46, 2001.
- Hébert D.**, *Deauville. Une cité de villégiature de la côte fleurie*, Cabourg, Cahiers du Temps, 2004.
- Heidegger M.**, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1980.
- Hoeblich (Ed.)**, *Enjeux entre terre et mer* (APBS, pp. 185-216). Amiens, 2008.
- Hugo A.**, *La France pittoresque*, 1835.
- Hugo V.**, *Quatre-vingt-treize*, édition de Bernard Leuilliot, Le Livre de Poche (classique)
- Hugo V.**, Pair de France, et la Seine, in Chirol E. (dir.), *Victor Hugo et la Normandie*, Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, 169, 2001.
- IAURIF.**, Les bases régionales de plein air et de loisirs et leur usage en 2002. *Note rapide. Populations – Modes de vie*, (n° 338), pp. 1-4, 2002.
- Joubert A. (dir.)**, *Scènes de la Seine*, Rouen, Association des Conservateurs de Haute-Normandie, 1986.

- Joubert A.**, *L'autre côté de l'eau*, mémoire de DEA en Anthropologie Sociale et Ethnologie, Paris, EHESS, 1988.
- Juban E., Laffargue B., Le Creff R., Vitart P.**, *Typologie sociale des jardins privés*, mémoire ENSP, 2006.
- Korsak B., Robert, J.-P., et Soldaini P.-L.**, *Un exemple d'ingénierie du développement durable : Les bases régionales de plein air et de loisirs d'Ile-de-France*. PCM, Le Pont, (n°3), pp. 42-44, 1996.
- Laroutis D.**, *Les activités industrielles liées à l'estuaire de la Seine et leurs impacts environnementaux : analyse coûts-bénéfices pour une gestion prospective intégrée*. Thèse de doctorat en Sciences économiques-CARE, Université de Rouen, 314 p., 2006.
- Lazzarotti O.**, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris, L'Harmattan, 1995.
- Le Breton D.**, *La sociologie du risque*, Paris: PUF, 1995.
Chasse-Marée/Glénat, Paris, 2013.
- Lecoquierre B.**, *L'estuaire de la Seine – Espace et territoire*, Rouen: PURH, 1998.
- Le Dez M.**, *Le commerce et l'industrie des pétroles dans la basse vallée de la Seine (1860-1940: la naissance d'un complexe énergétique, entre interventions étatiques et initiatives locales*. Thèse de doctorat, université du Havre, 2 vol, 855 p., 2009.
- Le Sueur B.**, *La navigation en Basse-Seine au début du XIXe siècle*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 25, 1989.
- Le Sueur B.**, *Navigations intérieures, histoire de la batellerie de la préhistoire à demain*, Éditions du
- Leroi-Gourhan, A.**, « La vie esthétique », in *Les cultures actuelles*, éd. Encyclopédies Clartés, fascicule 4860, 1, Paris, 1957.
- Lévêque C., (Coord)**, *BEEST, Synthèse du projet BEEST*, GIPSA, 2011
- Mancœuvre L.**, *Boudin et la Normandie*, Paris, Herscher, 1991.
- Mancœuvre L.**, *Le pêcheur en Normandie 1820-1920*, Honfleur, Musée E. Boudin, 2006.
- Martinez F.**, *Claude Monet. Une vie au fil de l'eau*, Paris, Tallandier, 2009.
- Michelet J.**, *La mer*, Paris, Gallimard, 1886.
- Michelet J.**, *Notre France : sa géographie, son histoire*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1983.
- Morel B.**, *Pêche et Navigation de la Basse-Seine (1850 -1950) tome 2. La pêche. PNR Brotonne, rapport d'étude pour la mission du patrimoine ethnologique*, 144 p, 1984.
- Morin J. (Coord)**, *Poissons, habitats & ressources halieutiques : Cas de l'estuaire de la Seine*, Fascicule Seine aval, GIP Seine aval, Rouen, 2010.
- Nodier Ch.**, « La Seine et ses bords » (1836), in *Voyages en Normandie*, Tome 1, Urrugne, Editions Pimientos: 76-83, 2005.
- Noël B., Hournon J.**, *La Seine au temps des canotiers*, Garches, AROM, 1997.
- Noël B., Hournon J.**, *Les arts en Seine. Le paradis des impressionnistes*, Paris, Les Presses Franciliennes, 2004.
- Parc Naturel Régional de Brotonne**, *Charte paysagère du parc, « guide à l'usage des maires »*, 1992.
- PERCEES**, *Rétrospective sur l'estuaire de la Seine, Quelle « histoire écologique vécue par les usagers ? »*, GIP Seine-Aval, Fondation de France, 2004.
- Peretti-Watel P.**, *La société du risque*, Paris, La découverte, 2010.
- Peretti-Watel P.**, *Sociologie du risque*, Paris, A. Colin, 2007.
- Perrin P.**, *Les objets vikings du musée des antiquités de la Seine-Maritime, à Rouen*. In: Cahier des Annales de Normandie n° 23, 1990. Recueil d'études en hommage à Lucien Musset. pp. 161-188.
- Pomarède V. (dir.)**, *L'Oise de Dupré à Vlamincq. Bateliers, peintres et canotiers*, Paris, Somogy, 2007.
- Real E.**, *Le paysage industriel de la Basse-Seine – Haute-Normandie*, Ed. Connaissance du Patrimoine de Haute-Normandie, 2008.
- Rochard E., Béguer M., Gazeau C., Marchal J., Ombredane D., Baglinière J.-L., P. Pellegrini P.**, *Identification éco anthropologique d'espèces migratrices, emblématiques de la reconquête d'un milieu fortement anthropisé: la Seine*, Rouen, GIPSA, 2006.
- Rogier M.**, *Motonautisme – 24 Heures de Rouen: bienvenue dans « l'Enfer de Rouen »*, Paris-normandie, 4 mai 2015.
- Sansot P.**, *Variations paysagères*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, première édition 1983, 2009

- Satiat N.**, *Maupassant*, Paris, Flammarion, 2003.
- Sirost O. (Coord)**, BEEST, *Le bon été écologique pour qui? Appréhender le bon état écologique dans les estuaires français Seine, Loire et Gironde*, RAPPORT LITEAU BEEST – AXE 2, 2011 (1).
- Sirost O. (Coord), Melin H., Gilles S., Lecoeur M., Bouillon D.**, *Les enfants du fleuve. Paysages vécus et paysages perçus de l'estuaire de la Seine*, GIPSA, 2012.
- Sirost O. (Coord), Féménias D., Evrard B.**, *Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine*, GIPSA, 2011 (2).
- Sirost O. (Dir), Evrard B., Féménias D., Machedehl C., Letourneur O., Bouillon D.**, *SEQUANA, Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine*, GIPSA, 2012.
- Sirost O., L'Aoustet O., Niel A., Grandazzi G., Salomon J-F., Claeys-Mekdade C.**, *Usages sociaux du littoral et variations paysagères : le cas de l'envasement des plages du Calvados*, GIPSA, 2005.
- Soubiran J-R.**, « Prestige du marais dans la peinture de paysage en France au XIX^e siècle », in Bata Ph., Péan A., Guillemet D., Peret J., Soubiran J-R. (dir.), *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Somogy : 21-30, 2002.
- Terrasson F.**, *La peur de la nature, Au plus profond de notre inconscient les vraies causes de la destruction de la nature*, Ed. Sang de la terre, Paris, 1997.
- Thomsin, L.**, Un concept pour le décrire : l'espace rural ruralisé. *Ruralia*, 09, 2001.
- Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Lefranc C. et al.**, *Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (3), 415 – 453, 2006.
- Vadelorge L.**, *Un siècle d'armada*, Fascicule d'histoire, N° 21, Agglomération de Rouen, 2003.
- Vasse G., Ternier L. et Oberthür J.**, *Cinquante ans de souvenirs de chasse : au marais, à la hutte, sur les grèves et en mer.*, Bibliothèque des introuvables, Paris, 2003.
- Venard M.**, Les Normands et les voyages du XVI^e au XVIII^e siècle, in *Etudes normandes*, n° 1, 1987.
- Veschambre, V.**, La Notion D'appropriation. In F. Ripoll et V. Veschambre (Eds.), *L'appropriation de L'espace : Sur La Dimension Spatiale Des Inégalités Sociales Et Des Rapports De Pouvoir*, PUR, pp. 115-116, Rennes, 2005.
- Viard J.** *Eloge de la mobilité : Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, L'Aube, Paris, 2006.
- Viard, J.**, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, L'Aube, Paris, 2000.
- Viatte A.**, Les sources occultes du romantisme. Illuminisme – Théosophie, 1770-1820. Tome 2: La génération de l'empire, Paris, Honoré Champion: 152, 1979.
- Zambianchi C.**, *Monet et la peinture de plein air*, Paris, Le Figaro, 2008.

Sites Internet

Arbres et paysages en Gironde:

http://arbres.paysages.33.free.fr/les_haies_eviter.htm

Mairie de Caudebec-en-Caux:

<http://www.caudebec-en-caux.fr/vivre-a-caudebec/travaux-2/>

Cauxseine, dans la rubrique agenda 21:

http://www.cauxseine.fr/agenda21_presentation.php et http://www.cauxseine.fr/docs/CharteAg21_Caudebec.pdf

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande:

<http://www.pnr-seinenormande.com/fr/index.php>

Villes et villages fleuris, page d'accueil:

<http://www.cnvfvf.fr/>
www.24heuresrouen.com
www.haropaports.com
www.la-crea.fr/ecoquartier-flaubert
www.pilote-seine.fr
www.seine-aval.fr
www.seinenpartage.fr

Publications en lien avec les recherches SA4

Sirost O., Les variations paysagères de l'estuaire de la Seine, *Sociétés* n° 109, pp. 119-133, 2010.

Claeys-Mekdade C., Sirost O., Proliférantes natures, *Etudes rurales* n° 185, pp. 9-22, 2010.

Sirost O., « Les Natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados », *Etudes rurales* n° 185, pp. 181-196, 2010.

Féménias D., Sirost O., Evrard B., Les loisirs nautiques de l'estuaire de la Seine. Médiations territoriales, consciences du milieu, *Vertigo Hors-série 10*, 2011.

Féménias D., Sirost O., Fleuves, estuaires, cours d'eau : représentations et pratiques, *Vertigo Hors-série 10*, 2011.

Sirost O., Fleuves, estuaires et cours d'eau : essai de généalogie scientifique d'un objet à la marge des sciences humaines et sociales, *Vertigo Hors-série 10*, 2011.

Evrard B., Féménias D., Sirost O., Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie, *Loisir et Société*, vol. 34 n° 1, pp. 67-98, 2012.

Féménias D., Sirost O., Evrard B., Les loisirs sportifs à la conquête des zones de nature périurbaines de l'estuaire de la Seine, *Etudes Normandes 2012-2*, 69-86, 2012.

Féménias D., Evrard B., Sirost O., Une Armada de signes. Mise en scène et publics des grands voiliers, *Etudes normandes 2013-1*, 31-48, 2013.

Evrard B., Féménias D., Sirost O., Les bases de plein air et de loisirs en Haute-Normandie : Un ersatz de bord de mer ?, *Etudes normandes 2013-1*, 81-90, 2013.

Féménias D., Sirost O., Evrard B., La Seine des loisirs nautiques : jeux d'eau, terrains de jeu et conscience du milieu, in *Le Fleuve et la Mer, Normandie Impressionniste* n° 4, Juillet 2013, PURH, 18-20, 2013.

Sirost O., Restauration/Reconquête – une clé de lecture du cadre de vie des habitants, acteurs, usagers... d'un estuaire, *Restauration et reconquête – Les rencontres Seine-Aval*, p. 31, 2013.

Sirost O., Homo aquens, *Préface à Gens de l'eau* d'E. Bénard, Ed. Département 76, 2012.

Féménias D., Evrard B., Sirost O., Un cadre de vie construit par les pratiques de loisir. Usages sportifs et médiations territoriales en vallée de Seine, in *La Seine. Une vallée des imaginaires*, PURH, 2015.

Evrard B., Féménias D., Bussi M., Le Havre, entre ville portuaire et station balnéaire : antagonismes des différentes figures d'une ville estuarienne. In *VertigoO, Revue électronique en sciences de l'environnement, Hors série n° 10*, 2012.

Evrard B., Féménias D., Bussi M., Pêche à pied en sortie d'estuaire de Seine : expositions ordinaires, déviances populaires et gestions différenciées. In *Espaces, Populations, Sociétés*, n° 1, pp. 137-151, 2011.

Evrard B., Féménias D., Bussi M., Pratiques corporelles et paysages vécus de la côte d'Albâtre. Clichés, îlots verts et verrues. In *Sociétés, Revue des Sciences Humaines et Sociales*, n° 109, pp. 78-90, 2010.

Evrard B., Féménias D., Bussi M., La cote d'Albâtre : usages et images d'une façade touristique oubliée. In *Sud Ouest Européen*, n° 29, pp.115-124, 2010.

Evrard B., Féménias D., L'impossible construction d'un espace public sportif sur la côte d'Albâtre : la voile tient la place. In *Etudes Normandes*, n°2, pp. 41-46, 2012.

Evrard B., *La côte, un terrain de jeux ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

GLOSSAIRE

Anatidé : oiseau aquatique aux pattes palmées et au bec plat comme le canard, l'oie, la sarcelle.

Aussières : Solide cordage utilisé pour l'amarrage ou le remorquage des bateaux.

Anthropisé : modifié par l'action humaine (en parlant d'un site).

Batillage : houle ou ensemble de vagues provoquées lors du passage d'un navire et dont le caractère d'onde de choc provoque une dégradation des berges.

Bouchon vaseux : zone de turbidité maximale particulière aux estuaires évoluant au gré des conditions hydrologiques (débits d'eau, cycles de marée).

Chasse à la sauvagine : chasse aux oiseaux aquatiques sauvages (canards, échassiers, cygnes, oies, etc.).

Filandre : nom local qui désigne les chenaux de marée creusés dans les vasières intertidales perpendiculairement à l'axe du fleuve. Il peut aussi s'agir de criques connectées au fleuve, qui serpentent à travers le marais et permettent à l'eau d'y remonter ou d'y redescendre lors des marées.

Float tube : Canot pneumatique individuel ayant la forme d'un siège laissant tremper les jambes dans l'eau (à travers deux trous dans le sol) et propulsé à l'aide de palmes pour pêcher dans le cours d'eau.

Frayère : lieu de reproduction des poissons ou des batraciens.

Gribane : La gribane de basse Seine était un bateau pouvant transporter de fortes charges de marchandises (Pierre de carrières notamment) au long de l'estuaire.

Halage : Correspond à l'action de tirer les bateaux au moyen de la force animale ou humaine du bord du cours d'eau. Des chemins de halage ont ainsi été aménagés pour faciliter cette activité.

Hygrophile : se dit d'une espèce ou, par extension, d'une communauté végétale ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.

Limicole : oiseau échassier qui vit dans les zones humides.

Marnage : différence entre le niveau de pleine mer et de basse mer en un point donné. Il est fonction du coefficient de marée, du débit de la Seine et de facteurs climatiques.

Phragmitaie : est un espace en rive de plan d'eau (lacs, étangs), de marais ou de bras secondaire de rivière qui abrite des roseaux.

Phosphogypse : est un gypse non naturel issu du traitement

industriel de minerais pour la fabrication de l'acide phosphorique et des engrais phosphatés.

Première catégorie (rivière) : une rivière de première catégorie est caractérisée par une population piscicole dominante de salmonidés (truite, saumon, ombre commun, huchon).

Rurbanisation : phénomène d'extension de bourgs ou villages à la périphérie des villes et qui finissent par se transformer en banlieues.

Sauvaginiers : Chasseurs d'oiseaux aquatiques sauvages (canards, échassiers, cygnes, oies, etc.).

Seconde catégorie (rivière) : une rivière de seconde catégorie est caractérisée par une population piscicole dominante de poissons blancs (cyprinidés) et de carnassiers (brochet, sandre et perche).

Street fishing : Pêche à la ligne en milieu urbain et dans un cadre particulièrement anthropisé.

Têtard (arbre) : Un arbre têtard est un arbre dont la forme caractéristique, en « grosse tête », résulte d'un mode d'exploitation spécifique (par exemple taille pour bois de chauffe), par étêtages réguliers.

C'est une composante familière des haies présentes en paysage bocager.

Tourbe : matière organique fossile formée dans un milieu saturé en eau par accumulation de végétaux sur de longues temporalités.

Tourbière : L'accumulation de tourbe sur un espace constitue les tourbières.

Vasière : espace côtier ou sous-marin couvert de vase.

Zones intertidales : Qualifie la zone comprise entre la plus haute mer et la plus basse mer de vive-eau (zone de balancement des marées).

Zone humide : expression générale qualifiant les milieux situés entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, englobant des termes tels que marais, marécage, tourbière, vasière... Dans ces milieux, la nappe se trouve, au moins une partie de l'année, proche de la surface (au-dessus ou au-dessous).

Zones Natura 2000 : Elles font partie du réseau européen Natura 2000 constitué d'un ensemble de sites naturels terrestres et marins, reconnus pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Les Zones Natura 2000 ont pour objectif de préserver la biodiversité et le patrimoine naturel tout en accord avec les préoccupations socio-économiques.

ABRÉVIATIONS

AAPPMA : Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

ACDPM : Association de Chasse sur la Domaine Public Maritime

AREHN : Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie

BEEST : Bon Etat Ecologique des grands ESTuaires Seine, Loire, Gironde

BPAL : Bases de Plein Air et de Loisirs

CARDERE : Centre de l'Agglomération Rouennaise pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement

CHENE : Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement.

DPM : Domaine Public Maritime

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSP : Délégation de Service Public

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPMH : Grand Port Maritime du Havre

GRAPPE : Groupement d'Associations Porteuses de Projets en Environnement

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques.

HAROPA : La Havre Rouen Paris

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INSEP : Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

LPO : Ligue de Protection Ornithologique

MJSVA : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

PCB : Polychlorobiphényles

PERCEES : Prospective Environnementale pour la Restauration de la Cohérence Ecologique de l'Estuaire de la Seine

PK : Point kilométrique

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR : Parc Naturel Régional

PNRBSN : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

PPI : Plan Particulier d'Intervention

RAMSAR (Convention de) : Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNNES : Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine

SIG : Système d'Information Géographique

VNF : Voies Navigables de France

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZPS : Zone de Protection Spéciale.

FASCICULES SERIE 2

- 2.1 Le Programme Seine-Aval 3: contexte, bilan et enjeux
- 2.2 La génotoxicité: quel risque pour les espèces aquatiques ?
- 2.3 Evolution morphologique d'un estuaire anthropisé de 1800 à nos jours
- 2.4 Le benthos de l'estuaire de la Seine
- 2.5 Poissons, habitats, & ressources halieutiques: cas de l'estuaire de la Seine
- 2.6 Le Risque inondation: conditions de déclenchement et perspectives
- 2.7 Effets de la contamination chimique: des organismes en danger ?
- 2.8 Ecologie du copépode *Eurytemora affinis*: une espèce au centre du réseau trophique estuarien
- 2.9 Contre vents et marées: Les tempêtes dans l'aval de la Seine entre 1750 et 1930
- 2.10 Les végétations de l'estuaire de la Seine

FASCICULES SERIE 3

- 3.1 L'estuaire de la Seine: état de santé et évolution
- 3.2 Qualité des eaux de l'estuaire de la Seine
- 3.3 Fonctionnement hydro-sédimentaire de l'estuaire de la Seine

FASCICULES À TÉLÉCHARGER SUR: <http://fascicules.seine-aval.fr>

En cas d'utilisation de données ou d'éléments de ce rapport, il doit être cité sous la forme suivante:

ARMANI, 2015. **Usages et perceptions de l'estuaire de la Seine par le citoyen : aménager, valoriser, restaurer. Fascicule Seine-Aval 3.4. 78 p.**

Crédits photos: sauf mention contraire: GIP Seine-Aval - Crédits photos de la page 1 : en haut à gauche : O. Sirost - en haut à droite : S. Moussard - au milieu à gauche : S. Moussard - au milieu au centre : J.P. Lemoine et S. Moussard - au milieu à droite : C. Machemehl - en bas : C. Degremont

Conception/réalisation: www.partenairesdavenir.com

Le GIP Seine-Aval ne saurait être tenu responsable d'événements pouvant résulter de l'utilisation et de l'interprétation des informations mises à disposition.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le GIP Seine-Aval: gipsa@seine-aval.fr

Le GIP Seine-Aval est financé par:

